MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL 2021 | 2022

ÉDITORIAL

C'est avec fierté que j'introduis le rapport annuel du MAQ. Je termine ma première année en tant qu'administratrice et responsable aux affaires internes. Je suis également professionnelle de la santé et marraine d'allaitement. Avant mon implication auprès du MAQ, je suivais avec intérêt les MAQ'conférences. La rigueur scientifique, la créativité et la perception globale sur l'allaitement m'ont donné le désir d'en apprendre davantage sur cet organisme. C'est en partageant sa mission et ses valeurs que je me suis présentée aux élections pour être administratrice au MAQ. Me voici près d'un an plus tard pour cette introduction.

Le but de cette introduction est de donner envie aux lecteurs et lectrices de parcourir ces 94 pages. En 2022, captiver l'attention d'un lecteur pour près d'une centaine de pages n'est pas chose facile. Pour relever ce défi, j'ai décidé de vous parler de cette première année au MAQ. D'abord, je peux vous dire que j'ai découvert bien plus que des webinaires. En effet, le MAQ est un leadeur en environnement favorable à l'allaitement en pleine croissance. Qu'est-ce qui me permet de qualifier le MAQ de leadeur ? Ce qui me permet de répondre à cette question est dans ce document. Est-ce que cette réponse est suffisante pour piquer votre curiosité ? Pour m'assurer d'obtenir une réponse affirmative, je peux vous citer quelques activités du MAQ lors de cette année financière. Des activités dont je n'avais pas connaissance auparavant, car les travaux sur les environnements favorables en allaitement sont larges : de la trousse pour des municipalités favorables à l'allaitement (mise à jour cette année) à la mise à jour de fiches de l'Office québécois de la langue française. De plus, le MAQ a une influence politique au niveau du ministère de la Santé et des Services sociaux, des Producteurs du lait du Canada et autres. Vous découvrirez dans les pages suivantes tous ces accomplissements et plus lors du dernier exercice financier.

Je profite de cette espace pour remercier les personnes engagées au MAQ. La contribution de chacune enrichit les perceptions et les connaissances dans les différents travaux. Je ne peux passer sous silence le travail de Raphaëlle Petitjean, directrice générale, qui fait rayonner le MAQ auprès de la communauté, des élues et des professionnelles de la santé.

Quand vous terminerez la lecture de ce rapport annuel, vous comprendrez la fierté que je ressens de participer au MAQ.

Bonne lecture,

Valérie Daigle
Administratrice responsable aux affaires internes

TABLE DES MATIÈRES

1 À propos de ce rapport annuel 3

2 Présentation de l'organisme 5

2.1 Identité 5
2.2 Membres 8
2.3 Ressources humaines 11

3 Rapport d'activités 2021-2022 21

3.1 Affaires courantes 21
3.2 Consolidation de la visibilité et de la stabilité de l'organisme 21
3.3 Renforcement des stratégies de réseautage entre les acteurs liés aux environnements favorables à l'allaitement 32
3.4 Pratiques d'influence et de plaidoyer pour des environnements favorables à l'allaitement 38
3.5 Renforcement des compétences en allaitement des professionnelles de la santé 43
3.6 Plaidoyer pour protéger les familles face aux tactiques marketing de l'alimentation des tout-petits 47
3.7 Synergie entre les ressources communautaires en allaitement 54
3.8 Outils pour rendre les environnements favorables à l'allaitement dans des secteurs ciblés 60

4 Priorités 2022-2023 64

4.1 Assurer la continuité 64
4.2 Consolider la visibilité et la stabilité de l'organisme 64
4.3 Renforcer les stratégies de réseautage entre les acteurs liés aux environnements favorables à l'allaitement 65
4.4 Exercer un rôle d'influence et de plaidoyer pour des environnements favorables à l'allaitement 65
4.5 Contribuer au renforcement des compétences en allaitement des professionnelles de la santé 66
4.6 Mener un plaidoyer pour protéger les familles face aux tactiques marketing de l'alimentation des tout-petits 67
4.7 Favoriser une synergie entre les ressources communautaires en allaitement 68
4.8 Outiller des actrices de secteurs ciblés pour rendre les environnements favorables à l'allaitement 69

5 Rapport financier 72

5.1 Faits saillants 72
5.2 Fonds affectés 74
5.3 Audit comptable 74
5.4 Résultats 75
5.5 Budget 2022-2023 77

6 Remerciements 78

7 Annexes 80

7.1 Liste des membres au 30 juin 2021 80
7.2 Composition des comités 83
7.3 Liste des outils édités par le MAQ 89
7.4 Communiqués de presse 90
7.5 Déclaration de principes du MAQ 91
7.6 Bref historique 92
7.7 Survol des réalisations de 2021-2022 93
7.8 Sources citées 94

1 À PROPOS DE CE RAPPORT ANNUEL

Ce rapport a été rédigé par l'ensemble des travailleuses du MAQ. Il vise à présenter le Mouvement allaitement du Québec (MAQ), ses principales réalisations au cours de l'exercice visé et les perspectives à venir. Il est adopté par le conseil d'administration avant d'être présenté aux membres. Les rapports annuels du MAQ sont publics et accessibles depuis son site web.

À propos des mots-clics

Les mots-clics sont là pour mettre l'accent sur les activités d'action communautaire autonome ou sur les valeurs du MAQ.

#contribution-de-la-communauté
#engagement-dans-la-communauté
#vie-associative
#vie-démocratique
#autonomie

#transformation-sociale
#approche-globale
#bienveillance
#féminisme
#esprit-de-collaboration

Notes

- La majorité des membres du MAQ s'identifiant comme femmes, le genre féminin est utilisé dans ses documents dans le but d'alléger le texte ; il comprend également les autres genres.
- Lorsque ce n'est pas précisé, « membres » désigne les membres individuelles et les représentantes permanentes des membres partenaires.
- « Travailleuse » désigne toute personne qui fait un travail rémunéré, que ce soit à titre de travailleuse autonome ou de salariée.
- Les sources citées sont référencées à la fin de ce rapport.
- Ce texte est conforme à la nouvelle orthographe

Ce texte est conforme à la nouvelle orthographe
www.orthographe-recommandee.info

{Photo page couverture : Joel Carillet | iStock}

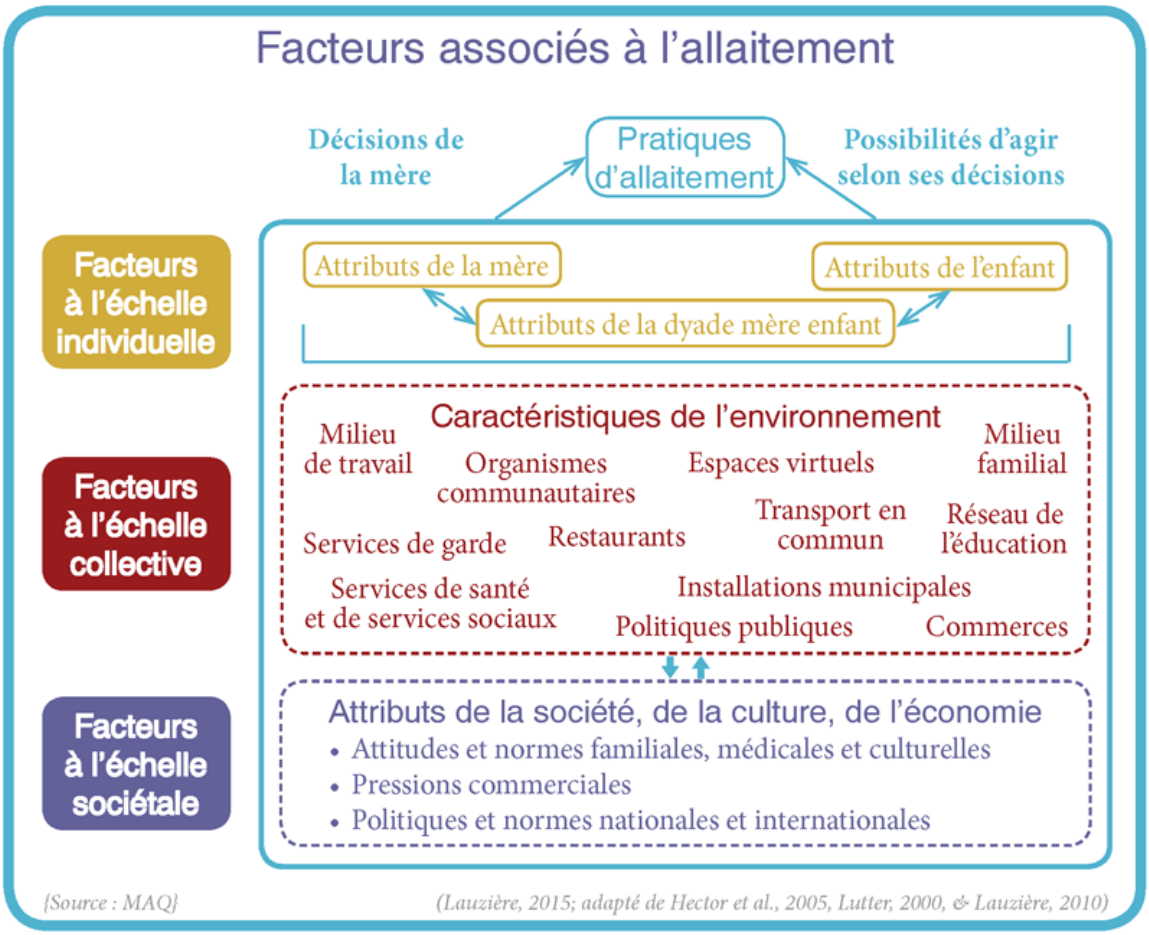
Facteurs associés à l'allaitement
Décisions de la mère
Pratiques d'allaitement
Possibilités d'agir selon ses décisions
Facteurs à l'échelle individuelle
Attributs de la mère
Attributs de l'enfant
Attributs de la dyade mère enfant
Facteurs à l'échelle collective
Caractéristiques de l'environnement
Milieu de travail
Organismes communautaires
Espaces virtuels
Milieu familial
Transport en commun
Réseau de l'éducation
Services de garde
Restaurants
Services de santé et de services sociaux
Installations municipales
Politiques publiques
Commerces
Facteurs à l'échelle sociétale
Attributs de la société, de la culture, de l'économie
• Attitudes et normes familiales, médicales et culturelles
• Pressions commerciales
• Politiques et normes nationales et internationales
{Source : MAQ}
(Lauzière, 2015; adapté de Hector et al., 2005, Lutter, 2000, & Lauzière, 2010)

2 PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

2.1 Identité

#approche-globale #transformation-sociale #contribution-de-la-communauté #engagement-dans-la-communauté #vie-associative #vie-démocratique #autonomie #bienveillance #féminisme #esprit-de-collaboration

2.1.1 Mission

Texte adopté par les membres le 6 avril 2013. Une révision sera soumise aux votes des membres à l'assemblée générale du 12 septembre 2022.

Le **Mouvement allaitement du Québec (MAQ)** veut contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement, et ce, dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société. Ces environnements se doivent de respecter toutes les femmes et toutes les familles.

Le MAQ est un lieu de concertation indépendant ouvert à l'ensemble des personnes et des organisations qui adhèrent à ses principes.

Dofi *L'allaitement, qui se fait normalement au sein, est le mode d'alimentation le plus sûr et le plus adapté aux besoins des tout-petits. Son importance à court et à long terme est largement reconnue, tant pour le nourrisson que pour sa mère. Santé Canada, la Société canadienne de pédiatrie, les Diététistes du Canada et le Comité canadien pour l'allaitement recommandent de poursuivre l'allaitement jusqu'à deux ans ou plus, accompagné d'aliments complémentaires appropriés à partir de six mois (Santé Canada et al., 2014).*

Au Québec, bien que près de 90 % des femmes amorcent l'allaitement à la naissance de leur enfant, seulement 8 % d'entre elles cessent l'allaitement au moment où elles l'avaient prévu (Observatoire des tout-petits, 2019). Les environnements favorables à l'allaitement ont non seulement une influence positive sur la décision d'allaiter, mais ils protègent l'allaitement et assurent un soutien adéquat aux femmes et aux personnes qui posent ce geste afin de leur permettre d'allaiter aussi longtemps qu'elles le veulent.

maq MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

Votre référence en environnements favorables à l'allaitement

Le mouvement de cette spirale prend son origine dans l'enfant. Dans son sillon, s'inscrivent d'abord la mère et le père ou l'autre parent. Puis, ce mouvement s'ouvre sur l'entourage, la communauté.

2.1.2 Vision

Texte adopté par le conseil d'administration et soumis au vote des membres à l'assemblée générale du 12 septembre 2022.

Les femmes et les familles sont soutenues dans leur volonté d'amorcer et de poursuivre l'allaitement et le geste d'allaiter est facilité par des moyens concrets, et ce, par l'ensemble de la société, en tout temps et en tout lieu.

2.1.3 Valeurs

Adoptées par les membres le 5 mai 2018

BIEN COMMUN : Ensemble de conditions favorisant la santé durable et l'épanouissement global de toutes les personnes qui constituent la société.

Créativité : Capacité à réaliser une production à la fois nouvelle, originale et adaptée au contexte et aux contraintes.

Rigueur : Combinaison de qualités, de comportements et de méthodes visant la cohérence, l'exactitude et l'excellence.

Bienveillance : Attitude de porter sur les personnes un regard aimant, compréhensif et sans jugement, en souhaitant qu'elles se sentent bien, et en y veillant.

Féminisme : Ensemble d'idées politiques, philosophiques et sociales cherchant à promouvoir les droits des femmes et leurs intérêts dans la société civile.

Esprit de collaboration : Capacité d'écouter, de s'ouvrir aux idées des autres et de travailler ensemble pour atteindre un but commun, tout en privilégiant la réussite du groupe.

{Vidéo diffusée sur les réseaux sociaux en 2022}

2.1.4 Axes stratégiques 2021-2026

Axes adoptés par les membres lors de l'assemblée générale annuelle du 13 septembre 2021

- Consolider la visibilité et la stabilité de l'organisme
- Renforcer les stratégies de réseautage entre les acteurs liés aux environnements favorables à l'allaitement
- Exercer un rôle d'influence et de plaidoyer pour les environnements favorables à l'allaitement

2.1.5 Position féministe

Texte révisé par le conseil d'administration et soumis au vote des membres à l'assemblée générale du 12 septembre 2022. Le texte précédent avait été adopté par les membres le 16 mai 2019.

Le MAQ est un organisme féministe au sens où il reconnait que l'allaitement est un geste typiquement posé par des femmes, bien qu'il puisse être posé par des personnes qui ne s'identifient pas au genre féminin. Toutefois, chaque individu doit être libre de définir cette féminité à sa manière.

Le MAQ reconnait qu'allaiter va au-delà de nourrir son enfant. C'est un geste social posé dans un contexte de pressions et de discriminations multiples, lesquelles peuvent être accentuées lors de la période périnatale. De plus, l'allaitement peut être utilisé en tant que geste politique au sens de réappropriation du corps de la femme et d'autonomisation.

Le MAQ reconnait qu'à la base, toutes les personnes ne sont pas outillées et soutenues également face à l'allaitement et à sa place dans la société. Les femmes ne devraient jamais être isolées ou brimées dans leur droit à une pleine participation sociétale du fait qu'elles allaitent. Dans cette perspective, il est essentiel de créer une culture favorable aux femmes qui désirent allaiter, et ce, tout en prenant conscience des réalités (personnelles, familiales, sociales…) et en respectant les différences culturelles. Soutenir les personnes qui allaitent est fondamental pour le bienêtre des femmes, des familles et de la société.

Le MAQ reconnait que l'allaitement est une décision qui revient à la personne qui pose le geste. Cependant, malgré son caractère universel et personnel, mettre en place des environnements favorables à l'allaitement est une responsabilité de société qui incombe à chaque organisation et à chaque individu. L'allaitement est une composante fondamentale du bien commun. Le soutien des femmes qui allaitent par la société en général est crucial dans la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes.

{Vidéo sur la position féministe diffusée sur les réseaux sociaux en 2022}

2.1.6 Constitution

Le MAQ a été créé le 7 avril 2009 afin de contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement au Québec par la mise en place d'un lieu de concertation indépendant ouvert à toutes les actrices en allaitement (parents, organismes communautaires, établissements d'enseignement, associations professionnelles, réseau de la santé et des services sociaux, etc.). Il a été conçu comme un élément mobilisateur pour répondre à un besoin de réseautage largement exprimé et pour proposer des projets novateurs à l'échelle locale, régionale et provinciale.

Le MAQ est un organisme communautaire sans but lucratif constitué le 12 novembre 2013 en personne morale selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, immatriculé au Registre des entreprises du Québec sous le numéro 1169609360. Il a repris les activités, les propriétés intellectuelles, les avoirs et les biens de l'association du même nom, précédemment enregistrés au Registre des entreprises du Québec du 11 avril 2011 au 12 décembre 2013 sous le numéro 3367227967.

Le MAQ est un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence de revenu du Canada depuis 2018, sous le numéro 724228929RR0001.

Depuis le 1er avril 2020, le MAQ a son siège social au 4545, avenue Pierre de Coubertin, Montréal (Québec). Il s'agit d'une adresse virtuelle ; le MAQ n'a pas de local fixe de travail ou d'entreposage.

2.2 Membres

#contribution-de-la-communauté #vie-associative #vie-démocratique #esprit-de-collaboration #autonomie

2.2.1 Définition

Les membres du MAQ sont des individus et des organisations qui adhèrent à sa mission et qui appuient sa déclaration de principes. La définition des membres ainsi que leurs droits et obligations sont détaillés dans les règlements généraux.

Les membres délibérantes et les membres consultatives du MAQ sont des personnes physiques. Elles sont généralement regroupées sous le terme « membres individuelles ». Elles doivent renouveler leur adhésion chaque année. Le choix entre la catégorie « membre délibérante » ou « membre consultative » appartient à chaque individu, excepté lorsqu'il existe un contrat entre le MAQ et la personne, et ce, pour éviter les conflits d'intérêts.

- Les membres délibérantes ont le droit de vote aux assemblées et, le cas échéant, dans les comités auxquels elles participent.
- Les membres consultatives n'ont pas le droit de vote et ne sont pas éligibles au conseil d'administration, mais elles ont le droit de parole aux assemblées. Ce statut est généralement choisi pour éviter une apparence de conflit d'intérêts.

Les membres partenaires sont des personnes morales ou des organisations. Chaque membre partenaire désigne une ou deux représentantes permanentes et peut avoir jusqu'à deux représentantes avec droit de vote aux assemblées des membres. Les représentantes permanentes et les représentantes d'assemblée sont éligibles au conseil d'administration, sauf si elles représentent une entité dépendante du réseau public, et ce, conformément à la définition de l'action communautaire autonome.

Les membres partenaires peuvent être :

- Une ressource communautaire
- Une association ou un ordre professionnel
- Une entité du réseau de la santé et des services sociaux
- Une entité du réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur

L'adhésion d'un membre partenaire est en vigueur à partir de son acceptation par le conseil d'administration et jusqu'à sa révocation par ladite organisation, à moins que celle-ci ne fasse l'objet d'une suspension ou d'une expulsion.

2.2.2 Portrait au 31 mars 2022

La période d'adhésion va du 1er avril au 31 mars.

Nombre de membres

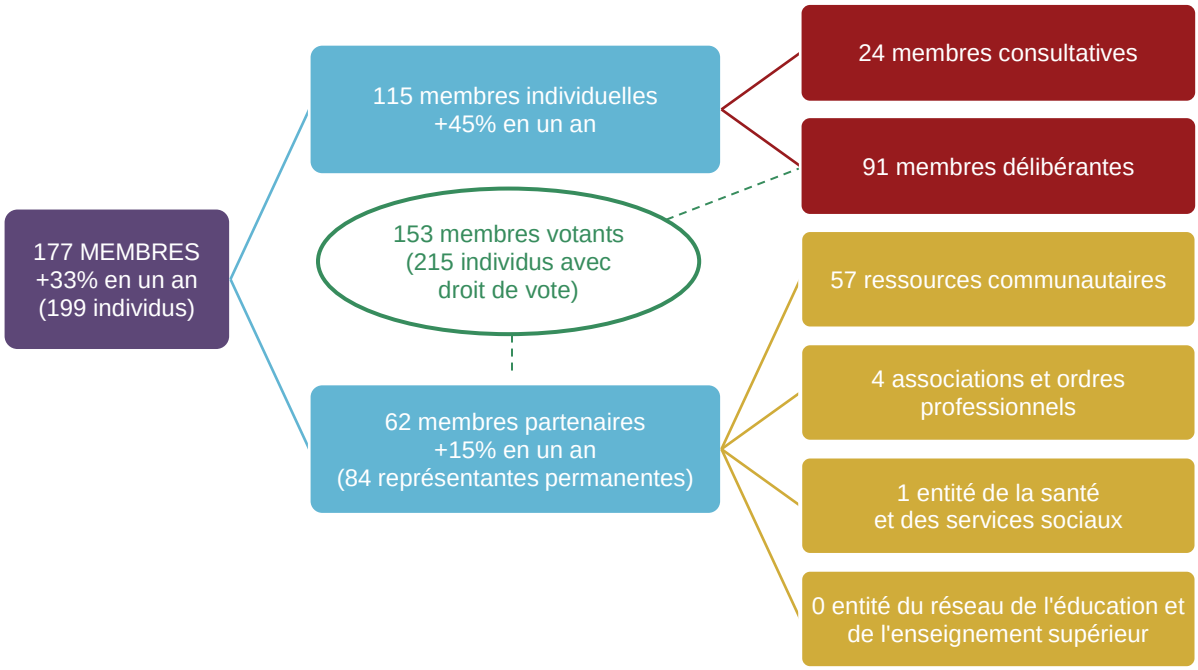

Défi *Les différents évènements virtuels organisés par le MAQ ont réellement eu une incidence sur le nombre de membres. En effet, une belle augmentation du nombre de membres a été constatée lors de l'inscription des participantes aux évènements comme les webinaires et le Défi allaitement virtuel.*

Diversité des membres individuelles

Le pourcentage correspond au nombre de membres ayant indiqué ce lien avec l'allaitement par rapport au nombre total de membres individuelles.

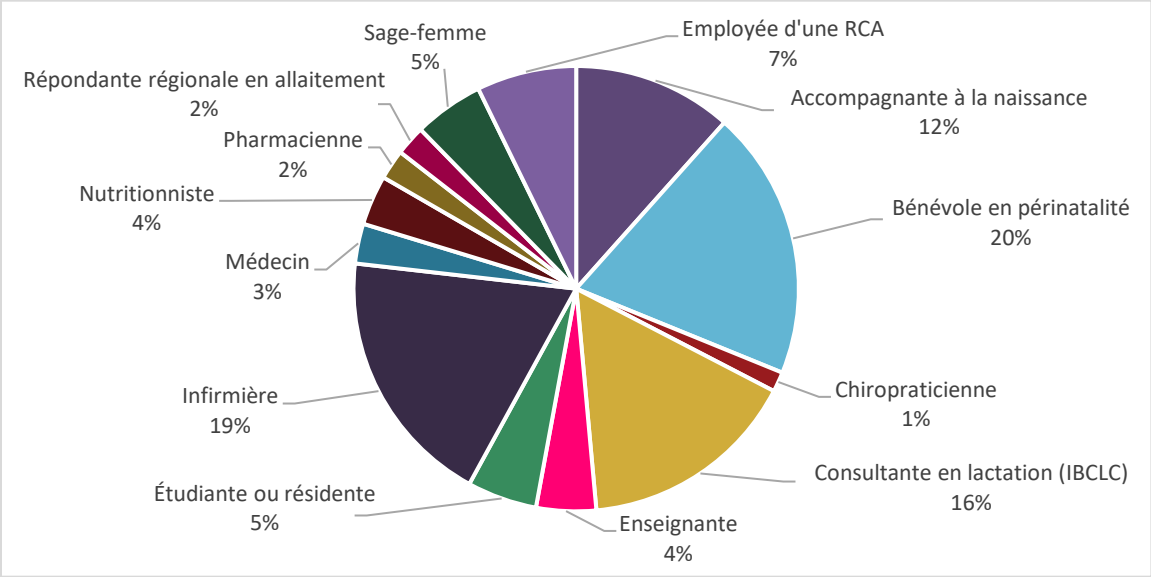

Répartition géographique des membres

Les membres du MAQ (individuelles et partenaires cumulées) sont réparties à travers toute la province. « Ensemble du Québec » fait référence aux organismes dont le territoire d'intervention est provincial.

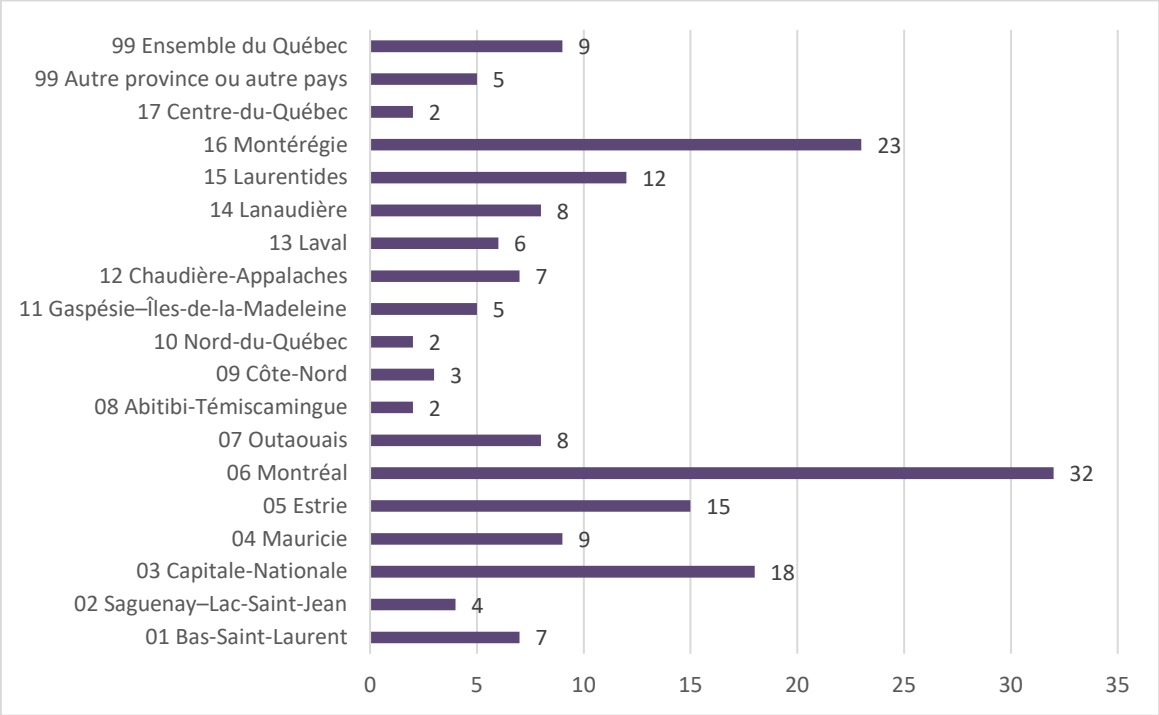

2.2.3 Cotisation

La fin de l'année financière du MAQ est le 30 juin, mais la cotisation couvre la période du 1er avril au 31 mars. Certaines mesures sont prises afin que cette cotisation ne soit pas un frein à l'adhésion.

- Les étudiantes ne sont pas tenues de payer une cotisation : 60 % des membres inscrites en tant qu'étudiantes n'ont payé aucune cotisation.
- Les ressources communautaires recevant moins de 30 000 $ de financement récurrent peuvent demander une exonération : 9 % des organismes communautaires se sont prévalus de cet avantage.
- Toute autre organisation peut demander une dispense de sa cotisation : 5 % des membres partenaires non visés par la mesure précédente bénéficient d'une entente particulière.
- Les membres qui adhèrent entre le 1er janvier et le 31 mars sont dispensés de leur cotisation pour l'exercice suivant.

Le montant de la cotisation des membres individuelles est passé de 20 $ à 25 $ le 1er avril 2022. Ce montant n'avait pas été augmenté depuis la mise en place d'une cotisation en 2017.

Membres individuelles (tarif du 1er avril 2022)	Membres partenaires (tarif du 1er avril 2020)
• Tarif normal : 20 $ • Tarif étudiant : contribution volontaire (montant suggéré de 20 $) • Exonération à vie pour les récipiendaires du prix Micheline Beaudry	• Ressources communautaires : 60 $ • Associations ou ordres professionnels : 120 $ • Entités du réseau de la santé et des services sociaux : 120 $ • Entités du système d'éducation : 120 $

2.3 Ressources humaines

#contribution-de-la-communauté #vie-associative #vie-démocratique #bienveillance #féminisme #esprit-de-collaboration

2.3.1 Structure organisationnelle

Les grandes réalisations du MAQ sont menées par des comités de bénévoles, soutenus la plupart du temps par une coordonnatrice de projet. La directrice générale assure le lien avec le conseil d'administration. Au cours de l'exercice, quatre comités de travail ont été actifs.

Les comités sont réservés aux membres individuelles, aux représentantes des membres partenaires et à la permanence du MAQ. Les membres des comités sont présentées en annexe.

Organisation typique des comités

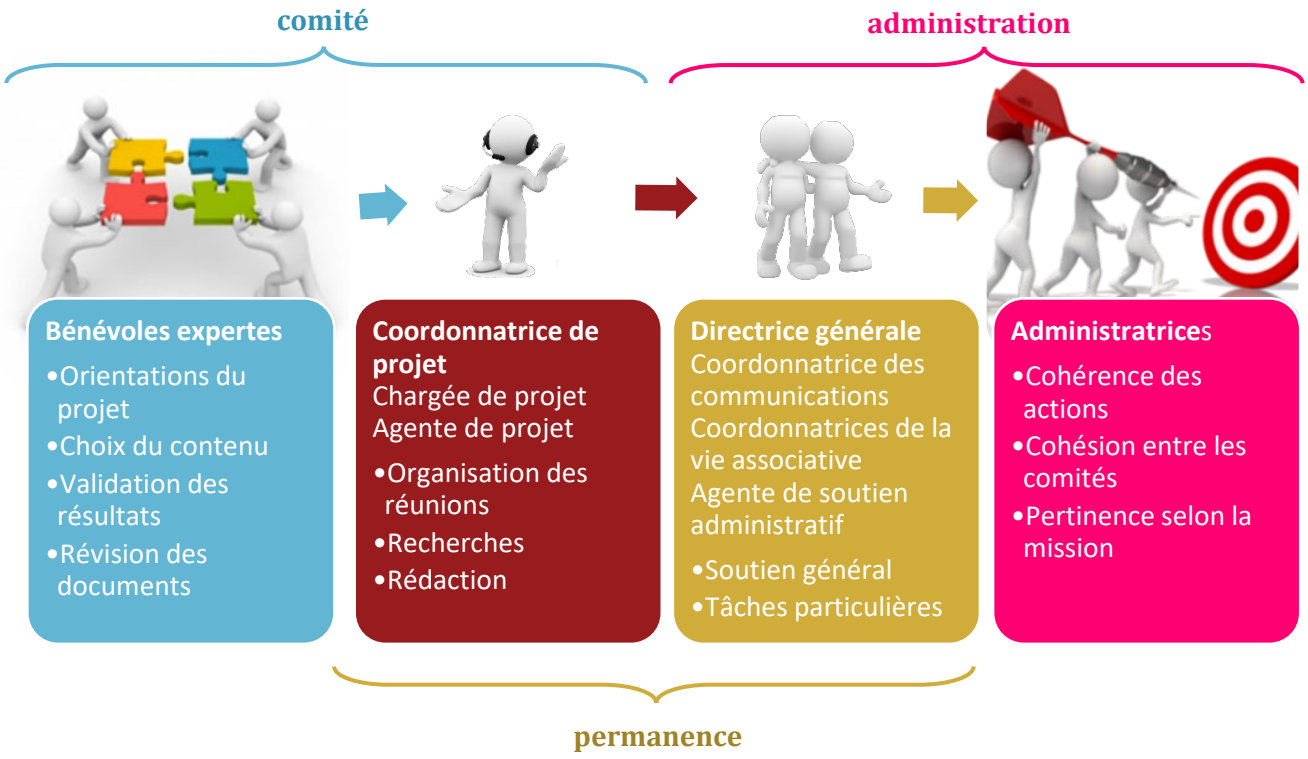

La plupart des outils réalisés par le MAQ suivent le même processus, avec une intervention du comité à plusieurs reprises. Leur adoption par le conseil d'administration permet d'assurer la cohérence des outils.

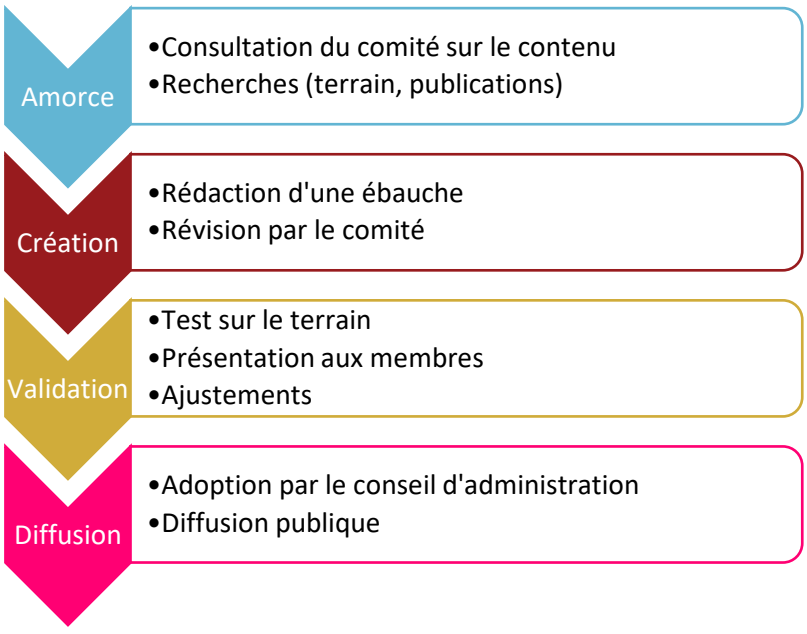

2.3.2 Bénévoles

L'apport des membres des comités est essentiel à la réalisation de la mission du MAQ. Elles apportent des points de vue divers et complémentaires grâce à leur formation, leur profession ou leurs expériences personnelles. Elles détiennent une expertise ou une connaissance du terrain qui assure la qualité et la rigueur des outils et documents produits par le MAQ, ainsi que la justesse des interventions.

Défi *Les femmes qui allaitent fréquentent de nombreux milieux de vie, travaillent, se déplacent, reçoivent des soins, etc. Les environnements de l'allaitement sont aussi divers et variés que les établissements de santé, les espaces municipaux, les services de garde, les milieux de travail, le commerce en ligne, etc. Selon la portée des projets, le MAQ doit trouver des expertes pour chacun des milieux visés, en plus de prendre en considération la diversité des familles et des pratiques d'allaitement. Cependant, ces femmes d'expérience sont grandement sollicitées et n'ont qu'un temps limité à consacrer aux travaux du MAQ.*

La grande majorité des heures de bénévolat sont données par des membres individuelles ou représentantes permanentes d'un membre partenaire. Certaines représentantes de membres partenaires agissent sur les comités du MAQ sur leur temps de travail. Toutefois, ces heures sont considérées comme du bénévolat puisqu'il s'agit d'une contribution de la communauté et que le MAQ n'offre aucune contrepartie. Les membres actives sont les bénévoles qui œuvrent au sein d'un ou plusieurs comités ou siègent au conseil d'administration. Quelques autres personnes ont participé ponctuellement aux projets du MAQ ou ont participé à au moins une assemblée, contribuant ainsi à la vie associative et à la concertation. Au cours de l'exercice 2021-2022, 115 personnes ont offert près de 1560 heures de bénévolat au MAQ.

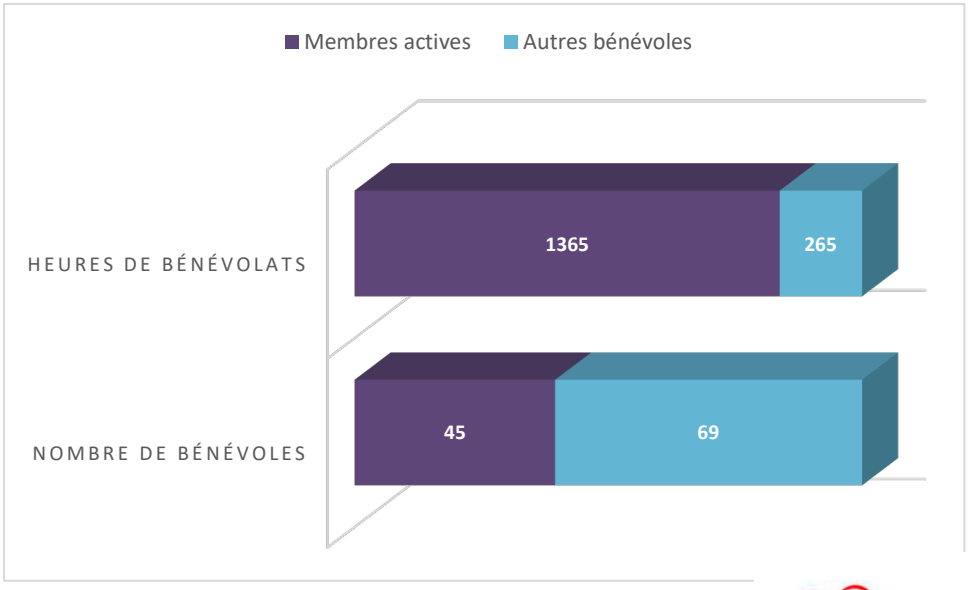

2.3.3 Permanence

Organisation

Le MAQ ne dispose pas d'espace de bureau et l'ensemble de la permanence est organisée en télétravail. Le MAQ s'est doté d'une politique de conditions de travail et d'une charte du télétravail afin d'encadrer les travailleuses et de trouver un équilibre entre souplesse et travail en équipe.

La permanence est composée de six salariées et de deux contractuelles. Les travailleuses autonomes embauchées pour des tâches précises et ponctuelles (traduction, mise en page, etc.) ne sont pas considérées comme membres de la permanence. Les contractuelles qui travaillent directement à la réalisation de la mission sont couvertes par la CNESST.

Au cours de l'exercice, onze travailleuses ont contribué aux travaux du MAQ, soit pour l'administration générale, soit pour la réalisation de projets, pour un total de 6 070 heures, l'équivalent de trois et demi employées à temps plein.

Travailleuses salariées

- Directrice générale (30 h par semaine) : **Raphaëlle Petitjean** (depuis janvier 2016)
- Coordinatrice des communications (20 h par semaine) : **Karina Sanchez** (depuis janvier 2020)
- Coordonnatrice la vie associative (25 h par semaine) :
  - Magali Fournier (de mai à octobre 2021)
  - **Alexandra Maltais** (depuis novembre 2021)
- Agente de soutien administratif (15 h par semaine) : **Marie-Michèle Patry Gobeil** (depuis février 2022)
- Coordonnatrice de l'application du Code (30 h par semaine) : **Édith Chabot-L.** (depuis janvier 2021)
- Agente de l'application du Code (30 h par semaine) :
  - Marike Reid-Gaudet (de juillet 2021 à janvier 2022)
  - **Karine Veilleux** (depuis février 2022)

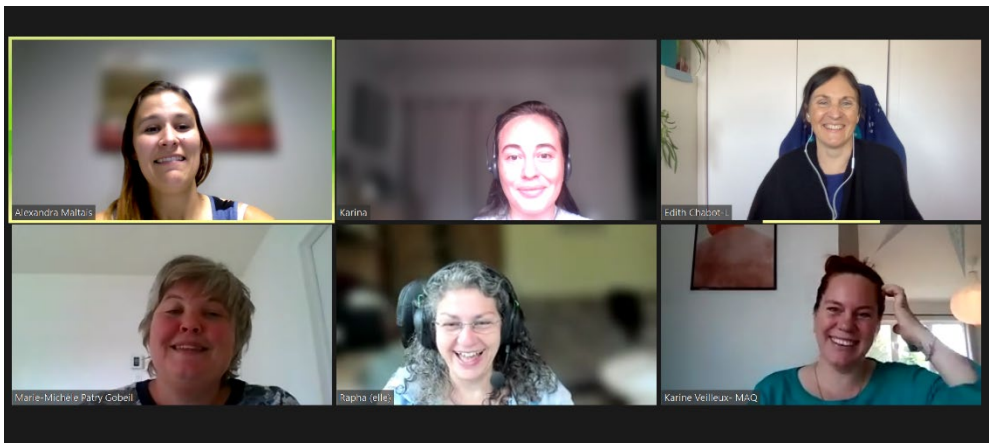

{L'équipe du MAQ}

Travailleuses contractuelles

- **Marylie Roger**, chargée de projet contractuelle pour divers projets et du soutien administratif ponctuel (depuis janvier 2020)
- **Marion Gayard**, MSc, Pharm. D, chargée de projet contractuelle pour le volet compétences en allaitement des professionnelles de la santé (juillet 2021)
- **Jacqueline Wassef,** Ph. D., MPH, Dt.P., conseillère contractuelle pour le volet compétences en allaitement des professionnelles de la santé (depuis aout 2021)

Dofi *Tout comme l'ensemble des organismes communautaires, le MAQ n'a pas été épargné par les congés maladie ni par la valse des travailleuses engendrée par la pénurie d'emploi et la réouverture des bureaux physiques. Pour conserver ses travailleuses et favoriser la conciliation famille-travail, le MAQ fait preuve d'une grande souplesse dans les horaires de travail et personnalise le nombre d'heures moyen par semaine selon le souhait de chaque travailleuse, qui varie de 15 heures à 30 heures par semaine. Au 30 juin 2022, l'équipe semble stabilisée avec une équipe de six salariées pour un total par semaine de 150 heures, en plus des travailleuses autonomes.*

Répartition des heures travaillées

Plus de la moitié des heures travaillées ont été consacrées directement à la réalisation de projets. Une partie des heures pour l'administration et les communications a également servi pour les projets. Par exemple, les communications concernant l'allaitement dans l'espace public ont permis de faire connaitre l'affiche du MAQ.

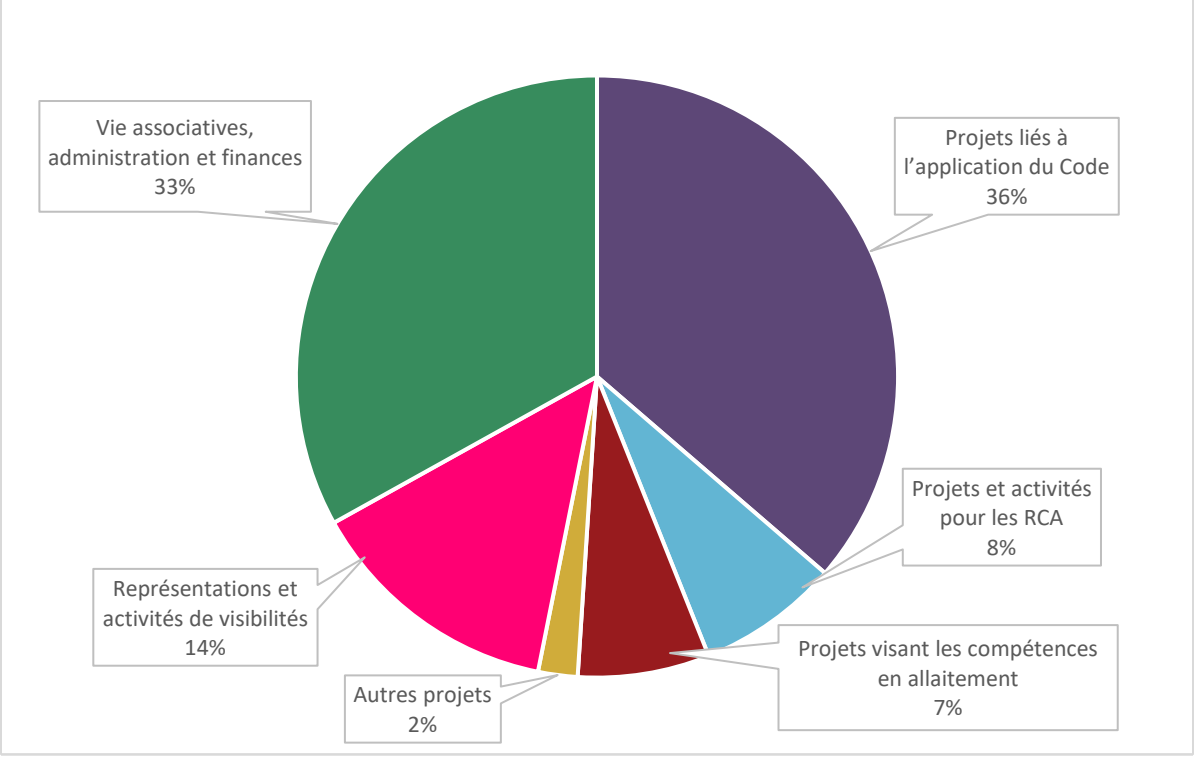

Les travailleuses ayant à cœur la mission du MAQ, la tentation est grande de compléter les heures travaillées par du bénévolat pour arriver aux résultats voulus. C'est une pratique très répandue dans le milieu communautaire et parfois même encouragée. Toutefois, dans ce milieu dominé par les femmes et où les salaires ne sont pas en adéquation avec les compétences et le niveau de responsabilité, les administratrices du MAQ ont mis des balises claires. Les travailleuses peuvent faire du bénévolat, mais cela doit être à leur entière discrétion et elles doivent éviter de le faire pour des travaux entrant dans leur description de tâches.

2.3.4 Conseil d'administration

Gouvernance

Toutes les administratrices sont élues parmi les membres éligibles. Elles sont membres individuelles délibérantes ou représentantes d'un membre partenaire. Toutefois, afin de conserver le caractère autonome du MAQ, aucune administratrice ne peut représenter une entité du réseau public. Le conseil d'administration se compose de quatre dirigeantes et de trois autres administratrices. Afin d'avoir une répartition des tâches plus équitable et plus collégiale, un modèle moins commun des titres est utilisé pour nommer les dirigeantes. Toutefois, pour des raisons pratiques, ces dirigeantes sont également déclarées avec un des titres classiques au Registraire des entreprises du Québec.

Le conseil d'administration fonctionne selon le modèle de gouvernance stratégique. La mise en œuvre des décisions est confiée à la directrice générale qui supervise toutes les autres travailleuses.

Composition

Au 30 juin 2022, le conseil d'administration est composé de sept administratrices élues (tous les postes sont pourvus) :

- **Marie-Ève Desforges**, responsable aux affaires externes (administratrice depuis octobre 2018)
- **Valérie Daigle**, responsable aux affaires internes (administratrice depuis septembre 2021)
- **Nathalie Létourneau**, responsable à la vie associative (administratrice depuis juin 2019)
- **Myriam Henri-Lemens**, responsable aux finances (administratrice depuis septembre 2021)
- **Julie Richard**, administratrice (depuis novembre 2019)
- **Suzanne Dionne**, administratrice (depuis septembre 2020)
- **Anaël Bolduc**, administratrice (cooptée en décembre 2021, en remplacement de Carolyne Bolduc)

Au cours de l'exercice, deux autres administratrices ont été en poste :

- **Gabrielle Gauvin** (de septembre 2018 à septembre 2021)
- **Carolyne Bolduc** (de septembre 2020 à septembre 2021)

Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration a tenu dix réunions en webinaire. Entre les réunions, des échanges sur différentes plateformes permettent de faire avancer les dossiers et facilitent la prise de décision. La durée moyenne des rencontres en webinaire est de deux heures. Au besoin, des résolutions sont prises entre les réunions ; elles sont alors signées par toutes les administratrices en poste à la date de la résolution.

Défi *Avoir des administratrices situées dans différentes régions du Québec assure une meilleure compréhension des réalités locales et contribue à la représentativité des membres. Cependant, les rencontres en personne sont essentielles pour renforcer la communication entre les différentes personnes ainsi que le sentiment d'appartenance, ce qui est indispensable à l'engagement des bénévoles dans le temps. Le MAQ vise une rencontre par an avec un maximum d'administratrices en personne. L'état d'urgence sanitaire compliquant grandement les déplacements de longue distance, aucune réunion du conseil d'administration n'a eu lieu en personne au cours de l'exercice.*

2.3.5 Comité visibilité

Fondement

Le comité visibilité a été créé en novembre 2010. Il regroupe des personnes intéressées à proposer ou à discuter des moyens pouvant être mis en œuvre afin de promouvoir des outils, des évènements et diffuser des renseignements de façon large ou stratégique. Le comité se prononce aussi sur des avenues à considérer en ce qui concerne le développement du site web, la bibliothèque virtuelle et la gestion des réseaux sociaux, entre autres.

Mandat

Accroitre la visibilité du MAQ et veiller à la promotion des environnements favorables à l'allaitement.

Composition et rencontres

Responsable du comité : Karina Sanchez, coordonnatrice des communications

Nombre de membres	•Au cours de l'exercice : 5 •Au 30 juin : 6
Réunions	•En webinaire : 5 •En présentiel : 0

2.3.6 Comité RCA

Fondement

Le comité « définition de ressource communautaire en allaitement (RCA) » a été créé en octobre 2020 afin de réviser la définition provisoire adoptée lors de l'assemblée générale en septembre 2020. En janvier 2021, son mandat a été élargi dans le cadre des projets financés par le Plan d'action en santé et en bien-être des femmes et son nom a été modifié en conséquence. Il a alors pris le nom de « comité RCA », pour « comité ressources communautaires en allaitement ».

Mandat

Entretenir une synergie entre les ressources communautaires en allaitement (RCA) en vue de renforcer le soutien des personnes qui allaitent et leur famille.

Composition et rencontres

Responsable du comité : Alexandra Maltais, coordonnatrice de la vie associative (en remplacement de Magali Fournier)

Nombre de membres	•Au cours de l'exercice : 22 •Au 30 juin : 22
Réunions	•En webinaire : 4 •En présentiel : 0

Entre le départ de Magali et l'arrivée en poste d'Alexandra, il y a eu un espacement des rencontres. Cependant, celles-ci ont repris en janvier avec l'objectif de travailler à l'élaboration d'un vocabulaire commun ainsi que la mise sur pied de rencontres provinciales des RCA.

Défi

Les membres partenaires du MAQ issues des RCA sont directement concernées par les travaux de ce comité. Plusieurs de ces membres ont désigné une deuxième représentante afin d'assurer une meilleure participation aux comités du MAQ. Permettre à chacune de s'exprimer dans les réunions virtuelles lorsqu'il y a entre 15 et 20 participantes est un véritable défi. Toutefois, le MAQ étant un lieu de concertation, le respect de ses valeurs est resté au cœur du fonctionnement.

2.3.7 Comité Code

Fondements

En reprenant les actifs d'INFACT Québec en 2016, le MAQ s'est engagé à poursuivre leur combat pour faire connaitre et respecter le Code international de commercialisation des substituts de lait maternel (le Code). Régulièrement, des personnes ou des organisations interpellent le MAQ face à des manquements au Code ou des conflits d'intérêts apparents ou encore pour des besoins d'éclaircissement.

Le comité Code a été fondé en 2018 pour faire suite à l'obtention d'un financement dédié à un projet. Son mandat a été élargi en 2020 pour devenir un comité d'expertes. Alors que le mandat initial était la création de feuillets ciblés, il s'est élargi en un chantier ambitieux de plaidoyer pour protéger les familles face aux tactiques marketing de l'industrie de l'alimentation des tout-petits. L'élargissement des projets a été accompagné d'une forte augmentation du nombre de membres sur ce comité qui se maintient depuis.

Mandat

- Faire connaitre, comprendre et appliquer le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et les résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé
- Se prononcer sur l'interprétation du Code et son application dans le contexte québécois (avis d'expertes)

Composition et rencontres

Responsable du comité : Édith Chabot-L., coordonnatrice, et Karine Veilleux, agente de l'application du Code

Nombre de membres	•Au cours de l'exercice : 17 •Au 30 juin : 13
Réunions	•En webinaire : 7 •En présentiel : 0

Le MAQ a grandement bénéficié des compétences variées et complémentaires des membres du comité, notamment lors des phases de discussion pour colliger les besoins des membres et réviser les contenus de nouveaux feuillets, mobiliser les membres et alliées du MAQ pour intervenir auprès d'organismes canadiens qui ne respectent pas le Code, ainsi que pour bien cerner les objectifs et les besoins pour la planification du plaidoyer, dont la création du « noyau » du groupe stratégique (GS-Code) pour l'exercice à venir.

2.3.8 Comité formation et GS-FAPS

Fondements

Le comité formation est un comité de projet à long terme créé en novembre 2010 et dissout en septembre 2021. Le Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé (GS-FAPS) n'est pas un comité du MAQ, mais il est soutenu par le comité formation. Il a été formé en avril 2016 à la fermeture du colloque de planification stratégique pour la formation des professionnelles de la santé en matière d'allaitement au Québec, pour en assurer le suivi. Il est composé d'individus de différentes professions de la santé rattachés à un établissement d'enseignement universitaire ou collégial ou à un ordre professionnel.

Bien que les activités du GS-FAPS sont indépendantes du MAQ, elles sont incluses dans son rapport d'activités afin de souligner l'important travail de soutien du MAQ par plusieurs membres et travailleuses.

Mandats

Le mandat du comité formation est d'assurer une harmonisation des compétences minimales en allaitement de toutes les professionnelles de la santé de la province, et ce, à travers le contenu initial de leur programme de formation.

Le mandat du GS-FAPS est de faciliter la création d'un groupe de travail dans chaque programme de formation en vue de renforcer les compétences minimales en allaitement.

Composition et rencontres

Coresponsables du comité formation : **Isabelle Michaud-Létourneau** et **Julie Lauzière**, bénévoles.

Responsable du GS-FAPS : **Isabelle Michaud-Létourneau**, bénévole.

Le comité formation n'a tenu aucune réunion formelle entre le début de l'exercice et sa dissolution programmée, mais de nombreux échanges ont eu lieu.

Le GS-FAPS compte toujours sur l'engagement de plusieurs membres affiliées aux ordres professionnels ou aux programmes de formation et sur leur adhésion à son mandat. Il a également engagé de nouveaux membres dans ses rangs. Il est toujours à la recherche d'une coresponsable pour poursuivre son mandat et assurer le bon déroulement de ses activités en temps opportun. Pour faciliter la présence du plus grand nombre possible, certaines rencontres du GS-FAPS sont tenues en sous-groupes, avec le même ordre du jour. Ces rencontres en plus de plusieurs échanges virtuels entre les membres ont permis au GS-FAPS de mener des projets et de participer à d'autres par le biais de certaines de ses membres.

Comité formation	
Nombre de membres	•À la dissolution : 5
Réunions	•En webinaire : 0 •En présentiel : 0

GS-FAPS	
Nombre de membres	•Au cours de l'exercice : 23 •Au 30 juin : 23
Réunions	•En webinaire : 3 •En présentiel : 0

3 RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021-2022

3.1 Affaires courantes

Le conseil d'administration, avec l'appui de la permanence, a veillé à ce que les obligations du MAQ soient remplies, que les activités régulières soient maintenues et que les projets en cours soient réalisés. Les activités ci-après reflètent essentiellement les points marquants ou nouveaux qui sont survenus au cours de l'exercice.

3.2 Consolidation de la visibilité et de la stabilité de l'organisme

3.2.1 Dynamisation de la vie associative

#vie-associative #vie-démocratique #autonomie #contribution-de-la-communauté #bienveillance

Un organisme communautaire, c'est avant tout un rassemblement d'individus autour d'un objectif commun défini par la mission. La communication avec et entre les membres en est une dimension fondamentale inscrite dans la mission du MAQ, ce qui en fait un lieu de concertation.

Les comités sont au cœur de la participation des membres aux travaux du MAQ. Toutefois, de nombreuses mesures sont prises pour permettre à toutes les membres, y compris celles qui n'ont pas le temps de participer à des comités ou à des réunions, de s'exprimer.

Défi *Les membres du MAQ sont dispersées dans toutes les régions du Québec. C'est une grande richesse qui permet de prendre en considération les besoins de toute la population, dans les centres urbains et en région. Le MAQ a développé une grande efficacité dans ses communications à distance, et ce, bien avant le confinement. Cependant, les rencontres en personnes sont essentielles pour faciliter les communications et renforcer le sentiment d'appartenance. Les évaluations des divers évènements des années précédant la pandémie ont montré le plaisir que les membres avaient de se retrouver ou de se découvrir, et le besoin d'échanger en petits groupes. Le confinement a favorisé la participation à distance et il faut maintenant remobiliser les membres pour la participation en présentiel, afin de retrouver un équilibre.*

Consultation des membres

Les membres sont régulièrement consultées et informées des décisions prises par le conseil d'administration qui influent sur l'identité du MAQ :

- Les membres sont appelées à adopter les changements qui touchent la gestion de l'organisme, et ce, bien au-delà des obligations légales. Par exemple, les stratégies privilégiées, la mission et les cotisations annuelles sont soumises aux votes des membres.
- Pour tout ce qui touche les fondations de l'organisme et les prises de position

officielles, les membres sont généralement invitées à un atelier de cocréation, à intégrer un comité ponctuel ou à fournir leur point de vue ou des documents de référence. Ces comités ponctuels sont complémentaires aux comités de travail. Au cours de l'exercice, toutes les membres ont été invitées à participer à un atelier de cocréation sur les liens entre les environnements favorables à l'allaitement et la condition féminine.

- Les documents qui doivent être ratifiés en assemblée des membres sont envoyés dans une version provisoire pour consultation. Selon les commentaires exprimés, le document est modifié avant la convocation à l'assemblée ou des explications supplémentaires sont fournies. Au cours de l'exercice, le comité RCA a commencé la rédaction des définitions des principaux services offerts par les ressources communautaires en allaitement et à définir une typologie commune.
- Toutes les modifications aux règlements généraux et à la composition du conseil d'administration sont transmises aux membres dans les 30 jours qui suivent. Cela permet aux membres de réagir si une intervention leur semble nécessaire, et ce, sans attendre la prochaine assemblée des membres.
- La majorité des outils développés par le MAQ sont envoyés aux membres pour consultation avant la diffusion publique, ce qui laisse la possibilité de prendre leurs commentaires en compte avant de diffuser plus largement les documents.

L'ensemble de ces procédures permet à toutes les membres de prendre part en amont aux orientations du MAQ, même si elles ne peuvent pas être présentes aux assemblées. Le résultat le plus tangible de cette politique est que les discussions en assemblée sur ces sujets sont plus courtes. Les administratrices sont mieux préparées pour répondre aux questions et les documents présentés à ce moment-là ne sont que très rarement modifiés.

Assemblée générale annuelle, 13 septembre 2021, en formule hybride

Chaque année, l'assemblée générale annuelle est un moment privilégié pour faire le bilan des travaux du MAQ et échanger sur les priorités futures. C'est aussi un des moyens utilisés par le conseil d'administration pour consulter ses membres sur différents sujets et contribuer à la cohésion de l'organisme. Le conseil d'administration et les différents comités présentent leur rapport d'activités, l'avancée des projets et les priorités pour l'exercice qui vient de commencer. Toutes les personnes présentes peuvent poser des questions et échanger sur différents sujets en lien avec la mission du MAQ. Régulièrement, l'assemblée demande au conseil d'administration de se pencher sur un sujet particulier et de présenter des résultats à l'assemblée générale suivante.

L'assemblée générale est l'une des rares occasions pour les membres du MAQ de se réunir en personne. Afin de ne pas pénaliser les membres qui ne peuvent pas se déplacer, en particulier celles de régions éloignées, la participation est habituellement hybride, en personne et en webinaire.

L'assemblée générale tient également lieu de séance publique d'information. Une résolution en début d'assemblée permet d'autoriser la présence de non-membres. Au besoin, un huis clos peut être demandé.

Défi *L'augmentation du nombre de membres montre la visibilité grandissante du MAQ, ainsi que sa crédibilité. Par contre, convertir ce soutien en engagement qui se traduit par une présence aux assemblées des membres est un défi que le MAQ partage avec de nombreux organismes communautaires. L'augmentation du nombre d'invitées démontre l'intérêt grandissant que suscite le MAQ. Il s'agit souvent de représentantes de partenaires qui – pour diverses raisons – ne peuvent pas devenir membres du MAQ.*

Rencontre d'information à mi-exercice

La mission du MAQ est très large et ses activités essentielles sont sous forme de projets et non d'évènements récurrents. Le MAQ est en pleine croissance et il est très réactif. De fait, les activités en cours vont souvent bien au-delà de ce qui a été présenté à l'assemblée générale. Une séance d'information informelle entre deux assemblées permet de garder le contact avec les membres, de les tenir informées et d'intégrer les nouvelles. Cela permet de renforcer le sentiment d'appartenance et l'engagement des membres, mais aussi de s'assurer que les activités en cours ont leur assentiment.

Cette année, à cause de la succession des congés maladie, cette séance d'information n'a pas pu être organisée.

Prix Micheline Beaudry

Depuis 2016, le prix Micheline Beaudry est accordé par le conseil d'administration à une bénévole qui s'est démarquée dans la dernière année ou depuis le début de son engagement. Ce prix s'accompagne d'une attestation de reconnaissance de l'engagement bénévole, délivrée par le gouvernement du Québec et signée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Il est dévoilé et remis au cours de l'assemblée générale annuelle.

En 2020, le conseil d'administration a jugé que la remise du prix lors d'une assemblée en webinaire ne rendait pas justice à la contribution exceptionnelle de la bénévole récompensée. La remise de ce prix a donc été reportée à l'assemblée hybride de 2021, où – exceptionnellement – deux prix ont été remis.

Laura Rosa Pascual a rejoint le MAQ – et le comité formation – lors de la rencontre de 2010 qui a vu l'adhésion des toutes premières membres du MAQ. Elle a été la première coordonnatrice du comité formation, et ce, jusqu'en 2015. Laura a animé ce comité et elle a grandement inspiré ses membres en favorisant toujours une approche interdisciplinaire. Elle a également siégé au comité exécutif (2011-2012) et contribué ponctuellement à d'autres projets. Laura n'a jamais manqué une occasion de faire connaitre le MAQ et l'importance de sa mission. Plus que toute autre, elle mérite le titre d'*Ambassadrice du MAQ*. Ses connaissances profondes de l'allaitement et sa vision de ce que devrait être une société favorable à l'allaitement ont permis de faire avancer la vision collective du comité formation et d'obtenir l'appui concret d'importantes personnalités influentes. Malgré les multiples et constantes difficultés rencontrées, Laura a toujours su repositionner les situations de façon à dynamiser les efforts et à garder le cap pour assurer avec optimisme une progression constante vers les objectifs poursuivis.

Bienveillance – Générosité – Vision – Empathie – Optimisme – Constance

Julie Lauzière est cofondatrice du MAQ. Elle a passé ses premières années de bénévolat à construire des bases solides pour le MAQ, grâce à son engagement sur le comité exécutif provisoire jusqu'à l'assemblée de fondation en 2014, où elle avait le rôle de secrétaire : gardienne de l'historique du MAQ, dont elle fait partie. Dès 2010, elle a rejoint le comité formation, puis en a été coresponsable de 2015 à la dissolution du comité en septembre 2021. La rigueur de Julie a grandement contribué à la solide réputation du MAQ pour sa rigueur, tant sur le plan scientifique que linguistique. Sa constance et sa persévérance ont également été déterminantes pour faire du comité formation un comité phare du MAQ. En particulier, sa contribution sur le portrait de la formation professionnelle au Québec est inestimable.

Constance – Rigueur – Discrétion – Professionnalisme – Jugement

3.2.2 Renforcement de la permanence

#féminisme #bienveillance #approche-globale

Stabilisation des postes

Le MAQ n'a pas échappé à la pression mise sur les employeurs avec la reprise des activités à l'automne 2021. De plus, le MAQ a dû faire face à plusieurs congés maladie, ce qui a forcé la mise en pause de plusieurs projets. Pour attirer les candidatures, l'organisme mise sur ses valeurs – dont le féminisme et la bienveillance – et sur la souplesse des horaires. Les six salariées en poste au 30 juin ont eu leur contrat renouvelé avec le nombre d'heures qui leur convenait.

Révision des conditions de travail

Des démarches ont été entreprises pour une révision complète des conditions de travail. Une demande de subvention a été obtenue auprès de Services Canada pour un accompagnement par un conseiller en ressources humaines du Centre Saint-Pierre (Montréal). Faute de disponibilité de ce dernier, le chantier a été reporté à l'été 2022.

Défi *Comme pour la majorité des employeurs, le MAQ a subi une certaine instabilité des employées suite au déconfinement de l'automne 2021. Alors que des personnes cherchent un poste en télétravail, d'autres ressentent le besoin de travailler en présentiel avec leurs collègues.*

3.2.3 Consolidation de l'organisme

#vie-associative #vie-démocratique #approche-globale #contribution-de-la-communauté

Le MAQ est issu d'une initiative communautaire et a conservé la tradition de consulter ses membres et de les inclure dans la rédaction des documents identitaires. Cela se fait le plus souvent en amont, par exemple par la création d'un comité de rédaction, lors d'un atelier de cocréation ou par l'entremise d'un sondage. Dans tous les cas, les projets sont envoyés aux membres pour commentaires puis sont adoptés par l'assemblée des membres.

Les nouveaux documents ou la révision de textes existants adoptés par le conseil d'administration au cours de l'exercice seront soumis aux membres lors d'une assemblée extraordinaire tenue en marge de l'assemblée générale annuelle de 2022.

Révision de la mission

Lors de la rédaction de la mission en 2021, la locution « toutes les femmes » avait pour but d'inclure celles qui n'allaitent pas ou ne le font pas de manière optimale. À l'usage, il est apparu que cette inclusion n'est pas perçue par les personnes qui lisent cet énoncé, qu'elles soient membres ou non du MAQ. Le conseil d'administration a alors entrepris la révision de cette partie de la mission. Comme l'énoncé de mission du MAQ est considéré comme étant aussi fondamental que les objets de la charte, une disposition des règlements généraux impose la même procédure pour tout changement.

Révision de la position féministe

Au cours de l'atelier de cocréation sur les liens entre les environnements favorables à l'allaitement et la condition féminine, l'incohérence d'une phrase a été soulignée. Le conseil d'administration a alors procédé à une révision partielle de ce document de référence important.

Énoncé de vision

Dans les années précédentes, plusieurs activités ont été menées sans parvenir à rédiger un énoncé de vision qui convenait. L'exercice de réflexion stratégique terminé en juin 2020 a permis de dégager de nouveaux axes stratégiques. Cependant, il ne donne aucune nouvelle piste pour l'énoncé de vision. Afin de compléter le trio mission-vision-valeurs, le conseil d'administration a décidé de proposer un texte très général plutôt qu'une vision stratégique. Ce texte vient expliciter la notion d'environnements favorables à l'allaitement.

Remue-méninge avec Intact Assurance

Intact Assurance encourage ses employées à faire du bénévolat en proposant à différents organismes un remue-méninge « clés en main » : préparation des activités, animation et rédaction de la synthèse. Une dizaine de personnes ont participé à l'activité selon trois thèmes proposés par le MAQ et quelques idées intéressantes en sont ressorties.

La Fondation d'Intact Assurance verse un don proportionnel au temps de bénévolat de leur personnel, ce qui s'est traduit par un versement de 660 $ pour le MAQ.

3.2.4 Gestion documentaire

#vie-démocratique *#esprit-de-collaboration* *#autonomie*

Règlements généraux

Lors de l'assemblée générale de septembre 2021, les modifications à un article ont été ratifiées. Les modifications en cours d'exercice ont été présentées aux membres dans les 30 jours suivant leur adoption par le conseil d'administration.

Gestion des documents actifs

Pour faciliter le travail d'équipe à distance, le MAQ a offert à toutes ces employées la suite Office 365. One Drive et Share Point sont utilisés en complémentarité du Google Drive pour faciliter le travail simultané sur certains types de documents.

Gestion de la banque de référence

Pour faciliter et gérer la gestion des données bibliographiques et des documents de recherche à insérer dans les divers documents du MAQ, une bibliothèque commune a été créée dans Zotero, un logiciel de gestion de références gratuites, libre et en code ouvert qui s'inscrit dans la philosophie du web 2.0.

Adoption d'un vocabulaire adapté

Dans un souci de rigueur et de respect de toutes les personnes, le MAQ adopte au besoin des expressions à privilégier pour ces documents.

Afin d'utiliser une expression plus conviviale et moins péjorative que « en situation de vulnérabilité » ou « issue d'un milieu défavorisé », le MAQ parlera de « situation d'inégalités sociales, de santé ou économiques ».

3.2.5 Gestion financière

#autonomie #contribution-de-la-communauté

Des détails supplémentaires sur les financements obtenus sont donnés au chapitre du rapport financier.

Financement de base à la mission

La demande de financement auprès du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), d'un montant de 460 715 $, a été déposée pour l'exercice 2022-2023. Cette somme, en complément des cotisations, correspond aux besoins réels actuels du MAQ pour rémunérer adéquatement une équipe de travailleuses équivalente à cinq temps pleins, pour occuper des locaux, pour assumer les frais liés à la vie associative, pour financer les activités de base et pour la recherche de financement pour les projets.

Dofi *Le MAQ est solidaire de l'ensemble des organismes communautaires du domaine de la santé et des services sociaux et partage les revendications portées par la campagne CA$$$H (Communautaire autonome en santé et services sociaux – Haussez le financement). Le MAQ demande l'ajout de 370 M$ au PSOC au budget, l'indexation des subventions selon la hausse des couts de fonctionnement et la fin des iniquités de financement et de traitement, notamment par les seuils planchers communs, quelle que soit la région. Dans le contexte où des travaux sur le PSOC sont en cours, le MAQ demande que toute modification se fasse dans le respect des acquis, notamment sur le plan de l'autonomie des organismes.*

Contributions de la communauté

La communauté est sollicitée de plusieurs façons pour participer financièrement aux travaux du MAQ : cotisation des membres, appel aux dons, billets pour les MAQ'conférences. Sans compter les financements de projets, ces contributions ont totalisé près de 5 % des revenus de base du MAQ pour l'exercice.

Dofi *La polarisation autour de l'allaitement, la confusion entre la responsabilité collective et l'importance de respecter les décisions personnelles, de même que la crainte d'exacerber la pression mise sur les femmes et le manque de connaissance de la population sur les risques du non-allaitement font que les levées de fonds pour les environnements favorables à l'allaitement sont peu populaires.*

Financements de soutien

- Le MAQ a déposé une demande de financement dans le cadre du volet **Appui à l'interprétation et à la traduction (Patrimoine canadien)** pour la traduction de sa *Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement*, à hauteur de 50 % du cout, soit 1 000 $. La demande a été acceptée à l'hiver 2022 et les outils de la trousse ont été traduits et sont accessibles sur le site web.

- Le MAQ a demandé et obtenu une subvention de **Services Québec** pour de l'accompagnement dans la révision des conditions de travail. La subvention sera utilisée au cours de l'exercice 2022-2023.
- La Fondation Intact a versé un don de 660 $, en complément du bénévolat offert au MAQ par ses employées.
- The Benevity Community Impact Fund a versé 50 $ au MAQ pour le remercier de son inscription à son service de reversement de dons.

Financements de projets

- La **Direction générale de santé publique – ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)** a racheté au MAQ les droits de la conceptualisation graphique de son document sur l'optimisation des services en allaitement (Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 2021). Puisque cette figure avait été réalisée dans le cadre des travaux du comité formation, ce montant a été alloué au soutien du Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé (GS-FAPS).
- Pour répondre à la demande exacerbée par la 6e vague de COVID-19, le MAQ a sollicité un financement d'urgence auprès de Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, afin de permettre aux ressources communautaires en allaitement (RCA) d'offrir des consultations gratuites par une IBCLC (reprise du programme de 2021). Sur les 100 000 $ demandés, 58 000 $ ont été obtenus à même le budget de mise en œuvre du **Plan d'action en santé et bien-être des femmes (PASBF) – MSSS**.
- Le MAQ a été retenu comme partenaire pour la mise en œuvre du *Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé* (Gouvernement du Québec, 2022) pour les mesures 1.3.3 et 1.3.4. regroupant plusieurs projets. Cependant, le transfert de fonds correspondant n'a pas été confirmé avant la clôture de l'exercice.

Dofi *Cette première participation du MAQ en tant que partenaire officiel de la mise en œuvre d'un plan d'action ministériel est une reconnaissance importante de l'expertise du MAQ. Les délais de réponses officielles occasionnés par la lourdeur administrative mettent beaucoup de pression sur les organismes pour la gestion des fonds et l'organisation des activités financées.*

- Le MAQ a sollicité un deuxième financement de la Fondation Lucie et André Chagnon pour son projet de plaidoyer pour le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et les résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé (le Code). Le MAQ a su démontrer l'importance de l'application du Code afin de contribuer à ce que tous les environnements soient favorables à l'allaitement. Il a également démontré que son objectif est de réduire la pression sur les épaules des femmes tout en respectant leurs décisions et que la polarisation actuelle autour de l'allaitement n'a pas lieu d'être, surtout lorsqu'on travaille sur les environnements. Le MAQ a obtenu un financement de 935 678 $ sur trois ans, pour la période de juillet 2022 à juin 2025.

Ces trois premières années serviront à créer un groupe stratégique, et amorcer un plan stratégique de plaidoyer pour protéger les familles face aux tactiques marketing de l'industrie de l'alimentation des tout-petits. Un second volet de financement pour les deux autres années de ce projet de cinq ans pourra être demandé en 2025.

- Dans le cadre du Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, du Secrétariat à la condition féminine, le MAQ a déposé un projet de démonstration afin de rehausser les compétences en allaitement des professionnelles de la santé, pour un montant de 299 726 $ sur trois ans. La réponse est attendue au cours de l'automne 2023.

Défi *Présenter un projet selon les critères et le cadre d'un appel de projets prend beaucoup de temps, d'autant plus s'il faut présenter des partenaires de projets ou financiers. Les environnements favorables à l'allaitement touchent de nombreux aspects de notre société, mais démontrer les liens avec les critères d'un programme est toujours un défi. Par exemple, les femmes qui vivent une période périnatale sont rarement incluses dans celles qui se retrouvent en situation d'inégalités sociale, de santé ou économiques. Or, la période périnatale est considérée comme une période de vulnérabilité pour toutes les femmes et personnes enceintes en ce sens qu'il s'agit d'une période de transition.*

- Le MAQ a renoncé à déposer un projet dans le cadre de l'appel de 100 degrés, car le lait maternel n'entre pas dans la définition du gouvernement de « bioalimentaire », ce qui rendait quasi nulles les chances de financement.

Financements à même la marge discrétionnaire des ministres

Ces financements sont importants pour le démarrage ou la poursuite de certains projets. Les demandes servent également à porter l'attention des ministres sur le MAQ et les besoins criants en matière d'environnements favorables à l'allaitement.

Le MAQ a demandé un financement d'appoint à trois ministres :

- Isabelle Charest, ministre responsable de la Condition féminine, a contribué à hauteur de 500 $ pour l'atelier de cocréation sur la contribution des environnements favorables à l'allaitement à la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes (sur une demande de 3 442 $). Il s'agit du premier financement par ce ministère.
- Dr Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, a transféré la demande du MAQ aux responsables du PASBF.
- Danielle McCann, ministre de l'Enseignement supérieur a contribué à hauteur de 500 $ pour l'installation de la formation nationale en allaitement sur le site web du MAQ (sur une demande de 2 900 $). Il s'agit du premier financement par ce ministère.

Assurances

Par l'entremise du Centre québécois de services aux associations, le MAQ souscrit à une assurance responsabilité civile des administratrices et des dirigeantes ainsi qu'à une assurance responsabilité civile générale et une assurance sur ses biens.

Fonds en fiducie

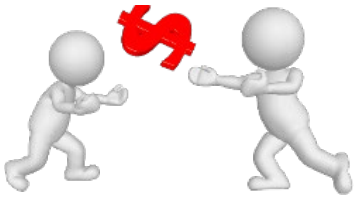

Le MAQ gère un fonds pour des activités communes aux RCA, dont le Défi allaitement et les rencontres provinciales. Ce fonds est alimenté par un versement volontaire des RCA participantes et par des dons récoltés lors du Défi allaitement. Les dépenses sont approuvées par le comité RCA. Ni les dépenses ni les recettes n'ont été comptabilisées dans les résultats de l'organisme.

3.2.6 Gestion des médias du MAQ

#engagement-dans-la-communauté #contribution-de-la-communauté #transformation-sociale #approche-globale

Parmi les valeurs du MAQ figure celle de la rigueur. Cette rigueur, appliquée à toutes les réalisations du MAQ, a permis de bâtir une solide réputation au Québec, mais également dans le reste du Canada et en France. De plus, à l'échelle du pays, mais aussi probablement à l'échelle mondiale, le MAQ est le seul organisme en allaitement à se concentrer uniquement sur les environnements favorables.

Site web

23 articles publiés

La première vitrine du MAQ est sans conteste son site web. En plus des renseignements sur l'organisme, on y retrouve de nombreuses données sur les environnements favorables à l'allaitement. En septembre, l'hébergeur web a subi un problème majeur qui a engendré la chute temporaire du site web. Heureusement, alors que l'hébergeur avait annoncé que la récupération serait impossible, il a réussi à rétablir le tout après un peu plus de trois semaines. Suite à cela, le MAQ a prévu de conserver une sauvegarde locale afin d'être préparé si jamais un problème technique survenait à nouveau et que le rapatriement des pages web devenait impossible.

La page d'accueil du site web a été un peu modifiée, notamment en ce qui a trait à la barre des menus et l'encadré concernant l'infolettre. Des ajustements ont aussi été apportés à d'autres pages afin d'alléger leur contenu et faciliter la navigation des internautes.

Le site est alimenté régulièrement de nouvelles en français, dont des articles originaux rédigés par le MAQ. Il inclut aussi à l'occasion des vidéos.

La page COVID destinée aux personnes allaitantes est mise à jour ponctuellement. Elle représente la deuxième page la plus consultée du site, après la page d'accueil. De plus, le nombre de personnes qui ont visité le site a plus que doublé par rapport à l'année dernière.

Bibliothèque virtuelle

La bibliothèque virtuelle spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement est active depuis 2015. Elle présente divers outils accessibles gratuitement : guides, affiches, résumés de livres, sites web, etc.

Bien que la plupart des ajouts sont à l'initiative du MAQ, l'ensemble de la communauté peut proposer des outils. Ces outils sont alors validés avant leur publication. Le MAQ veille à ce que les outils soient à jour sur une base bisannuelle (pertinence, dernière version, liens, etc.).

Enfin, étant donné que la bibliothèque virtuelle demeurait encore sous l'ancienne URL (allaiterauquebec.org) et que le projet de la déménager vers le nouveau domaine (mouvementallaitement.org) demeurait toujours d'intérêt, des démarches ont été faites pour embaucher une spécialiste. Un contrat a été octroyé à un OBNL qui a assuré la transition. Il a procédé à la mise à jour de la plateforme Omeka en plus de corriger quelques pépins techniques au passage. Malheureusement, ce processus a aussi entrainé la perte d'une information cruciale des outils, soit la date à laquelle l'outil doit être vérifié. De fait, la mise à jour des outils a été suspendue en attendant de trouver une solution à ce contretemps.

Une demande a été faite au MAQ d'ajouter une collection d'outils cliniques. Cette bibliothèque est spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement. Non seulement l'aspect clinique de l'allaitement n'est pas dans le champ d'expertise du MAQ, mais les recommandations peuvent évoluer rapidement. La plateforme collaborative en périnatalité (Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, s. d.), accessible à tout le personnel du réseau public de la santé et aux intervenantes des ressources communautaires en allaitement, a pour vocation le partage d'outils. La demande d'élargir la bibliothèque virtuelle du MAQ n'a donc pas été retenue, puisque le besoin est couvert par cette plateforme mise en ligne fin 2019.

Défi *La bibliothèque virtuelle du MAQ est une plateforme unique au monde pour le partage d'outils sur les environnements favorables à l'allaitement. De nombreux outils sont en attente d'y être insérés, mais les moyens financiers actuels du MAQ ne permettent pas d'y consacrer les heures nécessaires.*

Médias sociaux et infolettre

La page Facebook du MAQ est de loin le média le plus actif, autant par le nombre de publications que par le nombre d'abonnées. Ce serait cependant une erreur de s'y limiter, car chaque média a un public particulier. De fait, les publications sont parfois adaptées à chacune des plateformes et toutes ne sont pas toujours diffusées sur l'ensemble des réseaux du MAQ. La politique de gestion de la page Facebook a été adoptée en 2014 et est applicable aux autres réseaux sociaux. Le conseil d'administration est régulièrement consulté avant la diffusion de nouvelles sur des sujets délicats pour lesquels le MAQ n'a pas encore pris de position officielle.

Facebook	Twitter	Instagram
Depuis 2011	*Depuis 2015*	*Depuis 2018*
5 340 abonnées au 30 juin	**104 abonnées au 30 juin**	**897 abonnées au 30 juin**
+ 25 % en un an	+ 16 % en un an	+ 51 % en un an

LinkedIn	TikTok	Infolettre
Depuis 2020	*Depuis 2021*	*Depuis 2018*
244 abonnées au 30 juin	**20 abonnées au 30 juin**	**2 403 abonnées au 30 juin**
+ 109 % en un an		+ 21 % en un an

Le MAQ a renforcé son atteinte du public via les réseaux sociaux en ouvrant un compte TikTok, à l'automne 2021, dans le cadre du Défi allaitement. En complémentarité avec les médias sociaux, le MAQ envoie une infolettre par mois qui présente les nouveaux articles publiés sur le site web, les outils ajoutés dans la bibliothèque virtuelle et d'autres nouvelles du MAQ, de ses partenaires, ou en lien avec l'actualité. La liste de diffusion est également utilisée pour des envois plus ciblés, un communiqué de presse ou un appel à l'action par exemple. Ce type de courriel est plus facile à diffuser lorsqu'il ne contient qu'un seul sujet.

Défi *Les gens se plaignent de recevoir trop de courriels. Entre des courriels trop longs ou trop fréquents, il n'est pas facile de trouver le juste équilibre. Il faut aussi maintenir un haut niveau de qualité du contenu et une mise en page attrayante. Étant donné la petite équipe dont le MAQ dispose, soutenir une telle croissance de l'auditoire avec un si faible taux de désabonnement est une réussite dont il peut être fier.*

3.3 Renforcement des stratégies de réseautage entre les acteurs liés aux environnements favorables à l'allaitement

3.3.1 Affiliations à des regroupements pertinents

#engagement-dans-la-communauté *#transformation-sociale*
#approche-globale *#esprit-de-collaboration*

L'allaitement concerne tous les milieux qui peuvent être fréquentés par des femmes allaitantes. L'affiliation à des regroupements permet à la fois de montrer son soutien à des organismes dont la mission facilite celle du MAQ, mais aussi de faire reconnaitre l'importance des environnements favorables à l'allaitement et la responsabilité collective qui en découle.

World Association for Breastfeeding Action (WABA)

WABA est un réseau mondial de personnes et d'organisations intéressées par la protection, le soutien et la promotion de l'allaitement maternel, que ce soit au niveau international, régional, national ou local.

Le MAQ était membre « endosseur/participant » de WABA de 2011 à 2020. Depuis la restructuration de WABA, il est membre « Organisational Affiliate » (organisation affiliée) ce qui lui permet, entre autres, de participer aux nominations régionales du comité directeur.

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

Lieu de mobilisation, de concertation et de réflexion, la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (la Table) développe des analyses critiques portant sur différents aspects entourant le système de santé et de services sociaux en général, de même que sur toute politique pouvant avoir un impact sur la santé et le bien-être de la population. Le MAQ est membre de la Table depuis 2018 et y est représenté par Raphaëlle Petitjean, directrice générale.

Au cours de l'exercice, le MAQ a contribué significativement au projet « L'ACA pour les OCASSS », afin de mieux accompagner les organismes communautaires membres du MAQ à démontrer leurs activités d'action communautaire autonome.

Association pour la santé publique du Québec

L'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) soutient le développement social et économique par la promotion d'une conception durable de la santé et du bien-être. La santé durable s'appuie sur une vision à long terme qui, tout en fournissant des soins à l'ensemble de la population, s'assure aussi de la garder en santé par la prévention. Le MAQ est membre de l'ASPQ depuis 2018, par l'intermédiaire de Raphaëlle Petitjean, directrice générale.

Le MAQ s'est retiré de leur projet de vidéos à l'attention de parents de familles en situation de vulnérabilité à cause de la présence de suces, ce qui contribue à la banalisation de leur utilisation. Ce problème a été signalé trop tardivement par le MAQ pour permettre à l'ASPQ de le régler.

Regroupement pour la valorisation de la paternité

Fondé en 1997, le Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP) regroupe près de 250 organismes et individus issus des 17 régions du Québec. Sa mission est de valoriser le rôle des pères et de promouvoir leur importance dans la famille et dans la société pour le développement et le bien-être des enfants, et ce, dans une perspective d'égalité entre les parents. Puisque les parents non allaitants ont une grande influence sur la poursuite de l'allaitement et que la grande majorité d'entre eux se définissent comme pères, le MAQ est membre du RVP depuis février 2018, représenté par Karina Sanchez, coordonnatrice des communications.

Centre québécois de services aux associations

Le Centre québécois de services aux associations est un organisme sans but lucratif et non gouvernemental dont la mission est d'offrir une gamme de solutions et de services destinés à faciliter la réalisation des activités des associations. Le MAQ en est membre depuis l'automne 2017 afin de bénéficier de leurs services et formations.

Coalition ÉduSex

En attendant une plus grande collaboration entre le gouvernement et les organismes communautaires pour analyser les contenus obligatoires en éducation à la sexualité, les membres de la Coalition ÉduSex s'unissent pour demander la mise en place de mesures qui garantissent le droit à une éducation à la sexualité de qualité aux jeunes du Québec.

Une éducation adéquate à la sexualité entre dans la dimension socioculturelle des environnements favorables à l'allaitement, en favorisant une saine image corporelle, en contrant l'hypersexualisation des seins et en prévenant les agressions à caractères sexuels, dont les conséquences psychologiques peuvent nuire à la mise en place de l'allaitement. Le MAQ est devenu membre de la Coalition ÉduSex en 2019 et a confirmé son engagement en 2020, à l'occasion de sa restructuration. Le MAQ ne prend toutefois pas une part active dans ses travaux ; son engagement se limite donc à un appui global.

Regroupement Naissances Respectées

Le Regroupement Naissances Respectées (RNR) est un organisme féministe provincial d'action communautaire autonome qui agit comme force de changement social pour l'humanisation de la période périnatale. Sa présence sur de nombreux comités permet de faire reconnaitre les droits, le pouvoir et l'engagement des femmes dans tous les aspects de leur expérience périnatale.

Le RNR, dans le cadre du volet allaitement de ses activités, est un des groupes fondateurs du MAQ et en est membre depuis sa création. À son tour, le MAQ en est devenu membre en 2020, car l'allaitement ne peut être dissocié de la périnatalité. L'accouchement respecté offre un environnement favorable à l'allaitement.

Ligue des droits et liberté

La Ligue des droits et libertés (LDL) est un organisme qui vise à faire connaitre, à défendre et à promouvoir l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance des droits reconnus dans la Charte internationale des droits de l'Homme.

Dans sa position féministe, le MAQ affirme que les femmes ne devraient jamais être isolées ou brimées dans leur droit à une pleine participation sociétale du fait qu'elles allaitent. De plus, les membres reconnaissent le droit d'allaiter, inclus dans la déclaration de principes du MAQ. Le MAQ est devenu membre de la LDL en juin 2021.

3.3.2 Concertation en allaitement et en périnatalité

#engagement-dans-la-communauté #esprit-de-collaboration #approche-globale

Comités régionaux en allaitement maternel

Étant donné qu'il n'existe aucune concertation provinciale en allaitement regroupant des représentantes des ministères et des organismes provinciaux concernés, le MAQ tente de participer à tous les comités régionaux en allaitement. Ce type de concertation permet de mieux comprendre les réalités terrain, tant au niveau des organismes communautaires que de celui des établissements de santé, en plus de sensibiliser les autres participantes à l'importance des environnements favorables à l'allaitement.

Certaines des représentantes du MAQ siègent aussi au comité régional pour leur organisme ; cela ne s'ajoute donc pas à leur charge de travail. Y représenter officiellement le MAQ leur permet d'y annoncer les nouvelles concernant le MAQ et de faire suivre au MAQ les documents qui y sont partagés. Les comités qui acceptent le MAQ parmi leurs membres démontrent ainsi l'intérêt accordé aux environnements favorables à l'allaitement.

- Comité régional en allaitement maternel de Montréal (CRAM)
  - Membre depuis 2017
  - Représentante : Karina Sanchez, coordonnatrice des communications
- Comité régional en allaitement maternel de la Capitale-Nationale (CRACN)
  - Membre depuis 2018
  - Représentante : Isabelle Poulin, également représentante de Chantelait
- Comité régional en allaitement maternel du Saguenay–Lac-Saint-Jean
  - Membre depuis 2019
  - Représentante : Alexandra Maltais, coordonnatrice de la vie associative (en remplacement de Karine Bélanger)
- Comité régional IAB des Laurentides
  - Membre depuis 2019
  - Représentante : Myriam Henri-Lemens (en remplacement de Raphaëlle Petitjean
- Comité régional en allaitement de Lanaudière
  - Membre depuis le printemps 2022 – NOUVEAU
  - Représentée par Valérie Daigle, responsable aux affaires internes
- Comité régional en allaitement maternel de Laval
  - Démarches suspendues à cause de l'urgence sanitaire

Dofi Le manque de concertation nationale et locale (dans la majorité des régions du Québec) est régulièrement dénoncé, tant par les ressources communautaires que par des répondantes régionales en allaitement. Pour soutenir adéquatement les femmes qui allaitent, les actions doivent être arrimées entre elles et harmonisées au niveau local et au niveau provincial.

INFACT Canada

INFACT Canada est un organisme national non gouvernemental qui fait la promotion de la santé maternelle et infantile en protégeant l'allaitement maternel et en encourageant une meilleure nutrition pour la mère et l'enfant. Suzanne Dionne, administratrice, assure le lien entre cet organisme canadien de référence et le MAQ.

Fondation Olo

La Fondation Olo collabore avec les intervenantes qui œuvrent auprès des familles vivant dans un contexte de vulnérabilité en mettant à leur disposition une offre d'aliments (œuf, lait, légumes surgelés) et de multivitamines prénatales dans le cadre d'un accompagnement nutritionnel visant à réduire le nombre de bébés de petit poids. La Fondation Olo offre aussi des outils et des services visant à favoriser le pouvoir d'agir des parents afin qu'ils aident leur enfant à acquérir de saines habitudes alimentaires. En ciblant la période de la grossesse à la 2e année de vie de l'enfant, la Fondation Olo soutient l'action sur le terrain en mettant au cœur de son message l'« agir tôt », à travers trois comportements : bien manger, cuisiner, manger en famille.

Au cours de l'exercice, la Fondation Olo, la Fédération Nourri-Source et le MAQ ont eu de nombreuses rencontres. Le MAQ a participé à la révision de leur guide sur la découverte des aliments (Duplessis Brochu, 2022), a commenté leur position sur l'allaitement et a fait une présentation à l'ensemble de leur équipe. D'autres collaborations sont prévues pour 2022-2023.

Une représentante de la Fondation Olo a été invitée de façon permanente sur le comité Code, en préparation à l'adhésion de la Fondation Olo au MAQ.

Autres organismes communautaires

Le MAQ communique au besoin avec d'autres organismes communautaires ou participe à des évènements organisés par des tiers, dont le Réseau des Centres de ressources périnatales.

3.3.3 Coopération avec les ministères

#engagement-dans-la-communauté *#esprit-de-collaboration* *#approche-globale*

Ministère de la Santé et des Services sociaux

- Des contacts réguliers par courriel, téléphone et visioconférence sont maintenus avec Nathalie Lévesque, répondante ministérielle en allaitement, Service de développement, d'adaptation et d'intégration sociale, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Ces contacts permettent d'échanger sur certains dossiers, de renforcer la visibilité du MAQ auprès du MSSS et d'établir des liens avec d'autres partenaires en santé publique. À l'occasion, des contacts ont eu lieu avec d'autres membres de l'équipe allaitement du MSSS ou d'autres départements.
- À la demande du MAQ, une rencontre formelle a eu lieu le 10 juin 2022 avec des représentantes de la Direction générale de santé publique et de la Direction générale du développement du bien-être et de la protection de la jeunesse pour le

MSSS, du conseil d'administration et de la direction pour le MAQ. Différents sujets ont été abordés afin de mieux comprendre le champ d'action de chacune des organisations et de favoriser la coopération.

- Le MAQ est un partenaire officiel du MSSS dans le cadre du *Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale en prévention en santé* (Gouvernement du Québec, 2022).
- Le MAQ a été invité avec 17 autres groupes provinciaux de femmes à participer régulièrement à des rencontres sur le dossier santé et bien-être des femmes.

Dofi *Les environnements favorables à l'allaitement entrent dans le champ de nombreux ministères : la famille et le secrétariat à la condition féminine, bien entendu, mais aussi le ministère du Travail pour la conciliation allaitement-travail, celui de l'environnement pour la contribution de l'allaitement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, etc. Mais développer des liens prend beaucoup de temps.*

3.3.4 Autres collaborations

#engagement-dans-la-communauté #esprit-de-collaboration #contribution-de-la-communauté

Observatoire des tout-petits

L'Observatoire des tout-petits publie chaque année un portrait. Lorsque le thème s'y prête, le MAQ veille à collaborer à sa visibilité. À l'automne 2021, le MAQ a contribué à la révision du portrait Comment se portent les tout-petits au Québec ? (Observatoire des tout-petits, 2021).

Nourri-Source Laurentides

Le MAQ est partenaire de leur document sur la poursuite de l'allaitement après l'entrée au service de garde qui est envoyé systématiquement aux utilisatrices de leurs services.

Les producteurs du lait du Canada

Le MAQ a contribué à la révision de leur guide destiné aux pouponnières des services éducatifs à la petite enfance. Qu'une telle association donne de l'information directement à des personnes en situation d'influencer les familles quant à l'alimentation de leur tout-petit est contraire au Code, bien que le lait de vache ne fasse pas partie des produits visés tant que le marketing ne cible pas les enfants de moins de trois ans. Cependant, il a semblé préférable d'influencer le contenu plutôt que de se retirer du projet, puisque le document aurait quand même été édité. Toutefois, le MAQ n'a reçu aucune rémunération ni autre avantage et a refusé d'être nommé parmi les collaborateurs afin de ne donner aucun crédit à ce guide.

3.3.5 Appuis du MAQ

Ma place au travail

Ma place au travail est une coalition en cours d'incorporation qui cherche des collaborateurs pour appuyer leurs démarches. Ma place au travail dénonce entre autres que, face aux manques de place, les petits avec des besoins particuliers risquent d'être écartés au profit d'autres familles. Or, l'allaitement est souvent perçu comme une difficulté supplémentaire par le personnel des services de garde. Parce que les femmes ne devraient pas avoir à choisir entre poursuivre leur allaitement et reprendre leurs activités professionnelles ou leurs études, le MAQ appuie Ma place au travail.

Allaitement dans l'espace public

Le MAQ a apporté son soutien à Isabelle Côté, femme interpelée au Centre Eaton parce qu'elle allaitait sur un banc, après qu'elle ait sollicité de l'aide pour faire connaitre son histoire afin que cela n'arrive pas à d'autres femmes. Le communiqué de presse a contribué à attirer l'attention des médias. Le MAQ a aussi fait la promotion de l'*Allaite-in*, prévu quelques jours plus tard, afin de prolonger l'occupation du sujet dans les médias. Les nombreuses entrevues que le MAQ a accordées durant la dernière semaine du mois de mars auront contribué à clarifier l'importance du respect des familles allaitantes dans l'espace public. Trois mois plus tard, le MAQ a tenu un Tour d'horizon sur le sujet.

3.4 Pratiques d'influence et de plaidoyer pour des environnements favorables à l'allaitement

3.4.1 Prises de position

#engagement-dans-la-communauté *#autonomie*
#transformation-sociale *#approche-globale*

Position féministe

La position féministe, ratifiée par les membres en 2019, a fait l'objet de révisions mineures pour clarifier certaines phrases et rendre le texte plus inclusif envers les personnes qui allaitent et qui ne s'identifient pas en tant que femmes. Les membres ont été consultées sur les modifications proposées en vue de leur ratification lors de l'assemblée générale annuelle de 2022.

Appellation « ressource communautaire en allaitement »

La définition d'une ressource communautaire en allaitement (RCA), tel qu'elle avait été révisée au cours de l'exercice 2020-2021, a été ratifiée par les membres lors de l'assemblée générale annuelle de septembre 2021. Cette définition a été transmise à l'équipe allaitement de la Direction générale de santé publique. Elle a servi de base pour plusieurs activités proposées.

Charte québécoise pour une saine alimentation

L'allaitement est la première saine habitude de vie à intervenir dans le développement optimal des enfants après leur naissance. Depuis février 2022, le MAQ est signataire de la *Charte québécoise pour une saine alimentation* (Table québécoise sur la saine alimentation, 2019) qui propose d'agir collectivement pour simplifier l'alimentation, la promouvoir de façon positive et nous assurer qu'elle est au cœur des priorités des Québécois. Adhérer à cette charte s'inscrit dans une volonté de déconfiner l'allaitement de la santé publique.

Des environnements favorables à l'allaitement pour contribuer à l'égalité entre les femmes et les hommes

Lors de la présentation aux membres de la position féministe du MAQ en 2019, l'assemblée a demandé au conseil d'administration d'expliciter en quoi « le soutien des femmes qui allaitent par la société en général est crucial dans la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes » (Mouvement allaitement du Québec, 2019).

La première étape du processus a été l'organisation d'une MAQ'conférence sur la perspective historique entre l'allaitement et le féminisme.

Afin de recueillir le plus d'opinions possible, le MAQ a diffusé un sondage auprès de sa liste de diffusion de l'infolettre afin de collecter des pistes de liens entre les environnements favorables à l'allaitement et la condition féminine. Les réponses des 102 répondantes ont permis de préparer l'atelier tout en validant l'intérêt de la population québécoise sur cette question.

Le 18 mars 2022, le MAQ a organisé un atelier de cocréation en format hybride pour établir ces liens, avec la même animatrice que pour les ateliers ayant mené aux valeurs du MAQ et à la position féministe, puisque ces trois démarches ont découlé l'une de l'autre. Au total, 16 personnes ont participé à l'atelier, dont 11 membres.

Suite à l'atelier, le MAQ a amorcé la rédaction d'une liste d'arguments démontrant comment les environnements favorables à l'allaitement contribuent à l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces arguments seront révisés par les membres ayant participé à l'atelier ou manifesté leur intérêt pour le projet. Ils seront présentés aux membres en marge de l'AGA 2022 afin de décider collectivement de la suite concrète à donner à cet exercice théorique.

3.4.2 Présence dans les médias

`#esprit-de-collaboration` `#contribution-de-la-communauté`

Communiqués de presse

Cinq communiqués de presse ont été diffusés durant l'année. Un peu moins que l'année précédente, mais les retombées ont été plus concluantes cette fois.

Les médias ont été très réactifs à l'évènement du Centre Eaton à la suite de la diffusion du communiqué de presse. De plus, un tollé a éclaté dans la sphère publique quant à la discrimination des femmes allaitantes, ce qui a amené deux personnes à prendre l'initiative de tenir un rassemblement à même le centre commercial le dimanche suivant l'incident. Pour ce faire, elles ont annoncé un *Allaite-in* sur les réseaux sociaux et sont parvenues ainsi à rassembler des centaines de personnes. Le MAQ a contribué à la visibilité de cet évènement en le diffusant sur ses réseaux et a invité au passage quelques élues, dont Manon Massé, députée de Sainte-Marie–

Saint-Jacques. Si cette dernière ne s'est pas jointe à l'évènement, elle a pourtant déposé, le 29 mars, une motion à l'Assemblée nationale, qui a été adoptée à l'unanimité, sur le droit d'allaiter dans l'espace public, sur l'importance de condamner toute entrave à ce droit et d'encourager toutes les mères qui le souhaitent à allaiter dans l'espace public.

Visibilité médiatique

De nombreuses publications médiatiques (articles, reportages, entrevues radio) ont couvert l'incident du centre Eaton, ou l'*Allaite-in,* et ont mentionné le MAQ au passage, soit à la suite d'une entrevue avec la directrice ou après des recherches sur l'organisme. D'autres publications médiatiques, ne mentionnant pas le MAQ, abordaient tout de même l'enjeu de l'allaitement dans l'espace public et portaient à réfléchir.

Lors de cette période mouvementée, le MAQ en a profité pour solliciter l'émission *Tout le monde en parle* (TLMP) afin de prendre part à une discussion télévisuelle aux côtés d'Isabelle Côté, la femme impliquée dans le cas du Centre Eaton. Cette proposition n'a pas été retenue.

Outre cet épisode riche en visibilité, deux autres entrevues (avec Naître et Grandir & le Journal Métro) sur des sujets différents ainsi qu'une intervention auprès d'un média (Protégez-Vous), afin de le sensibiliser au Code, ont eu lieu.

Pour réduire les couts de diffusion, le MAQ souscrit l'abonnement collectif à CISION offert par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (la Table) à ses membres. Cette plateforme permet d'envoyer des communiqués par courriel à des médias ou des journalistes filtrés selon différents critères (type de média, nom de journalistes, domaine d'intérêt, etc.). L'inconvénient par rapport à la diffusion via le Groupe CNW est que les communiqués ne restent pas archivés sur leur fil de presse. Les avantages principaux sont le cout et l'absence de limites pour le nombre de communiqués et pour leur longueur.

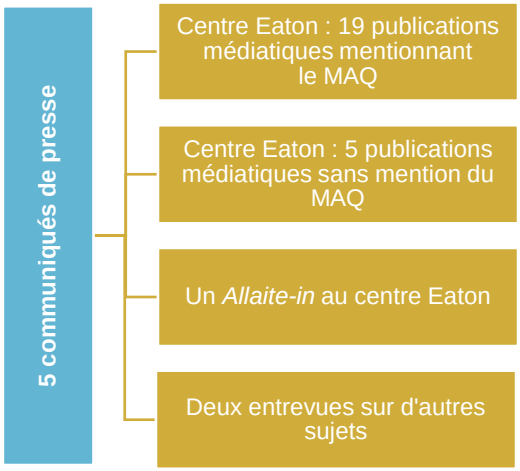

Les critères de sélection de la liste des médias et des journalistes étant les mêmes que pour la Fédération Nourri-Source, membre partenaire du MAQ et membre de la Table, les listes sont partagées. En plus de celles élaborées par Nourri-Source, le MAQ a créé une liste des journalistes qui lui ont déjà accordé au moins une entrevue.

Le lien direct entre l'émission d'un communiqué de presse et la présence du MAQ sur les différents médias n'est pas toujours visible. Le MAQ est parfois directement sollicité par des recherchistes pour des médias traditionnels ou des contenus de site web.

Défi *L'allaitement est un geste qui découle d'une décision personnelle. La promotion de l'allaitement est souvent pointée comme une source de pression sur les épaules des femmes. L'allaitement est alors perçu comme un sujet polarisant. Il en résulte que les médias sont très frileux d'aborder ce thème. Pourtant, rendre les environnements favorables à l'allaitement est une responsabilité de société à laquelle tout le monde devrait contribuer.*

3.4.3 Création d'espaces de dialogue

#engagement-dans-la-communauté #approche-globale
#vie-associative #transformation-sociale

Afin de donner une place dans la sphère publique à des discussions sur les environnements favorables à l'allaitement, le MAQ organise tantôt des conférences virtuelles sur le sujet , tantôt prend la parole comme conférencier principal lors d'évènements externes.

MAQ'conférences : Regards sur l'allaitement un environnement à la fois

Une *MAQ'conférence* est une présentation d'une heure, suivie d'une période de questions de trente minutes, sur un sujet connexe aux environnements favorables à l'allaitement. Lorsque les conférencières y consentent, les conférences sont offertes en rediffusion pour une durée limitée. Les membres individuelles et toutes les personnes affiliées à un membre partenaire du MAQ y ont accès gratuitement. Les autres individus doivent acquitter un tarif de 10 $. Le cout a été ajusté à 12 $ à partir de juillet. Bien que ne donnant droit à aucun crédit de formation, le MAQ a distribué un certificat de participation à toutes les personnes présentes lors du direct.

Par Claude Didierjean-Jouveau, autrice, éditrice, conférencière, spécialisée dans l'allaitement depuis plus de 40 ans.
(118 personnes en direct, 30 en rediffusion)

Par Gabrielle Joncas-Brunet, sexologue spécialisée en éducation à la sexualité, à la culture du consentement et à la parentalité.
(61 personnes en direct, pas de rediffusion)

Par Janie Vachon Robillard, directrice de l'Institut national de portage des enfants (INPE) et pionnière de l'enseignement du portage d'enfant au Québec.
(64 personnes en direct et 9 en rediffusion)

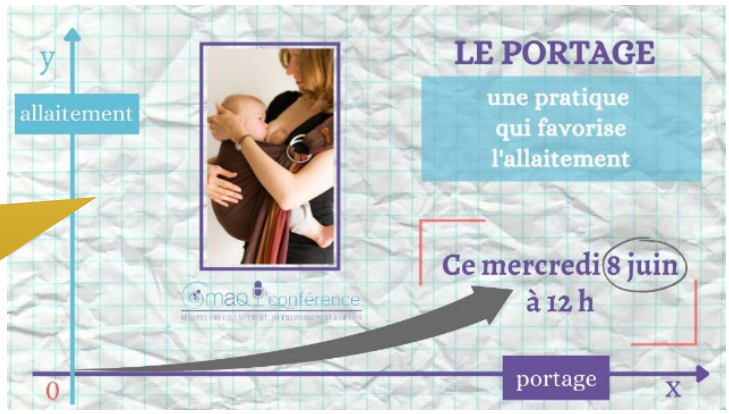

Tours d'horizon

Comparativement aux MAQ'conférences qui ont un objectif de formation, les Tours d'horizon visent à transmettre une information générale à un public plus large. L'accès à ces évènements est sans frais et il est normalement diffusé en direct via Facebook. L'objectif est de faire intervenir un minimum de trois personnes détenant des profils distincts sur un enjeu lié aux environnements favorables à l'allaitement. À la suite du cas du Centre Eaton qui a beaucoup fait réagir, le MAQ a décidé de ramener l'allaitement dans l'espace public sur la table et d'approfondir cet enjeu selon une perspective féministe. Le Tour d'horizon de juin 2022 a permis de décortiquer l'aspect parfois subtil, mais tout autant discriminatoire, de cette pratique dans la sphère publique. Il a aussi donné lieu à des avenues rassurantes pour les femmes afin qu'elles puissent allaiter l'esprit tranquille et qu'elles puissent tenir compte du soutien et des recours à leur disposition si jamais leur droit d'allaiter dans l'espace public venait à être bafoué.

Le webinaire a eu lieu en direct avec cinq intervenantes, notamment du Secrétariat de la condition féminine, de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) et de l'Université Laval afin d'élucider l'enjeu féministe qui fait partie intégrante de la discrimination des femmes qui décident d'allaiter dans l'espace public. La diffusion en direct sur Facebook d'un Tour d'horizon fait en sorte qu'il demeure accessible virtuellement sur Watch Facebook.

Par quatre intervenantes : Élise Demers (SCF), Isabelle Côté (mère interpelée au Centre Eaton), Julie Dumontier (CDPDJ), Louise Langevin (ULaval)

Comme conférencier invité

Le MAQ propose des conférences sur divers enjeux touchant les environnements favorables à l'allaitement, en plus d'une conférence qui présente ces environnements de façon plus globale. Selon le contexte dans lequel la conférence est présentée, le MAQ l'offre gratuitement ou contre une petite compensation financière.

- Journée des professionnelles, direction régionale de santé publique de Montréal
  - Les environnements favorables à l'allaitement : pourquoi, pour qui, comment ?
  - Environ 270 participantes à distance
- Formation continue des marraines d'allaitement, Nourri-Source Montréal
  - Les environnements favorables à l'allaitement : pourquoi, pour qui, comment ?
  - 7 participantes à distance
- JASP : une journée thématique sur les environnements favorables à l'allaitement
  - Trois interventions
  - Une centaine de participantes à distance

Défi *Idéalement, le MAQ devrait former des conférencières dans toutes les régions du Québec pour expliquer ce que sont les environnements favorables à l'allaitement, leur importance et les raisons pour lesquelles il s'agit d'une responsabilité de société.*

Kiosques de présentation

En raison de l'état d'urgence sanitaire, il n'y a eu aucun évènement majeur en présentiel sur le thème de la périnatalité. Le MAQ a tenu un kiosque discret lors de l'*Allaite-in* au Centre Eaton en mars 2022.

3.5 Renforcement des compétences en allaitement des professionnelles de la santé

#contribution-de-la-communauté #engagement-dans-la-communauté #transformation-sociale #approche-globale #esprit-de-collaboration #vie-associative #bienveillance #féminisme

3.5.1 Contexte

Parmi leurs principaux besoins en matière de soutien en allaitement, les mères québécoises soulignent l'importance d'uniformiser l'information transmise par les différentes professionnelles de la santé rencontrées au lieu de naissance, et d'assurer que celles qui suivent les femmes pendant la grossesse, surtout les primipares, les préparent mieux à faire face aux défis possibles en lien avec l'allaitement. Pour mieux soutenir les femmes dans leur expérience en allaitement, les mères québécoises ont aussi recommandé que les connaissances et les compétences des professionnelles de la santé soient améliorées. (Haieck & Semenic, 2016)

3.5.2 Objectifs spécifiques

Le rôle du MAQ n'est pas d'établir les programmes de formation, mais de plaider pour une harmonisation des compétences minimales en allaitement de toutes les professionnelles de la

santé du Québec, et ce, dès leur formation initiale, et pour un renforcement des compétences, incluant les connaissances, les attitudes et les habiletés.

Bien que le comité soit dissout, ses dernières membres restent et poursuivent leur soutien au MAQ à travers diverses activités et sous forme de soutien ponctuel. Le MAQ poursuit sa contribution au rehaussement des compétences en allaitement à travers divers projets, en plus d'un soutien direct au Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé (GS-FAPS).

Objectifs des actions menées au cours de l'exercice :

- Partager les connaissances et les outils sur le plaidoyer pour une formation harmonisée en allaitement ;
- Soutenir le GS-FAPS ;
- Rendre accessible la formation nationale en allaitement aux apprenants ;
- Collaborer à diverses initiatives visant le renforcement des compétences en allaitement des professionnelles de la santé.

3.5.3 Financement

Solde du fonds du comité formation

En 2019-2020, le MAQ a reçu un financement à même la marge discrétionnaire du Dr Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, de 3 000 $ sur une demande de 9 910 $. Cette somme était destinée à l'organisation d'une journée thématique visant l'élaboration d'un énoncé conjoint entre les ordres professionnels pour harmoniser les compétences minimales en allaitement. Une partie de cette somme avait été utilisée pour une conceptualisation graphique qui a été rachetée par le ministère de la Santé et des Services sociaux. La somme récupérée s'est ajoutée au fonds. La journée thématique ne pouvant pas être organisée dans le contexte de la pandémie, le fonds a été utilisé pour soutenir le GS-FAPS, dont les objectifs sont similaires. Pour plus de détails sur les dépenses, voir le chapitre du rapport financier.

Financement pour une journée de formation en allaitement du Cercle du doyen de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal

Le financement du Cercle du doyen de la Faculté de pharmacie pour une journée de formation en allaitement pour le GS-FAPS n'a pas été utilisé, car les activités n'ont pas pu être réalisées dans les délais acceptables étant donné la COVID-19. Le manque de ressources humaines pour mener ce projet a empêché sa conduite par la suite. Le fonds a été perdu.

Défi *Les membres du GS-FAPS ont déjà un horaire surchargé et la nécessité de s'adapter aux mesures sanitaires dues à la pandémie a retardé les travaux en cours. Le GS-FAPS est à la recherche d'une deuxième coresponsable. La volonté du GS-FAPS et du MAQ de travailler à ce que les compétences initiales des professionnelles de la santé soient renforcées est toujours là.*

3.5.4 Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé (GS-FAPS)

Journées annuelles de santé publique

Dans le cadre des Journées annuelles de santé publique (JASP), **Isabelle Michaud-Létourneau** et **Alena Valderrama**, responsable et membre du GS-FAPS respectivement, ont organisé une journée thématique sur les environnements favorables à l'allaitement intitulée : **Rendre les environnements favorables à l'allaitement, tout le monde y gagne !** (Institut national de santé publique, 2021) Cette journée avait comme objectif d'expliquer les différentes dimensions du concept d'environnements favorables à l'allaitement, d'identifier les actions requises pour la création de ces environnements et de reconnaitre les opportunités et les défis à surmonter.

Le MAQ a activement participé à la préparation en apportant un soutien direct pour le recrutement de plusieurs des 14 conférencières, pour la synchronisation des contenus et pour le soutien technique. L'organisation s'est également faite en partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Près d'une centaine de personnes ont assisté aux différentes conférences.

Dofi *Plusieurs liens entre une formation initiale adéquate des professionnelles de la santé et la création d'environnements favorables à l'allaitement ont été expliqués de façon à démontrer la pertinence de rehausser cette formation. Un tel travail est indispensable pour que le système de santé lui-même devienne graduellement un modèle d'environnement favorable à l'allaitement avec des professionnelles de la santé compétentes pour mieux soutenir les personnes qui veulent allaiter, de même que toutes les familles.*

Numéro spécial de cinq articles sur l'allaitement du Médecin du Québec

Plusieurs membres du GS-FAPS participent à la rédaction d'un numéro spécial de cinq articles qui sera publié en avril 2023 dans la revue *Médecin du Québec* (Le médecin du Québec, 2021). C'est une grande équipe interdisciplinaire qui rédige ces articles. Les travaux de rédaction et de révision sont toujours en cours. Un des articles porte sur les compétences en allaitement des omnipraticiens.

Énoncé interprofessionnel sur la formation en allaitement des professionnels de la santé

Avec le soutien d'une chargée de projet rémunérée par le MAQ, le GS-FAPS a conçu et mené ce projet qui est toujours en cours. L'objectif de l'énoncé est de souligner l'importance d'harmoniser et de rehausser la formation en allaitement des futures professionnelles de la santé au Québec. L'énoncé fut le fruit d'une démarche collaborative entre plusieurs ordres professionnels et le GS-FAPS. Ce dernier a mené des consultations dans ses rangs afin de s'assurer que le contenu de l'énoncé soit contextualisé, qu'il reflète l'état des connaissances actuelles sur le sujet et qu'il réponde aux attentes de son public cible. Des demandes d'avis sur cet énoncé ont été envoyées à dix ordres professionnels et deux fédérations professionnelles. Le contenu de ces demandes a

été adapté en tenant compte du contexte particulier de chaque organisation et de ses orientations stratégiques. Il a été revu et finalisé par un ou plusieurs membres du GS-FAPS qui appartiennent à la même organisation, lorsque ceci fut possible.

Les trois ordres professionnels ayant participé directement aux travaux du GS-FAPS ont émis des réponses favorables et sont en attente de la version finale de l'énoncé pour son approbation finale par leur conseil d'administration. Une fédération et cinq ordres professionnels n'ont pas émis de réponse favorable. Selon les réponses reçues, le GS-FAPS conclut qu'il y a lieu de poursuivre le dialogue avec les ordres afin de mieux faire comprendre les enjeux en lien avec la formation en allaitement, surtout par les décideurs et les membres des comités responsables de la formation dans les ordres. Le GS-FAPS estime aussi avoir besoin d'une représentativité plus active et efficace auprès des ordres autour de l'énoncé. Plusieurs démarches et suivis ont été mis en place, notamment pour poursuivre l'engagement auprès de ces ordres et leur fournir l'information pertinente et en temps opportun.

Appel de projets du Secrétariat à la Condition féminine

Grâce à la participation du GS-FAPS et de plusieurs membres bénévoles, le MAQ a déposé un projet dans le cadre de l'appel de projets du Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes du Secrétariat à la Condition féminine (SCF).

Le GS-FAPS fait partie des cinq partenaires principaux du projet, d'un montant total de 342 728 $ sur trois ans, intitulé **Mieux soutenir les femmes qui veulent allaiter : projet de démonstration afin de rehausser les compétences des professionnels de la santé**. Le GS-FAPS a déposé une lettre d'appui en faveur de ce projet. Ce dernier propose une boite à outils pour rehausser les compétences en allaitement des professionnels de la santé. Elle fera l'objet d'un projet de démonstration dans 3 milieux du Québec et comprendra :

- La Formation nationale en allaitement du MSSS ;
- La Trousse d'outils de vérification des compétences en allaitement ;
- Des capsules vidéos pour conscientiser aux besoins des femmes ;
- Des feuillets de plaidoyer.

Des enseignements seront tirés de l'expérience et les éléments de succès seront identifiés pour être disséminés à travers la province.

Le financement demandé au SCF est de 299 726 $. La réponse est attendue au cours de l'automne 2022, pour un démarrage en janvier 2023. L'obtention n'étant pas raisonnablement assurée, les sommes correspondantes ne sont pas incluses au budget présenté.

3.5.5 Autres avancées

Dissolution du comité formation et rétrospective de ses travaux

La dissolution de comité formation était prévue lors de sa commémoration des 10 ans. Du fait que l'assemblée générale de 2020 a été tenue uniquement en virtuel, l'évènement a été repoussé à l'assemblée générale annuelle du 13 septembre 2021. Pour finir en beauté, le comité formation a présenté une rétrospective de ses travaux puis a animé une discussion sur ce qui peut être fait par le MAQ et le GS-FAPS pour favoriser un rehaussement des compétences en allaitement de toutes les professionnelles de la santé. Cette activité a également officialisé le passage officiel du flambeau au GS-FAPS, qui bénéficie toujours d'un appui actif du MAQ et de plusieurs membres bénévoles de manière informelle.

Formation nationale en allaitement

La formation nationale en allaitement a été mise en ligne par le MSSS en février 2021. Comme cette formation est dispensée sur une plateforme destinée à la formation continue, elle n'est de facto pas accessible aux apprenantes (sauf celles en stage dans le réseau de santé et de services sociaux). Le MAQ a conclu un accord avec le MSSS pour qu'une copie de la formation soit sur son site web et qu'il gère l'accès aux étudiantes et la délivrance d'un certificat.

La plateforme Moodle et la formation ont été installées au cours de l'hiver 2022. La complexité de la plateforme et la succession des congés maladie ont empêché de finir la configuration et de la prendre en main. Plusieurs enseignantes ou formatrices de bénévoles ont déjà manifesté leur intérêt de gérer des cohortes pour suivre les avancées des apprenantes qu'elles encadrent.

Collaboration avec l'Université de Montréal

Par l'entremise de **Jacqueline Wassef**, chargée de cours à l'École de santé publique de l'Université de Montréal, une nouvelle collaboration a eu lieu avec un groupe d'étudiantes à la maitrise en santé publique. Ces étudiantes, chargées de rédiger une note politique au sujet du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé (le Code), ont demandé à rencontrer le MAQ afin de bien comprendre le Code et sa portée, ainsi que pour réfléchir aux possibilités (angle, cible…) en fonction du délai qui leur était imparti pour cette rédaction. Cette collaboration a été très appréciée de part et d'autre. Elle a permis de développer des liens avec des personnes qui vont œuvrer en santé publique, tout en contribuant à faire connaitre le MAQ, les environnements favorables à l'allaitement, ainsi que le Code et la nécessité de l'encadrer et de le faire appliquer.

3.6 Plaidoyer pour protéger les familles face aux tactiques marketing de l'industrie de l'alimentation des tout-petits

#contribution-de-la-communauté #transformation-sociale #approche-globale #esprit-de-collaboration #vie-associative #bienveillance #féminisme

3.6.1 Contexte

Défi *À partir du moment où une femme annonce au monde qu'elle va avoir un bébé et qu'elle commence à chercher des informations en ligne, elle devient une cible pour les responsables du marketing des préparations commerciales pour nourrissons. L'industrie songe à tous les moyens afin de tirer parti de ses peurs et insécurités. Le marketing prend le visage de personnes en qui elle a confiance et déforme la réalité afin de la persuader d'acheter ses produits.*

Le pouvoir économique, social et politique de l'industrie des préparations commerciales pour nourrissons (PCN) et des produits connexes a transformé un enjeu de santé en un enjeu financier pour les actionnaires de l'industrie.

Afin de protéger l'allaitement, tout en assurant une utilisation correcte des PCN et des produits connexes lorsque c'est nécessaire, le Canada est signataire du *Code international de*

commercialisation des substituts du lait maternel et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé (le Code), adopté en 1981 par 118 pays. Son but n'est pas d'interdire l'utilisation de ces produits, mais plutôt de veiller à ce qu'ils ne soient pas distribués par des méthodes susceptibles de nuire à l'allaitement. Le Code vise à encadrer le marketing de tous les produits (biberons, tétines, suces…), boissons et aliments spécifiquement destinés aux enfants de moins de trois ans. Il vise aussi à contrer leur idéalisation par l'intermédiaire d'images ou de textes. Le Code protège tous les enfants, peu importe leur mode d'alimentation.

À ce jour, l'application du Code n'est assujettie à aucune loi ou aucun règlement canadien ou québécois, et force est de constater que l'autorégulation de l'industrie ne fonctionne pas. En février 2022, dans un rapport portant sur les tactiques marketing de l'industrie et leur impact sur les décisions relatives à l'allaitement, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) déclarait que « le marketing des substituts du lait maternel est beaucoup trop répandu, trompeur et insistant » et « qu'il faut de toute urgence adopter et appliquer une règlementation sur le marketing abusif pour protéger la santé des enfants ». (Organisation mondiale de la Santé & UNICEF, 2022)

Au Québec, 90 % des femmes amorcent l'allaitement à la naissance de leur enfant, mais seulement 8 % d'entre elles cessent l'allaitement au moment où elles l'avaient prévu (Observatoire des tout-petits, 2019), en partie à cause de la « culture du biberon » issue du marketing intensif pour les produits de remplacement de l'allaitement.

L'industrie des PCN génère plus de 55 milliards de dollars en ventes chaque année dans le monde et investit de 5 % à 10 % de son chiffre d'affaires dans le marketing. C'est colossal par rapport aux maigres sommes investies en santé publique dans la promotion, le soutien et la protection de l'allaitement, sans compter que le Québec investit moins que les autres provinces en santé publique. Ce marketing exerce une pression intense sur les parents et influence leurs décisions quant à l'alimentation de leur enfant, directement ou par son effet sur les normes sociales. L'industrie crée ou entretient des barrières qui nuisent à la poursuite de l'allaitement. Elle mise sur un sevrage précoce et une utilisation prolongée de ses produits. À l'évidence, le marketing nuit à l'allaitement, fragilise la santé de la population et engendre des couts pour la société.

De plus, plusieurs femmes et plusieurs familles sont victimes d'inégalités sociales, financières ou de santé, ce qui les rend encore plus vulnérables aux tactiques marketing. Or, c'est souvent parmi ces personnes que l'on retrouve les taux d'allaitement les plus faibles. Ces pratiques non éthiques amplifient la pression mise sur les épaules des femmes en créant des barrières à la mise en œuvre de la décision d'allaiter et en créant de la confusion autour des messages de santé publique.

Dofi *Très peu de discours font contrepoids à celui de l'industrie à cause du caractère sensible du sujet. Dès qu'il est question d'allaitement, il y a la perception qu'on en fait la promotion. Or, les discours visant les changements de comportements des individus en l'absence d'environnements favorables sont reconnus pour être inefficaces. La promotion de l'allaitement en l'absence d'un soutien adéquat et d'une protection efficace ajoute de la pression sur les femmes. Cette absence de contrediscours à celui de l'industrie lui laisse le champ libre pour influencer non seulement les décisions prises par les femmes, mais aussi la norme sociale qui en découle en banalisant l'utilisation de ses produits.*

3.6.2 Objectifs spécifiques

L'objectif ultime du vaste projet de plaidoyer pour le Code est de protéger les familles des tactiques marketing de l'industrie de l'alimentation des tout-petits, et ce, en interpelant les gouvernements concernés afin que les articles du Code soient enchâssés dans des lois, et que leur application soit surveillée suivant les directives de l'OMS. À cette fin, le MAQ œuvre à tous les niveaux : prise de position, interventions, soutien aux RCA pour les interventions sur leur territoire, publication d'outils de sensibilisation, d'une Revue de littérature scientifique et d'un rapport d'enquête (à venir, automne 2022).

Pour les cinq années à venir (2022-2027), l'objectif du projet est la mise en œuvre du plaidoyer pour l'application du Code au Québec et au Canada, pour en arriver, en juin 2027, à la mise à l'agenda politique.

Objectifs des actions menées au cours de l'exercice :

- Faciliter le respect du Code dans différents milieux (notamment par la publication d'outils et lors d'interventions) ;
- Déconstruire la polarisation autour de l'allaitement et du Code ;
- Faire connaitre les travaux du MAQ à l'international en collaborant avec des organisations qui œuvrent à faire respecter le Code et en diffusant les outils du MAQ ;
- Effectuer une veille stratégique sur ce qui entoure le Code et documenter les effets des manquements au Code sur la poursuite de l'allaitement, la santé et le bienêtre des familles et de la société ;
- Élaborer des outils de plaidoyer ;
- Élaborer un plan stratégique de plaidoyer pour le Code pour les cinq prochaines années.

3.6.3 Financement

Au cours de l'exercice, le MAQ a reçu un financement de 100 000 $ de la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) dans le cadre d'une démarche de dialogue pour planifier son projet de plaidoyer pour le Code. De plus, le solde des subventions salariales obtenues en 2020-2021 a été versé durant l'exercice. Le solde du financement pour le rapport d'enquête qui avait été affecté pour l'exercice a été épuisé. Pour plus de détails sur les dépenses, voir le chapitre du rapport financier.

3.6.4 Avancées

Prise de position sur l'application du Code

Le comité Code agit à l'occasion comme comité d'expertes. Il donne son avis sur son application en se basant sur l'esprit du Code et les réalités de la société québécoise. Le comité Code répond à des questions précises qui lui sont adressées. Lorsqu'un avis ou une recommandation fait l'unanimité au sein du comité, le résultat devient difficilement discutable.

Protégeons l'allaitement : tout le monde a un rôle à jouer – série de feuillets

L'objectif de ce projet est de créer un ensemble de feuillets pour faciliter la compréhension et l'application du Code en vue de protéger l'allaitement, et ce, dans différents environnements.

Chaque feuillet comprend une mise en contexte, présente les informations du Code qui touchent le milieu visé, cite des exemples concrets et inspirants de bonnes pratiques, et se termine par une annexe commune sur les ressources en allaitement. Ces feuillets sont conçus comme une aide à l'intervention et non comme un outil de sensibilisation pour un large public. Au cours de l'exercice, trois feuillets ont été finalisés et publiés, et trois ont été traduits.

Rapport d'activités du comité Code du MAQ pour INFACT Canada

INFACT Canada montre un grand intérêt pour le travail du comité Code MAQ. Afin de répondre à sa demande d'informations, au printemps 2022, le MAQ a produit un rapport d'activités sur son projet *Alimentation des tout-petits : protéger les familles contre les stratégies marketing de l'industrie*. Ce rapport présente brièvement chaque dossier du MAQ en lien avec le Code. INFACT Canada a apprécié le rapport et l'a fait suivre à l'International Baby Food Action Network (IBFAN). Une belle visibilité pour le MAQ et ses activités, autant au Canada qu'à l'international.

Campagne de diffusion des publications du MAQ sur le Code

À l'automne 2021, le MAQ a publié une revue de littérature (Mouvement allaitement du Québec, 2021), qui brosse un portrait global – et alarmant – des principales stratégies marketing utilisées par l'industrie des premiers aliments et de leurs conséquences. Elle a ensuite été diffusée auprès d'organismes canadiens (Terre-Neuve-et-Labrador, Ontario, Saskatchewan…) et auprès d'organisations francophones en France, en Belgique, au Luxembourg, en Suisse, et même au Burkina Faso. Une association néerlandaise a demandé si elle était aussi accessible en langue anglaise, mais le MAQ n'a pu répondre positivement à cette demande, n'ayant pas le budget à cet effet. La Revue et les feuillets sont accessibles sur le site web du MAQ.

Veille stratégique de l'actualité autour du Code

Défi *Le fait que le MAQ soit situé au Québec et travaille principalement en français ajoute un niveau de difficulté supplémentaire à celui du sujet de l'allaitement et des environnements favorables à l'allaitement. La veille de l'information doit se faire dans les deux langues officielles (par mots-clés, par exemple), et les informations trouvées ou reçues doivent souvent être traduites pour être utilisées, que ce soit au sein de l'équipe, des comités, ou pour les publications qui s'adressent à la population.*

Le MAQ effectue une veille de l'actualité autour du Code afin de :

- Approfondir ses connaissances sur les effets du marketing de l'industrie ;
- Saisir les tactiques et les arguments qu'elle utilise auprès des femmes, des familles, des professionnelles de la santé, du réseau de la santé, et du grand public ;
- Voir comment ces stratégies marketing évoluent (ainsi que la gamme de produits commerciaux vendus) ;
- Identifier des alliées et partenaires potentielles d'ici et d'ailleurs.

La veille d'information se fait en assistant à des présentations et lancements de rapports ou d'outils liés au Code, et par la lecture d'informations ou d'études sur le sujet. L'information émane principalement d'organisations dont l'OMS et l'UNICEF, Alive & Thrive, The Ocean, etc., mais aussi parfois de médias ou de divers organes des gouvernements. Le MAQ compte aussi sur les connaissances des membres du comité Code pour bien saisir les enjeux, et en avoir une fine compréhension, ce qui est essentiel à la planification d'un plaidoyer pour l'application du Code.

Alimentation des tout-petits : protéger les familles face aux stratégies marketing de l'industrie – Rapport d'enquête

Défi *Vu la quantité et le type de manquements au Code qui ont été colligés, une réorganisation complète du document a été faite suivant les types de tactiques marketing (publicité, rabais, échantillons, promotion sur les réseaux sociaux, commandites, etc.) et les publics visés (femmes, familles, organismes communautaires, professionnelles de la santé, réseau de la santé, etc.). Malgré une charge de travail imposante et le manque de personnel, la rédaction du rapport d'enquête achève. Le MAQ espère publier ce rapport d'enquête d'ici la fin de 2022.*

Parce que la production du rapport d'enquête exige de se tenir au courant des stratégies de promotion des fabricants, le MAQ a poursuivi l'enquête sur les tactiques intensives de l'industrie de l'alimentation des tout-petits, en effectuant des visites sporadiques sur le « terrain » (réseaux sociaux, sites internet de fabricants ou de distributeurs, médias sociaux d'influenceuses…), ce qui a permis de constater la rapidité avec laquelle les tactiques s'adaptent ou changent en continu.

De plus, beaucoup de femmes et d'organismes ont continué de faire suivre au MAQ des témoignages et des captures d'écran de manquements au Code : des informations précieuses autant pour avoir l'œil sur le terrain que pour voir qui est ciblée, et par quel type de promotion.

Alimentation des tout-petits : protéger les familles face aux stratégies marketing de l'industrie – Planification du plaidoyer pour le Code

Défi *Encore aujourd'hui, peu de personnes ont conscience que la banalisation des PCN et produits connexes par l'industrie est un important facteur ayant contribué à la chute des taux d'allaitement et au manque d'information et de soutien global aux personnes qui souhaitent allaiter. Dans ces circonstances, comment mobiliser les personnes et organisations influentes pour qu'elles agissent en vue de faire connaitre et respecter le Code ?*

Dans le cadre de la démarche de dialogue avec la FLAC, le MAQ a collaboré avec une firme de stratégie-conseil pour planifier son projet de plaidoyer pour le Code. Plusieurs rencontres ont eu lieu, dont la tenue de groupes de discussion focalisée, afin d'échanger des perspectives quant aux enjeux et aux défis entourant un meilleur encadrement règlementaire du marketing de l'industrie de l'alimentation des tout-petits. Ces discussions ont permis de faire ressortir les constats suivants :

- Peu d'acteurs sont sensibilisés à la question du Code : une méconnaissance générale du système de soins de santé à l'égard de l'allaitement, du soutien à l'allaitement et du Code rend difficile de faire les liens entre les difficultés d'allaitement et le non-respect du Code.
- La règlementation du marketing de l'industrie de l'alimentation des tout-petits n'est pas une priorité dans la société québécoise. Outre pour les personnes déjà fortement sensibilisées, la question du Code n'est pas perçue comme prioritaire, notamment parce que les effets du marketing sont invisibles et insidieux.
- Les femmes ressentent une pression importante. Le fait que l'allaitement est valorisé mais mal soutenu ouvre la porte à l'influence du marketing, qui sape les

efforts pour rendre les environnements favorables et pour la mise en place d'un accompagnement à la hauteur des besoins. En conséquence, les femmes ressentent une pression importante, quelle que soit leur décision ; l'allaitement peut être perçu comme un « enjeu de performance » et un sevrage précoce et non désiré peut engendrer de fortes émotions, comme un ressentiment qui perdure.

L'industrie dénonce la pression mise sur les femmes pour qu'elles allaitent en faisant croire qu'elle est leur alliée, un stratagème qui masque la pression commerciale pour acheter leurs produits. Ces ruses marketing sont particulièrement insidieuses, car elles entretiennent l'idée d'une dichotomie entre bébés allaités et bébés nourris de PCN, et maintiennent artificiellement le clivage entre les familles. Pourtant, les statistiques démontrent qu'il existe toute une variété de parcours d'allaitement entre l'allaitement exclusif et le sevrage total. Au Québec, beaucoup de femmes commencent par l'allaitement et passent aux PCN.

À l'invitation du MAQ, le 17 février 2022, **Isabelle Michaud-Létourneau** a fait une présentation auprès de la firme de stratégie-conseil lors d'une rencontre à laquelle les membres du comité Code ont été invitées : *Plaidoyer entourant l'implantation du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans neuf pays d'Asie du Sud-est et d'Afrique.* Le contexte québécois diffère quelque peu de celui de ces pays, en ce sens que les enjeux sanitaires entourant le non-allaitement ne sont pas les mêmes. Toutefois, cette présentation a été très éclairante sur les barrières rencontrées et les stratégies qui fonctionnent.

Toutes les activités qui se sont tenues dans le cadre de cette phase de dialogue ont permis de bien avancer la planification du projet et de démontrer que, dans la perspective de la réalisation d'un premier plan stratégique pour une période de cinq ans, il serait illusoire de penser pouvoir effectuer une démarche complète allant jusqu'à l'implantation et l'évaluation d'un Code national par les paliers de gouvernements compétents. Selon les exemples étudiés, il faut plutôt compter de 10 à 15 ans pour compléter ces étapes.

Dans ce contexte, l'objectif qui est fixé pour ce premier plan stratégique quinquennal est de réaliser une première mise à l'agenda, d'engager les actrices clés dans une démarche d'encadrement du marketing de l'industrie de l'alimentation des tout-petits et de trouver du financement pour les cinq années suivantes. Le plan d'action proposé est centré sur la création d'un groupe stratégique (GS-Code) composé d'actrices sensibilisées à la question du Code et disposant de leviers pour mettre en œuvre un plan d'action développé autour de trois objectifs : (1) la mobilisation, (2) le plaidoyer et (3) le financement. Le GS-Code sera indépendant du MAQ et regroupera des organisations et des personnes clés. Les premières invitées sont déjà identifiées. La première tâche du GS-Code, qui se réunira dès l'automne 2022, sera de définir le nom et la structure du groupe et de repérer de nouvelles membres.

3.6.5 Interventions directes auprès d'organisations

Défi *À l'ère numérique, où les communications verbales sont de moins en moins nombreuses, il s'avère parfois difficile de joindre certaines organisations pour des interventions téléphoniques. Le Code étant complexe (et peu connu), et les interventions souvent sensibles, il est essentiel de pouvoir en discuter de vive voix, ce qui permet de désamorcer les mauvaises interprétations de l'intervention, de ne pas tomber dans le piège de la promotion de l'allaitement, et de recentrer la discussion sur sa protection.*

Au cours de l'exercice, le MAQ a fait une dizaine d'interventions auprès d'organismes

communautaires membres du MAQ et d'autres organisations, après avoir été informé de pratiques contrevenant au Code. En plus de ce nombre, le MAQ collige et vérifie l'information reçue lorsqu'il s'agit de pratiques d'organisations locales non membres du MAQ, en discute avec le comité Code au besoin, puis en informe la ressource communautaire en allaitement (RCA) du territoire en lui proposant un accompagnement pour faire l'intervention. Les interventions doivent être faites de vive voix afin de désamorcer tout malentendu. Ces interventions du MAQ sont généralement bien reçues, et mènent à des changements de pratiques, lorsqu'il est possible de parler à une responsable.

Lorsqu'il s'agit de membres du MAQ, les interventions, discrètes et bienveillantes, servent principalement à faire connaitre le Code et à garder un œil sur le terrain. Cela permet d'avoir une meilleure idée de leurs connaissances sur le Code et de les soutenir dans leurs pratiques. Ces interventions sont incontournables, puisque la déclaration de principes du MAQ comprend le respect du Code.

Les interventions auprès d'organisations non membres du MAQ visent plusieurs objectifs : faire connaitre l'existence du Code, prendre le pouls du territoire québécois et canadien, avoir une idée de la connaissance qu'en ont les organisations et leur offrir l'information essentielle au respect du Code dans leur secteur d'activités. Les manquements observés étaient liés, soit à la publication de textes, d'images ou d'appellations contraires au Code, soit à la commandite d'évènements par des fabricants de produits visés par le Code. Par exemple, le MAQ a interpelé l'Office québécois de la langue française (OQLF), via son formulaire en ligne, pour suggérer de revoir la fiche sur l'appellation « lait maternisé » qui contrevient au Code. La fiche (*Grand dictionnaire terminologique - préparation commerciale pour nourrisson*, s. d.) a été rapidement revue par l'OQLF pour privilégier le terme « préparation commerciale pour nourrisson ».

À deux reprises au cours de l'année, le MAQ a appelé ses membres à se mobiliser pour écrire à des organisations canadiennes qui ont reçu des commandites de l'industrie pour des évènements destinés à des professionnelles de la santé. Tenter une intervention téléphonique dans ces cas aurait probablement demandé beaucoup de temps pour peu ou pas d'efficacité. Avec le soutien d'une membre du comité Code et d'une membre du GS-FAPS, le MAQ a produit une lettre qui a été signée par de nombreuses membres et alliées et envoyée aux organisations concernées.

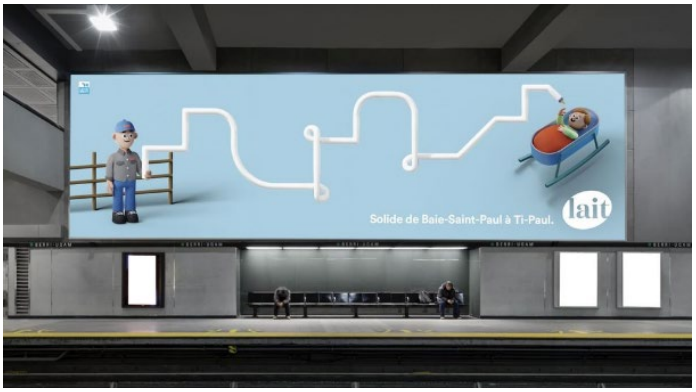

Au mois d'octobre 2021, une publicité géante est affichée au métro Berri UQAM (Montréal). Cette publicité laisse croire qu'au Québec, il est possible de donner du lait non transformé à un tout jeune bébé. Une plainte a été adressée au Bureau de la concurrence et à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) qui n'y ont pas donné suite, car cette agence ne traite pas les plaintes « relatives à des concurrents ou à la salubrité et à l'étiquetage des aliments ». Une autre plainte a été déposée aux Normes canadiennes de la publicité. Elle n'a pas été retenue car ils ont mis fin à la Procédure de traitement des plaintes déposées par des groupes d'intérêt particulier depuis avril 2019. Le MAQ a été classifié comme « annonceur », puisqu'« il fait la promotion de l'allaitement sur son site web ». Le MAQ a alors été invité à déposer une plainte à titre de concurrent des Producteurs du lait du Québec, dans le cadre de la Procédure en matière de

différends publicitaires, ce qui engendre des frais exorbitants.

Dofi

Pour tout ce qui est lié au Code, l'appareil législatif à deux paliers fait en sorte qu'il faut différencier si l'information tient d'une responsabilité provinciale ou fédérale (ex. : étiquetage, publicité, promotion auprès des professionnelles de la santé…). À ce niveau de complexité, s'ajoute le défi de tenter de saisir qui fait quoi au milieu d'une panoplie d'agences gouvernementales et d'organisations reconnues par le gouvernement, mais qui agissent en toute indépendance.

3.7 Synergie entre les ressources communautaires en allaitement

#contribution-de-la-communauté #engagement-dans-la-communauté #transformation-sociale #approche-globale #esprit-de-collaboration #vie-associative #bienveillance #féminisme

3.7.1 Définition de ressource communautaire en allaitement

Définition adoptée par les membres lors de l'assemblée générale annuelle du 13 septembre 2021

Une ressource communautaire en allaitement (RCA) offre au moins un service gratuit en allaitement et respecte les critères suivants :

- être une organisation à but non lucratif, incorporée ou non ;
- être enraciné dans la communauté ;
- faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches axées sur les environnements favorables à l'allaitement ;
- être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations ;
- entretenir une vie associative et démocratique en favorisant la concertation entre les membres et la prise de décisions par des bénévoles ;
- être dirigé indépendamment du réseau public par un conseil d'administration ou par un groupe de bénévoles.

3.7.2 Contexte

Selon la définition adoptée par les membres du MAQ en septembre 2020, une ressource communautaire en allaitement (RCA) est un groupe ou un organisme qui offre au moins un service gratuit en allaitement et qui respecte les critères suivants :

- être une organisation à but non lucratif, incorporée ou non ;
- être enraciné dans la communauté ;
- faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches axées sur les environnements favorables à l'allaitement ;
- être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations ;
- entretenir une vie associative et démocratique ;
- être dirigé indépendamment du réseau public par un groupe de bénévoles.

Parmi les RCA, se distinguent les groupes et organismes d'entraide et de soutien à l'allaitement

dont le dernier portrait québécois date de 2007, soit à l'occasion du dernier rassemblement de ces ressources communautaires. Pourtant, le soutien par les pairs, qui fait l'objet de la dixième condition de l'Initiative des amis des bébés (IAB), est un élément indispensable dans les environnements favorables à l'allaitement qui vient en complément des services professionnels. Au Québec, ce soutien est assuré par des groupes communautaires qui étaient 85 en 2007 et dont le nombre actuel est incertain. Ils présentent une grande diversité en nombre de bénévoles, de population desservie, d'étendue des services offerts, de financement, etc. Ces organismes représentent une grande partie des membres partenaires du MAQ.

Bien que la plupart d'entre elles sont très indépendantes les unes des autres, ces RCA ont montré de plus en plus d'intérêt à créer une synergie entre elles autour de différents enjeux. Plusieurs ont présenté leurs idées d'activités locales au MAQ avec l'envie de les partager avec les autres RCA, afin de mieux soutenir les personnes qui allaitent à travers la province, et ce, tout en conservant leur autonomie. Toutes les RCA qui sont en contact avec le MAQ le reconnaissent comme un organisme central et comme leur porte-parole auprès du gouvernement.

Dofi *85 % des membres partenaires du MAQ sont des RCA. Toutefois, seules 53 de ces ressources sont membres du MAQ, sur les 82 qui sont répertoriées sur la liste du site web du MAQ (qui se veut la plus complète possible, mais qui n'est pas exhaustive). Le MAQ est le seul lien entre tous ces organismes, puisqu'il n'existe aucune autre concertation provinciale en périnatalité. Il déploie des efforts continus pour joindre le plus grand nombre de ces ressources puisqu'en dehors des réunions du comité, les activités organisées par le MAQ pour les RCA sont ouvertes à celles qui ne sont pas membres.*

3.7.3 Objectifs spécifiques

Parmi ses priorités d'action, le MAQ défend le rôle du soutien des personnes allaitantes et de leur famille par les RCA et l'importance d'améliorer l'accès aux services communautaires en allaitement. L'objectif n'est pas d'uniformiser les pratiques des RCA à travers la province, mais de créer une synergie entre elles afin de faciliter l'échange de connaissances, de proposer des projets provinciaux portés par les acteurs locaux, et d'unir les voix pour les revendications auprès du gouvernement.

Avant de jouer un rôle de regroupement de toutes les RCA, c'est-à-dire de porter les revendications collectives auprès du gouvernement et de servir de pont entre elles, il faut les identifier, créer des liens et comprendre leurs réalités.

Objectifs des actions menées au cours de l'exercice :

- Joindre un nombre croissant de RCA et les regrouper autour de projets communs ;
- Identifier les points communs pour renforcer une visibilité provinciale des services offerts ;
- Participer au renforcement de leurs capacités, de leur visibilité et de la reconnaissance de leur apport à la société québécoise.

3.7.4 Financement

Au cours de l'exercice, le MAQ a reçu un financement d'urgence de 58 000 $, dans le cadre du Plan d'action en santé et bien-être des femmes, pour permettre aux RCA d'offrir ponctuellement

des consultations gratuites en allaitement par des IBCLC.

Les frais directs pour les activités regroupant les RCA sont financés par un fonds en fiducie géré par le MAQ et alimenter par des versements volontaires des RCA participantes.

Pour plus de détails sur les dépenses, voir le chapitre du rapport financier.

3.7.5 Avancées

Définition de « ressource communautaire en allaitement » et des services offerts

Cette appellation a été repérée pour la première fois par le MAQ à l'automne 2019. Elle avait été utilisée dans un document sur l'optimisation des services en allaitement qui avait été soumis au MAQ par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour consultation. Dans une démarche d'autodétermination, le conseil d'administration a alors décidé de proposer une définition approuvée par ses membres, dont de nombreuses RCA.

Une première définition avait été présentée aux membres en 2021. Bien qu'elle avait fait l'objet d'une consultation des membres, elle n'avait pas fait l'unanimité. L'assemblée des membres a alors mandaté le comité RCA pour rédiger une nouvelle formulation, plus large que la précédente, avec la recommandation d'adopter une typologie des services afin de distinguer les RCA qui offrent de l'entraide. Cette proposition a été adoptée par le conseil d'administration, puis présentée aux membres, sans demande d'ajustement. Elle a été soumise aux membres et ratifiée à l'unanimité lors de l'assemblée générale de septembre 2021.

Rédaction de définitions des principaux services offerts

En vue de rendre accessible au public un répertoire provincial des services communautaires en allaitement, il était important de pouvoir définir les différents services que ceux-ci offrent. Chacun ayant un vocabulaire distinct, le comité des RCA a travaillé à catégoriser et définir une typologie commune pour les principaux services offerts. L'objectif n'est pas que les RCA changent les appellations des services qu'elles offrent, mais de leur permettre d'identifier leurs services à travers une liste commune.

Défi *Certaines RCA existent depuis des dizaines d'années, certaines préfèrent rester informelles, d'autres sont très récentes. Toutes sont très ancrées dans leur communauté et ont développé une identité personnelle et reconnue. Par exemple, une rencontre postnatale de groupe peut prendre le nom de halte-allaitement, clinique du nourrisson, café-au-lait, parlons-lait, etc. Trouver un vocabulaire neutre, juste est inclusif, demande à la fois de la créativité et de la diplomatie.*

Défi allaitement

Le Défi allaitement est un évènement dont l'objectif est de normaliser l'allaitement dans l'espace public. Il a lieu chaque année en marge de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel (SMAM) qui se tient du 1er au 7 octobre en Amérique du Nord. Des femmes se réunissent en un lieu et mettent leur enfant au sein au même moment. Depuis 2005, le Québec est en première place du palmarès canadien et les différents sites bénéficient d'une certaine couverture médiatique.

Alors que la situation vis-à-vis de la pandémie et de la vaccination était imprévisible pour l'automne 2021, le comité RCA a décidé de se lancer à nouveau dans l'organisation d'un évènement provincial pour le 3 octobre 2021, avec l'espoir que de petits rassemblements locaux puissent être organisés par les RCA et que ces groupes, ainsi que toutes celles qui voudraient participer à distance, puissent se joindre virtuellement. Un comité organisateur (et des sous-comités) a été créé par des bénévoles des RCA membres du MAQ. L'évènement a été coorganisé par le MAQ, la Ligue La Leche, la Fédération Nourri-Source, Nourri-Source Lanaudière, Nourri-Source Laurentides, Nourri-Source Montréal, le COCOGREN, MAM Autour de la maternité, Soutien Lactéa, le Comité d'allaitement maternel (CALM) et les RCA de la Mauricie. Plus précisément, le MAQ a pris en charge l'aspect graphique et la promotion de l'évènement.

La porte-parole du Défi était Sandra Griffin, nutritionniste et fondatrice du blogue Maman mange bien. Un spectacle d'humour par Émilie Ouellette a aussi été offert aux spectatrices. Lors du jour J, près de 500 personnes se sont connectées via Zoom en plus de quelques regroupements de personnes.

Le MAQ a inséré sur son site une page dédiée au Défi allaitement.

Défi *Contrairement au Défi 2020, qui fut la première édition exclusivement en virtuel, celle de cette année étant hybride, la baisse du nombre d'inscriptions s'est fait sentir. Environ 50 % moins de familles y furent inscrites. Le programme du Défi 2021 a aussi été allégé, mais la satisfaction des participantes est demeurée malgré tout élevée.*

Rencontres provinciales pour les RCA

La dernière rencontre nationale des RCA était en 2007, soit avant même la création du MAQ. Permettre aux RCA de se rencontrer – même virtuellement – renforce leur synergie et encourage le partage de trucs, d'astuces et de pratiques inspirantes. C'est une excellente façon de renforcer leurs capacités et de bonifier les services offerts à travers la province.

Le comité RCA a finalement proposé, non pas d'organiser une rencontre, mais plutôt cinq ou six rencontres récurrentes par an. Ces rencontres virtuelles sont organisées par un sous-comité du comité RCA qui est renouvelé à chaque évènement, ce qui permet une coorganisation tournante. Chaque rencontre est différente autant dans sa formule qu'au niveau de la thématique. La première rencontre a eu lieu en janvier sous le thème du recrutement et de la rétention des bénévoles. Une conférencière invitée a pu donner des stratégies et écouter les RCA discuter entre elles des différentes problématiques vécues et des stratégies utilisées. Après la rencontre, un diner-partage virtuel a permis de prolonger la discussion de manière informelle. C'est un moment qui a été apprécié puisqu'il a donné le temps aux représentantes des organismes d'apprendre à se connaitre et de partager sur différents sujets, et ce, sans être brimées par le temps. C'est 55 inscriptions qui ont été compilées pour ce premier évènement.

La seconde rencontre a donné plus de temps de paroles aux participantes, qui ont beaucoup aimé travailler en sous-groupe et pouvoir prendre le temps de partager leur connaissance entre elles. La thématique de cette rencontre était la formation des bénévoles.

Ces rencontres virtuelles permettent aux groupes des quatre coins de la province de se rencontrer et de collaborer. Ces rencontres sont toujours appréciées et déjà grandement attendues puisqu'elles offrent aux participantes une opportunité de discuter entre elles et apprendre à se connaitre, en plus de travailler sur des projets qui les concernent directement. Elles peuvent ainsi créer des liens et collaborer lorsqu'elles rencontrent des défis. Les rencontres reprendront dès l'automne 2022. Le format virtuel favorise la participation des RCA de toutes les régions, mais oblige à limiter le temps de réunion et est moins favorable au réseautage.

Dofi *Toutes les RCA ne sont pas membres du MAQ, mais il était primordial de leur offrir tout de même la possibilité de participer aux programmes du MAQ. Par contre, seules les membres partenaires du MAQ ont eu le privilège de siéger au comité RCA et de participer aux décisions importantes.*

Programme de services gratuits de consultante en lactation (IBCLC)

Avec la sixième vague de la COVID-19, cumulée aux congés de fin d'année, de nombreuses femmes n'ont pas eu le soutien nécessaire pour allaiter et les délais d'attente pour les cliniques d'allaitement ont recommencé à croitre. Le MAQ a alors demandé un fonds d'urgence pour la reprise des consultations gratuites par des IBCLC au sein des RCA. La réponse tardive du ministère de la Santé et des Services sociaux et le montant inférieur à celui demandé ont fait que les services n'ont été offerts que de mi-mars à juin 2022. Parmi celles qui avaient participé au programme en 2021, 14 RCA se sont partagé ce fonds d'urgence. Toutes les redditions de compte n'ayant pas été reçues, le nombre total de consultations et de personnes soutenues ne sont pas incluses dans ce rapport.

Dofi *Offrir ces consultations dans le cadre des RCA permet de s'assurer que ce sont les personnes qui en ont vraiment besoin qui en bénéficient. En effet, les bénévoles en allaitement et les travailleuses de ces organismes font office de première ligne et sont formés pour accompagner les femmes allaitantes dans les difficultés courantes. De plus, cela permet d'offrir un soutien additionnel et continu par une bénévole en allaitement une fois que le travail de l'IBCLC est fait. Idéalement, un programme provincial et récurrent devrait permettre à toutes les RCA d'offrir en continu ce service peu couteux et très efficace pour la poursuite ou la reprise de l'allaitement exclusif.*

Outils pour respecter le Code

Dans le cadre des projets visant la protection des familles face aux tactiques marketing de l'industrie de l'alimentation des tout-petits, le MAQ a créé des outils particulièrement adaptés aux RCA, dont deux nouveaux feuillets pour sensibiliser les épiceries, les boutiques de maternité qui souhaitent adhérer à leur route du lait ou devenir commanditaires de la RCA.

Analyse de l'Avis de grossesse

Le MAQ a analysé le fonctionnement de l'Avis de grossesse (Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 2022) pour voir comment il peut être utilisé pour faire connaitre les services

des RCA à l'ensemble des femmes et des personnes enceintes. Malheureusement, le principe d'un courriel uniformisé à travers la province et l'absence de question sur les intentions d'allaiter et ne s'y prête pas.

Les RCA en lien avec le MAQ ont été fortement encouragées à vérifier que leurs services sont bien référencés sur la page de référence de leurs CI(U)SSS.

3.8 Outils pour rendre les environnements favorables à l'allaitement dans des secteurs ciblés

3.8.1 Trousse pour des municipalités favorables à l'allaitement

#contribution-de-la-communauté #engagement-dans-la-communauté #transformation-sociale #approche-globale #esprit-de-collaboration #féminisme

Contexte

La Trousse pour des municipalités favorables à l'allaitement est composée de cinq outils conçus en 2016 par le comité visibilité, avec la collaboration de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) pour le modèle de résolution.

Le comité visibilité a été sollicité pour la révision des documents, en particulier pour la mise à jour du modèle de résolution. Étant donné que le discours du MAQ a évolué depuis 2016 et que certaines municipalités ont entamé le pas pour rendre leurs milieux de vie plus inclusifs envers les familles allaitantes, ces renseignements méritaient de figurer dans le nouveau modèle.

Objectifs spécifiques

La *Trousse pour des municipalités favorables à l'allaitement* sert à sensibiliser les autorités municipales aux environnements favorables à l'allaitement, que ce soit pour l'aménagement des lieux municipaux, le soutien aux ressources communautaires en allaitement ou encore le soutien du personnel municipal qui décide de poursuivre l'allaitement après la reprise du travail.

Objectifs des actions menées au cours de l'exercice :

- Mise à jour des outils de la trousse
- Réflexion sur des stratégies de communication pour faire rayonner la trousse

Financement

Sur le financement reçu en 2020-2021, une somme était réservée pour l'impression de cette trousse. La révision du modèle de résolution étant majeure, cette somme a plutôt été utilisée pour refaire la mise en page et l'adapter à l'image du MAQ. Pour plus de détails sur les dépenses, voir le chapitre du rapport financier.

Avancées

Le contenu des outils de la trousse a été bonifié par l'ajout de feuillets sur le Code. Le modèle de résolution a été profondément révisé et l'aspect visuel a été modifié pour se conformer à l'image du MAQ. La mise en page du modèle de résolution initial avait été financée et coordonnée par l'Association de santé publique du Québec (ASPQ). Entretemps, le comité visibilité a recommandé de rester dans les couleurs du MAQ pour tous ses outils.

La révision du modèle de résolution a permis, entre autres, de rendre le discours plus inclusif envers la diversité des genres, mais également pour actualiser les exemples. Une élue de la ville de Beaconsfield a été recrutée pour commenter le nouveau document avant sa diffusion. Des stratégies pour faire la promotion de la trousse et cibler des élues ont été amorcées. L'ASPQ a confirmé sa volonté de rester un partenaire du MAQ sur ce projet et son approbation sera requise avant de diffuser la trousse révisée. Le comité visibilité a également créé un logo pour avoir une identité visuelle de cette trousse.

3.8.2 Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement

#contribution-de-la-communauté #engagement-dans-la-communauté #transformation-sociale #approche-globale #esprit-de-collaboration #féminisme

Contexte

À cause du manque d'information et de soutien, de nombreuses femmes cessent l'allaitement plusieurs semaines avant l'entrée de leur enfant en service de garde (SDG) alors qu'elles auraient pourtant souhaité allaiter plus longtemps. Or, l'entrée au SDG est une période où les nourrissons sont particulièrement exposés aux maladies et aux infections. La majorité des femmes qui le souhaitent pourraient continuer d'allaiter avec succès grâce à l'appui de leur environnement social, notamment celui de leur SDG et des ressources communautaires en allaitement (RCA).

La trousse, comprenant huit outils s'adressant aux familles, au personnel du service de garde ou aux bénévoles en allaitement, avait été lancée au cours de l'été 2020 (Mouvement allaitement du Québec, 2020).

Objectifs spécifiques

Cette trousse étant récente, il est encore nécessaire d'en faire la promotion afin qu'un plus grand nombre de services de garde y adhère. De plus, afin de répondre aux besoins de tous les services de garde et de toutes les familles québécoises, il était nécessaire de rendre disponible une version anglaise des différents outils.

Financement

Le ministère du Patrimoine canadien a répondu favorablement à une demande de financement pour financer 50 % des frais de traduction.

Avancées

Les outils de la trousse ont été traduits en anglais. Dans les obligations liées au financement figurait l'ajout du logo du Canada et de la mention que l'outil est également disponible dans l'autre langue officielle. Ce fut l'occasion de corriger quelques coquilles des outils en PDF de la version française.

Lors de la Semaine des services éducatifs, le MAQ en a profité pour relancer la trousse sur ses réseaux sociaux à l'aide d'une série de visuels et pour informer le grand public que ses outils étaient dorénavant disponibles dans les deux langues officielles.

Les SDG peuvent commander directement la trousse en ligne, sans aucuns frais. Les RCA peuvent aussi commander plusieurs trousses pour en faire la promotion sur leur territoire. Un répertoire des SDG qui adhèrent à la charte du MAQ est publié sur le site web du MAQ. Cette liste ne comprend que les SDG qui ont donné leur accord de publication.

Défi *Alors que les places en garderie sont largement insuffisantes pour répondre aux besoins, accueillir un bébé allaité peut sembler une charge supplémentaire pour le personnel éducateur. Des parents ont en effet témoigné du fait que certains SDG leur avaient demandé de sevrer rapidement leur enfant pour favoriser leur intégration. Pourtant, la poursuite de l'allaitement jusqu'à deux ans ou plus est reconnue importante autant pour le bébé que pour sa mère. Cela offre également des avantages aux SDG, et ce, d'autant plus en période de pandémie. Malheureusement, la sensibilisation est difficile dans ces conditions et peu de SDG ont signé l'engagement à mettre en œuvre la* Charte pour des services de garde favorables à l'allaitement du MAQ.

{Mathilde Cinq-Mars}

4 PRIORITÉS 2022-2023

4.1 Assurer la continuité

- Maintenir les activités courantes d'administration (animation de la vie associative, gestion documentaire, financière et des membres, sollicitations de dons, etc.)
- Maintenir les activités courantes de visibilité et de plaidoyer pour des environnements favorables à l'allaitement (publications sur le site web et les médias sociaux, maintenance de la bibliothèque virtuelle, promotion et distribution des outils existants, etc.)

Les priorités présentées ci-dessous ne concernent que les nouvelles activités ou les développements prévus dans les projets en cours.

4.2 Consolider la visibilité et la stabilité de l'organisme

- Augmenter le nombre de membres
  - Créer une courte vidéo de présentation du MAQ : sa mission, sa vision et ses valeurs
- Développer les médias du MAQ
  - Consolider le site web en améliorant le référencement par les moteurs de recherche (SOE)
  - Se doter d'une stratégie pour assurer les révisions bisannuelles de la bibliothèque virtuelle
  - Renforcer les capacités de la permanence dans la gestion et la maintenance de la plateforme Omeka pour la bibliothèque virtuelle

Défi *Pour desservir l'ensemble de la population québécoise, le site devrait être accessible dans les deux langues officielles. Outre l'investissement initial pour convertir le site en un site bilingue, la maintenance des pages actuelles et la publication de nouveaux contenus demanderaient le double du temps. La qualité des programmes de traduction automatique n'est pas à la hauteur des standards du MAQ, dont la rigueur est une des valeurs. Maintenir le site à son niveau actuel occupe déjà une part non négligeable en temps de la part de la permanence.*

- Élargir le public du MAQ
  - Repérer des évènements où le MAQ peut tenir un kiosque ou donner une conférence afin de joindre un public ciblé, mais qui ne connait pas forcément le MAQ
- Compléter les fondements du MAQ
  - Faire adopter par les membres l'énoncé de vision et la faire connaitre
  - Faire adopter par les membres les modifications à l'énoncé de vision

- Stabiliser la permanence
  - Revoir les conditions de travail et mettre en place une échelle salariale
  - Évaluer l'organisation de travail
  - Organiser au moins une rencontre en personne afin d'améliorer la communication au sein de l'équipe

4.3 Renforcer les stratégies de réseautage entre les acteurs liés aux environnements favorables à l'allaitement

- Avoir des liens avec des acteurs stratégiques
  - Participer à la structuration du groupe informel allaitement France-Québec
- Participer à des concertations
  - Se joindre à des tables provinciales liées à la petite enfance
- Collaborer avec des organisations
  - Renforcer les liens avec des partenaires ciblés
  - Établir un protocole avec des organismes partenaires pour y diriger les personnes qui ont besoin d'être soutenues dans la défense de leur droit d'allaiter
- Travailler en partenariat
  - Élaborer la rédaction d'un guide sur les bonnes expressions à utiliser pour protéger l'allaitement, en partenariat avec la Fondation Olo
  - Collaborer avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) dans le cadre du Plan gouvernemental de prévention en santé et de la formation nationale en allaitement

Dofi *Participer à des tables de concertation, à des comités de travail et à la vie associative des organismes dont le MAQ est membre est important autant pour le renforcement de capacités que pour comprendre les réalités et les besoins sur le terrain. Toutefois, cela représente un investissement en temps considérable et les personnes qui y représentent le MAQ doivent avoir des connaissances approfondies des divers environnements favorables à l'allaitement.*

4.4 Exercer un rôle d'influence et de plaidoyer pour des environnements favorables à l'allaitement

- Positionner le MAQ comme la référence en environnements favorables à l'allaitement
  - Solliciter des rencontres avec les élues
  - Contribuer à la justesse des informations diffusées par des plateformes telles que Wikipédia, l'Office québécois de la langue française et le correcteur Antidote

- Faire découvrir l'importance des environnements favorables à l'allaitement
  - Compléter la création d'un atelier sur les environnements favorables à l'allaitement et le faire tester par les partenaires de ce projet
  - Soutenir la mise en œuvre de projets visant à rendre les environnements favorables à l'allaitement à travers un appel de projets[1]
- Cibler des enjeux particuliers
  - Offrir des webinaires sur les environnements favorables à l'allaitement et l'importance de favoriser la conciliation allaitement-travail-études[1]
- Positionner le MAQ sur des enjeux liés à l'allaitement
  - Voir la suite à donner aux résultats de l'atelier de cocréation sur le rôle des environnements favorables à l'allaitement dans la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes

4.5 Contribuer au renforcement des compétences en allaitement des professionnelles de la santé

- Exercer un rôle d'influence et de plaidoyer pour les environnements favorables à l'allaitement
  - Rendre la formation nationale en allaitement accessible aux apprenantes en l'installant sur le site web du MAQ
  - Amorcer un projet de démonstration afin de rehausser les compétences en allaitement des professionnelles de la santé par l'utilisation de Trousse de vérification des compétences (Organisation mondiale de la Santé, 2022b) (demande de financement en cours)

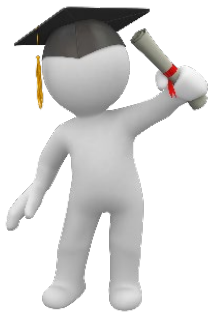

- Renforcer les stratégies de réseautage entre les acteurs liés aux environnements favorables à l'allaitement
  - Engager les ordres professionnels et les programmes de formation des professions ciblées dans une démarche de réflexion et d'action par rapport à la formation en allaitement en soutenant le Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé (GS-FAPS)
- Consolider la visibilité et la stabilité de l'organisme
  - Joindre davantage de professionnelles de la santé en tenant des kiosques ou en offrant des conférences lors des activités les regroupant
  - Augmenter le nombre d'associations et d'ordres professionnels membres partenaires du MAQ en incitant les membres du GS-FAPS à plaider pour que les organisations qu'elles représentent adhèrent au MAQ

[1] *En partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), dans le cadre du* Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale en prévention en santé *(PGPS) (Gouvernement du Québec, 2022)*

4.6 Mener un plaidoyer pour protéger les familles face aux tactiques marketing de l'alimentation des tout-petits

- Exercer un rôle d'influence et de plaidoyer pour les environnements favorables à l'allaitement par l'application du *Code de commercialisation des substituts du lait maternel* et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé (le Code)
  - Établir une stratégie de plaidoyer pour les quatre années suivantes : cibles, messages clés et moyens d'action
- Renforcer les stratégies de réseautage entre les actrices liées aux environnements favorables à l'allaitement
  - Démontrer l'expertise du MAQ en publiant le rapport d'enquête sur les stratégies marketing contrevenant au Code au Québec
  - Faciliter la concertation en vue d'actions autour du Code, par la mise sur pied d'un groupe stratégique (GS-Code) et la mise en œuvre des décisions qui seront prises par le GS-Code
  - Constituer le GS-Code et en structurer le mode de gouvernance
  - Identifier des partenaires potentielles en dehors des alliées naturelles de l'allaitement et les inviter à participer au GS-Code
- Consolider la visibilité et la stabilité de l'organisme
  - Créer un outil d'autoévaluation sur le respect du Code par les membres partenaires du MAQ
  - Assurer une présence sur certains groupes internationaux qui travaille à faire respecter le Code, autant pour faire connaitre le MAQ que pour s'inspirer de ce qui se fait ailleurs
- Créer des outils pour sensibiliser à l'importance du Code et faciliter son application
  - Réaliser un inventaire des pièces législatives concernées (Québec et Canada)
  - Enrichir la série de feuillets Protégeons l'allaitement : tout le monde à un rôle à jouer

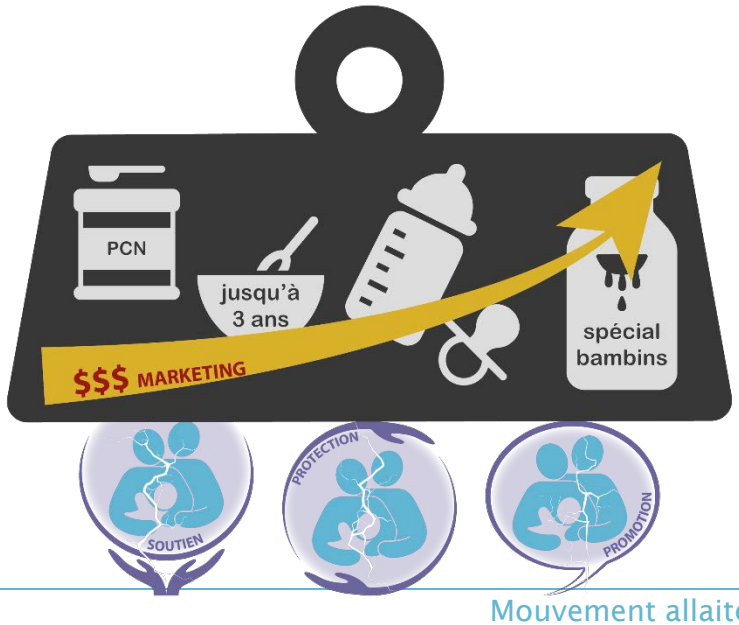

Aux 75 % des États membres de l'Organisation mondiale de la Santé qui avaient pris des mesures législatives visant à appliquer certaines dispositions du Code – dont la quasi-totalité des pays européens –, s'est ajouté l'Australie en 2021 (Organisation mondiale de la Santé, 2022a). Désormais, le Canada semble encore plus « gris » sur la mappemonde qui va du rose pâle au rose foncé.

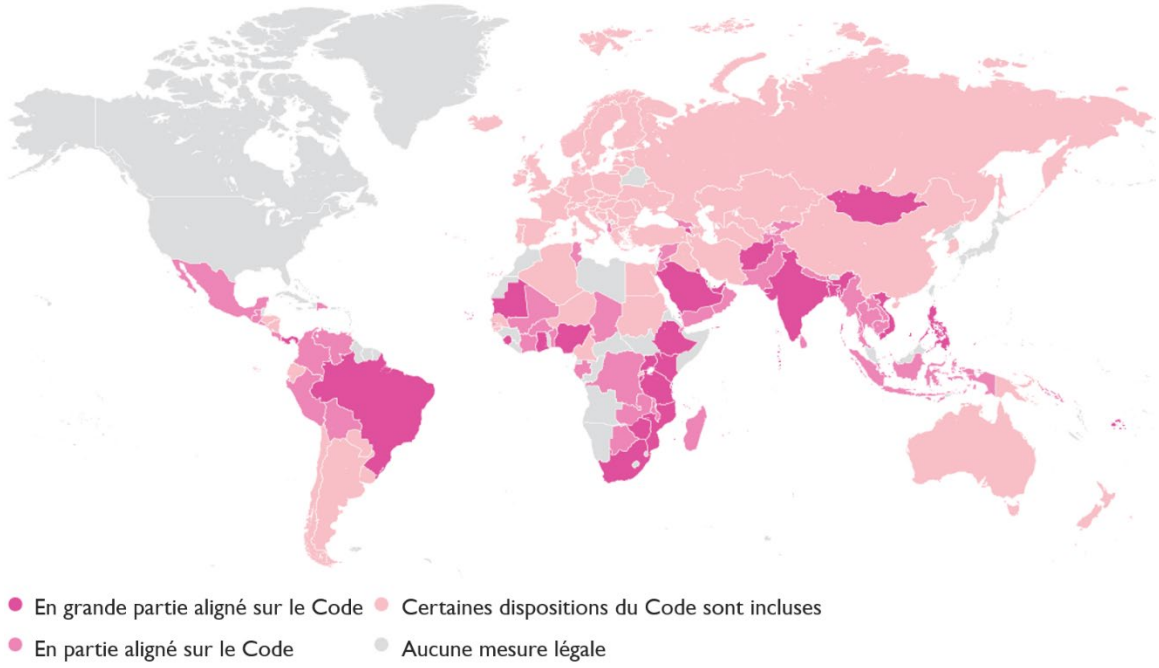

{OMS. (2022). Marketing of breast-milk substitutes: national implementation of the international code, status report 2022}

4.7 Favoriser une synergie entre les ressources communautaires en allaitement

Le précédent portrait des ressources communautaires en allaitement (RCA) date de 2007 ; il ne visait que les organismes qui offrent du soutien en allaitement. Actuellement, personne ne connait le nombre exact de ces ressources indispensables au soutien des femmes qui allaitent.

- Exercer un rôle d'influence et de plaidoyer en faveur des RCA
  - Réaliser un portrait des RCA (demande de financement en cours)
  - Sonder des femmes et des personnes ayant donné naissance dans les cinq dernières années sur leur perception des RCA et les raisons qui les ont menées à solliciter ou non leurs services en allaitement (demande de financement en cours)
- Exercer un rôle d'influence auprès des RCA
  - Partager les documents relatifs aux conditions de travail, une fois qu'ils seront révisés, pour donner aux RCA un point de repère et des modèles

- Renforcer les stratégies de réseautage entre les acteurs liés aux environnements favorables à l'allaitement
  - Consolider la tenue régulière de rencontres provinciales thématiques réservées aux RCA (membres ou non du MAQ)
  - Créer une page web dynamique et une application pour les téléphones intelligents pour faciliter l'accès aux services communautaires en allaitement
  - Créer une page web dynamique et élargir l'application pour téléphones intelligents du Saguenay–Lac-Saint-Jean à tout le Québec pour afficher les lieux répertoriés par l'ensemble des Routes du lait
  - Créer des vidéos pour faire connaitre les services d'entraide en allaitement et comprendre leur impact
- Consolider la visibilité et la stabilité de l'organisme
  - Inciter toutes les RCA incluses dans le répertoire des Routes du lait ou des services communautaires en allaitement à devenir membres partenaires

4.8 Outiller des actrices de secteurs ciblés pour rendre les environnements favorables à l'allaitement

Les priorités présentées ci-dessous ne concernent que la création de nouveaux outils, ou la mise à jour ou le développement d'outils existants. La liste des outils édités par le MAQ et disponibles en version imprimée ou PDF est en annexe.

- Affiche pour l'allaitement dans l'espace public
  - Greffer la promotion de cette affiche dans les activités liées au projet de Routes du lait
- Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement
  - Recontacter les associations nationales de services de garde pour faire connaitre la version anglaise de la trousse et avoir leur rétroaction
- Trousse pour des municipalités favorables à l'allaitement
  - Valider sur le terrain la mise à jour du modèle de résolution
  - Mettre à jour l'affiche récapitulative des actions que peut mener une municipalité pour offrir des environnements favorables à l'allaitement
  - Établir des pistes d'actions pour faciliter l'approche des municipalités par les ressources communautaires en allaitement
  - Présenter la trousse lors d'évènements regroupant des municipalités
- Trousse pour des organismes communautaires favorables à l'allaitement
  - Identifier les outils à inclure dans la trousse
  - Créer les outils complémentaires au besoin
  - Diffuser la trousse

- Trousse pour la conciliation allaitement-travail-études (*En partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), dans le cadre du Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale en prévention en santé (PGPS) (Gouvernement du Québec, 2022)*, s. d.)
  - Créer un comité de projet
  - Réaliser une revue de littérature sur les aménagements efficaces dans les conditions de travail
  - Identifier les outils à inclure dans la trousse et amorcer leur élaboration

{Photo : Élisabeth Mekkelholt}

5 RAPPORT FINANCIER

Les états financiers complets sont disponibles sur demande.

5.1 Faits saillants

5.1.1 Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

Le MAQ a bénéficié d'un rehaussement de 8,54 %, incluant l'indexation annuelle de 1,6 % que tous les organismes financés par le PSOC ont reçu. Le MAQ est toujours au seuil plancher des organismes financés par ce programme. Le montant inscrit inclut la part de rehaussement pour la période de mars à juin de l'exercice précédent et le rehaussement annoncé pour la période de mars à juin de l'année en cours.

Défi *Bien que le MAQ réussit à obtenir des financements de projet important, cette subvention de base à la mission est indispensable pour assurer le fonctionnement de l'organisme. D'ailleurs, dans chaque dépôt de projet, il faut faire la démonstration qu'il ne s'agit pas de financer les activités de base de l'organisme.*

5.1.2 Financement de projets

Pour la première fois, le MAQ a obtenu un financement de la marge discrétionnaire de la ministre responsable au Secrétariat à la condition féminine et de la ministre de l'Enseignement supérieur. Bien que ces sommes ne couvrent qu'une petite partie des dépenses des projets présentés, c'est une reconnaissance de l'importance de la mission du MAQ.

Le MAQ a également eu un premier financement fédéral du ministère du Patrimoine canadien pour la moitié du cout de traduction en anglais de la Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement (Mouvement allaitement du Québec, 2020).

Pour la première fois, un projet du MAQ a bénéficié d'un financement qui ne provient pas d'une source publique. La Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) a contribué de manière significative aux projets de plaidoyer pour protéger les familles face aux tactiques marketing de l'alimentation des tout-petits. Le MAQ également reçu deux autres subventions de fondation privée non associées à un projet particulier : Fondation Intact et Benevity.

5.1.3 Dons de bienfaisance

Le MAQ est un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada depuis 2018, sous le numéro 724228929RR0001. Un reçu pour fins d'impôt est remis pour chaque don reçu, quel que soit le montant. Il est délivré automatiquement pour tous les dons en ligne.

À l'exception de deux dons reçus dans le cadre du Défi allaitement et reversés au compte en fiducie pour les ressources communautaires en allaitement, les dons proviennent de membres et la majorité a été versée en même temps que la cotisation annuelle. Le nombre de donatrices est resté stable alors que le montant moyen des dons a augmenté.

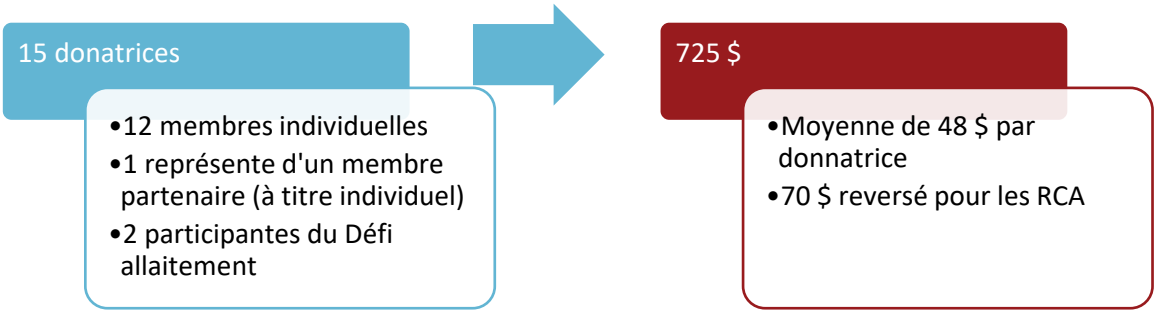

Défi *Certaines des donatrices du MAQ offrent déjà beaucoup de leur temps en bénévolat. C'est une preuve supplémentaire de leur engagement envers la mission du MAQ. MERCI à toutes celles qui font une différence dans la société québécoise.*

5.1.4 Fonds en fiducie

Depuis avril 2021, le MAQ gère en fiducie un fonds constitué par des contributions volontaires des RCA pour l'organisation du Défi allaitement et des rencontres provinciales. Le solde du fonds est inclus dans les actifs sous forme d'encaisse, mais ni les revenus ni les charges ne sont comptées dans les résultats de l'exercice. Au 30 juin 2022, le solde du fonds était de 159 $.

	Crédit	Débit	Solde
Solde au 1er avril			815 $
Dépenses pour le Défi allaitement 2021		776 $	39 $
Dons reçus pour le Défi allaitement 2021	70 $		109 $
Participation des RCA	500 $		609 $
Animation rencontre provinciale des RCA		500 $	159 $

5.1.5 Assurances

Par l'entremise du Centre québécois de services aux associations, le MAQ souscrit à une assurance responsabilité civile des administratrices et des dirigeantes ainsi qu'à une assurance responsabilité civile générale et une assurance sur ses biens.

Pour des raisons non identifiées, le coût de cette assurance a augmenté de plus de 300 % au cours de l'exercice, et ce, avec un avis trop court pour trouver un autre assureur. Des démarches ont été entreprises pour le renouvèlement prévu au 1er novembre 2022.

5.2 Fonds affectés

Au 30 juin 2022, le conseil d'administration a procédé à l'ajustement des fonds affectés selon les dépenses au cours de l'exercice directement liées aux projets financés. Les soldes des fonds devraient être utilisés au cours de l'exercice 2022-2023.

- Le comité formation n'a toujours pas pu organiser la journée interordre tel que prévue initialement avant sa dissolution. Les fonds réservés à cette activité ont été utilisés pour soutenir le Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé (GS-FAPS), et donc, pour le rehaussement des compétences en allaitement des professionnelles de la santé. Le fonds réservé est épuisé.
- Bien que le rapport d'enquête sur le marketing de l'alimentation des tout-petits n'ait pas été terminé, les sommes engagées pour sa rédaction ont largement dépassé celles affectées au projet. Le fonds réservé est épuisé.
- Une partie des affiches pour l'allaitement dans l'espace public ont été distribuées et les frais associés à leur envoi ont dépassé le budget. L'état d'urgence sanitaire a hypothéqué la promotion de l'affiche. La somme correspondante a été conservée pour le lancement de l'application provinciale pour les Routes du lait, qui promouvra également l'affiche.
- La *Trousse pour des municipalités favorables à l'allaitement* n'a pas été imprimée, mais le fonds réservé a été utilisé pour la mise en page du modèle de résolution révisé. Le fonds réservé est épuisé.

	Rehaussement des compétences	Alimentation des tout-petits	Affiches espace public	Trousse municipalités
Affecté pour 2021-2022	4 700 $	5 700 $	1 550 $	400 $
Reçu en 2021-2022	–	–	–	–
Utilisé en 2021-2022	4 700 $	5 700 $	950 $	400 $
Affecté pour 2022-2023	–	–	**600 $**	–

5.3 Audit comptable

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de "**MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC**"

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de "**MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC**" qui comprennent le bilan au 30 JUIN 2022, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net, de l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 JUIN 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section, responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers, du présent rapport.

Je suis indépendant de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

5.4 Résultats

5.4.1 Bilan

	2022	2021
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	48 323 $	239 195 $
Débiteurs	58 867	7 983
Charges payées d'avance	1 307	399
	108 497 $	247 577 $
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	65 197 $	85 544 $
Revenus reportés	4 987 $	104 610 $
	70 184	190 154
ACTIFS NETS		
Actifs nets non affectés	37 713	45 073
Actifs nets affectés (note 5)	600	12 350
	38 313	57 423
	108 497 $	247 577 $

5.4.2 État des résultats au 30 juin 2021

	2022	2021
PRODUITS		
Subventions et financements publiques récurrents (note 3)	108 719 $	107 307 $
Subventions et financements publiques ponctuels (note 3)	68 495	299 983
Subvention fédérale	1 000	-
Subventions de fondations	100 710	-
Cotisations de membres	5 010	4 100
Dons	725	580
Revenus d'activités	190	420
Revenus divers	5 932	527
	290 781	411 824
CHARGES		
Honoraires contractuels	15 786	39 362
Salaires et charges sociales	202 328	91 274
Frais de promotion et de représentation	1 356	3 724
Projets	74 880	239 375
Renforcement des capacités	2 956	416
Frais de réunions	1 125	454
Frais de déplacement	993	27
Frais de bureau	6 332	4 118
Honoraires professionnels	1 840	1 839
Assurances et taxes	1 916	408
Frais bancaires	379	445
	309 891	381 442
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	(19 110) $	30 382 $

5.4.3 Évolution des actifs nets

	Affectés (note 5)	Non affectés	Total 2022	Total 2021	
Solde au début	12 350	45 073	57 423	27 041	$
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)		(19 110)	(19 110)	30 382	
Affectations de l'exercice (note 5)	(11 750)	11 750	-	-	
Solde à la fin	600	37 713	38 313	57 423	$

5.4.4 Résultats par projets

Seuls les projets ayant bénéficié d'un financement ciblé ou d'un fonds affecté sont détaillés.

	Rehaussement des compétences	Alimentation des tout-petits	Affiches espace public	Trousse municipalités	Formation nationale en allaitement	Consultations IBCLC	Condition féminine
PRODUITS							
Financements MSSS	1 395 $					58 000 $	
Marge ministres					500 $		500 $
Subvention salariale		5 265 $					
Subv. de fondation		100 000 $					
	1 395 $	**105 265 $**			**500 $**	**58 000 $**	**500 $**
CHARGES							
Salaires et charges		76 047 $	664 $				
Hon. chargée de projet	5 605 $	1 769 $					
Autres honoraires	500 $	1 800 $		450 $			789 $
Dépenses directes		20 239 $	516 $				557 $
Reversements						54 013 $	
Dév. technique					207 $		
Renforcement de capacité		684 $			552 $		
Déplacements		10 $					791 $
Frais administratifs*	678 $	11 172 $	131 $	50$	84 $	4 000 $	237 $ $
	6 783 $	**111 722 $**	**1 312 $**	**500 $**	**843 $**	**58 013 $**	**2 375 $**
Affecté au début	4 700 $	5 700 $	1 550 $	400 $			
Affecté à la fin			600 $				
Participation du MAQ	**688 $**	**757 $**	**362 $**	**100 $**	**343 $**	**13 $**	**1 875 $**

** Les frais administratifs sont estimés à 10 % du budget total, sauf pour le volet consultations en allaitement puisque les dépenses l'ont été sous forme de reversement aux RCA.*

5.5 Budget 2022-2023

Les produits qui sont pris en compte sont ceux dont la réception est raisonnablement assurée.

PRODUITS		$
Subventions publiques récurrentes	111 082	
Financements publics ponctuels	194 703	
Dons de fondation	302 720	
Cotisations de membres	5 480	
Dons de particuliers	700	
Revenus d'activités	2450	
Revenus divers	4 268	
	618 789	
CHARGES		$
Honoraires des contractuelles	27 695	
Salaires et charges	281 515	
Frais de promotion et de représentation	7 389	
Projets et comités	206 028	
Renforcement de capacités	7 100	
Frais de réunions	1 825	
Frais de déplacement	4 225	
Frais de bureau	7 642	
Honoraires professionnels	19 316	
Assurances et taxes	2 475	
Frais bancaires	399	
	565 610	
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	53 179	$
Fonds affectés pour l'exercice 2022-2023	600	
Fond à affecter pour l'exercice 2023-2024	(53 280)	
Excédent net des produits sur les charges (des charges sur les produits)	**499**	**$**

6 REMERCIEMENTS

Merci à Nathalie Lévesque, répondante en allaitement et coordonnatrice de l'implantation de l'Initiative des amis des bébés (IAB) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec, pour sa disponibilité et ses conseils sur certains projets du MAQ.

Merci au **Dr Horacio Arruda**, pour les financements accordés par la Direction générale de la santé publique, MSSS. Le financement de ces projets démontre l'importance que le ministère accorde aux environnements favorables à l'allaitement et la volonté du MAQ de travailler avec toutes les organisations concernées.

Merci à la **Direction de la santé mère-enfant** et à la **Direction générale de la santé publique** du MSSS pour le financement d'urgence accordé pour les consultations par des IBLCL au sein des ressources communautaires en allaitement.

Merci à **Danielle McCann**, ministre de l'Enseignement supérieur, et à **Isabelle Charest**, ministre responsable de la Condition féminine, pour les financements accordés à même leur marge discrétionnaire. Ces financements démontrent l'importance qu'ils accordent aux environnements favorables à l'allaitement.

Merci à **Valérie Pelletier** et **Anne-Marie Legault**, responsables des relations avec les partenaires, Fondation Lucie et André Chagnon, pour leur ouverture et leur soutien pour la demande de financement.

Merci au **conseil d'administration de la Fondation Lucie et André Chagnon** pour leur confiance envers le MAQ et le soutien financier accordé pour soutenir les projets dans le cadre du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé.

Merci aux conférencières invitées à animer les MAQ'conférences, soit **Claude Didierjean-Jouveau, Gabrielle Joncas-Brunet** et **Janie Vachon Robillard**, ainsi qu'à celles qui sont intervenues lors des Tours d'horizon, soit **Isabelle Côté**, **Élise Demers, Maitre Louise Langevin** et **Julie Dumontier**.

Merci à toutes les membres du **Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé (GS-FAPS)** pour leur soutien dans la préparation des Journées annuelles de santé publique et aux **14 conférencières** qui ont animé la journée thématique sur les environnements favorables à l'allaitement.

Merci au **personnel d'Intact Assurance** pour l'organisation et la participation à un remue-méninge sur les environnements favorables à l'allaitement. Être en communication avec des personnes externes aux « alliées naturelles de l'allaitement » est toujours enrichissant.

Merci à la **Fédération Nourri-Source** pour le partage de ses listes de diffusion aux médias sur la plateforme CISION, ce qui fait gagner un temps précieux.

Merci à **Julie Lauzière** et **Isabelle Michaud-Létourneau**, coresponsables du comité formation pour l'organisation de leur comité et le leadership qu'elles ont démontré. Merci également à **Micheline Beaudry**, **Laura Pascual** et **Jacqueline Wassef** pour leur engagement sur ce comité jusqu'à sa dissolution.

Merci à **Allaitement Québec**, **Chantelait**, **COCOGREN, Entraide Naturo-Lait,** la **Fédération Nourri-Source**, **Mieux-Naître à Laval, MAM autour de la maternité**, **Mamie-lait, Naissance-Renaissance Outaouais**, **Nourri-Source Bas-St-Laurent, Nourri-Source Estrie**, **Nourri-Source Lanaudière**, **Nourri-Source Laurentides, Nourri-Source Laval**, **Nourri-Source Montérégie**, **Nourri-Source Montréal**, **Nourri-Source Saguenay–Lac-Saint-Jean**, **Parensemble**, **Soutien Lactéa**, **Supportons-lait** et **TrioLait** d'avoir permis à leurs travailleuses de contribuer aux travaux du MAQ. Cet apport humain est indispensable pour avoir un conseil d'administration représentatif des membres et pour l'avancement des travaux des comités.

Un merci particulier **aux membres du MAQ qui ont répondu à l'appel de don volontaire.** Chaque dollar ainsi récolté a servi pour l'administration du MAQ.

Merci à **toutes les participantes aux groupes de discussion focalisée** organisées dans le cadre de la planification stratégique du plaidoyer pour la règlementation du marketing de l'industrie de l'alimentation des tout-petits. Vos partages ont été inestimables pour la planification de ce projet de plaidoyer pour l'application du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé.

Merci à **toutes les personnes et organismes** qui contactent le MAQ lorsque des publications contreviennent au *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé (le Code)**.** Tous les éléments que vous transmettez sont précieux pour faire avancer le respect du Code et la protection de l'allaitement – et des décisions des femmes – au Québec.

Merci à **toutes les photographes** qui partagent généreusement leurs clichés et merci **aux femmes et aux familles** qui acceptent de partager ces moments d'intimité avec le public. Grâce à vous, les documents et les médias du MAQ sont plus vivants. Merci de participer à la normalisation de l'allaitement.

Merci à **toutes les bénévoles** qui participent aux travaux des comités et à celles qui offrent une contribution ponctuelle. Vous êtes inspirantes et vous nous insufflez l'énergie nécessaire pour continuer d'avancer.

Merci à **toutes les femmes et toutes les personnes** du Québec et d'ailleurs qui œuvrent à remettre la femme au cœur de l'allaitement et l'allaitement maternel au cœur de la société.

{Photo : José Cristi}

7 ANNEXES

7.1 Liste des membres au 30 juin 2021

L'identité des membres individuelles est confidentielle.

Entité du système de santé et de services sociaux

CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Associations professionnelles

Association des enseignantes et enseignants en soins infirmiers des collèges du Québec (AEESICQ)

Association québécoise de chiropratique pédiatrique et périnatale (AQCPP)

Association québécoise des consultantes en lactation (AQC)

Ressources communautaires

À la source Sept-Îles

Aidons-Lait

Allaitement Québec

Allaitement Soleil

Amitié Matern'elle

Centre périnatal Le Berceau

Centre de ressources périnatales Autour du bébé

Centre de ressources périnatales Les relevailles de Montréal

Centre Ressources Naissance Mauricie

Chantelait

Cible Famille Brandon

Comité d'allaitement maternel CALM

COCOGREN

Coup de pouce nourrice

Entraide Naturo-lait

Famille à Cœur

Fédération Nourri-Source

Groupe d'entraide Allaitement Sein-Pathique

Groupe d'entraide Marrainons-Lait

Groupe MAMAN

Institut national du portage des enfants

La mère à boire

Lait-Mères-Veillent

Lait Source

La Mèreveille

La Maison des Familles de Victoriaville

La Nichée

Ligue La Leche (LLL)

Maison de la Famille Chibougamau –Le petit train inc.

Maison des Familles de La Matanie Lait douces heures

Maison de la Famille du Granit

MAM autour de la maternité

Mamie-Lait

Mieux-Naître à Laval

Naissance Renaissance Estrie

Naissance Renaissance Outaouais

Nourri-Source Bas-Saint-Laurent/Entre-Mères Rimouski-Mitis

Nourri-Source Estrie

Nourri-Source Lanaudière

Nourri-Source Laurentides

Nourri-Source Laval

Nourri-Source Montérégie

Nourri-Source Montréal

Nourri-Source Saguenay–Lac-Saint-Jean

Nourrisson-Lait Haute-Gaspésie

Parensemble

Re-Fa-Vie (Ressources familiales la vieille caserne de Montmorency)

Regroupement Naissances Respectées (RNR)

Ressources naissances

Ressource parenfants

Re-Lait Montmagny-L'Islet

Séréna Québec

Soutien Lactéa

Supportons-Lait

TrioLait

7.2 Composition des comités

Les appartenances sont nommées pour des raisons d'identification et d'information seulement. Les représentations sont clairement indiquées.

« Représentante » est relatif aux membres partenaires du MAQ
★ : membre du comité au 30 juin
☆ : membre ayant quitté le comité au cours de l'exercice

		Comités				
		Conseil d'administration	visibilité	RCA	Code	formation
Alexandra Maltais Coordonnatrice de la vie associative (permanence du MAQ)				★		
Alexia Thibault Représentante et directrice générale de Nourri-Source Laurentides					★	
Amani Labassi Inf. Clin., M. Sc. (collaboratrice invitée) Représentante et consultante à la Fondation Olo					★	
Anaël Bolduc Étudiante au baccalauréat en nutrition		★				
Andrée Mainville Représentante et coordonnatrice d'Entraide Naturo-lait				★		
Anne-Marie Aumond Représentante et coordonnatrice de Nourri-Source Estrie					★	
Annie Caya Représentante et directrice générale de Nourri-Source Laval				☆	☆	

		Comités				
	Conseil d'administration	visibilité	RCA	Code	formation
Anny-Pier Tremblay Représentante et directrice générale de Nourri-Source Saguenay–Lac-Saint-Jean			★		
Camille Marcotte-Quijada Représentante et directrice adjointe de Naissance-Renaissance Outaouais			★		
Carole Dobrich, B. Sc., RN, IBCLC, ANLC Cofondatrice du MAQ Directrice et instructrice en développement professionnel, Health e-Learning et Step2 Education				★	
Carolyne Bolduc Marraine d'allaitement	☆				
Christine Marcotte Représentante et codirectrice d'Allaitement Québec			★		
Édith Chabot-L. Coordonnatrice de l'application du Code (permanence du MAQ)				★	
Emmanuelle Thériault Représentante et agente de développement de Nourri-Source Laurentides				★	
Gabrielle Gauvin, B. Musicothérapie *À titre de membre individuelle* Représentante et monitrice de portage et trésorière de l'Institut national du portage des enfants (INPE) Représentante et coordonnatrice de Nourri-Source Bas-Saint-Laurent/Entre-Mères Rimouski-Mitis	☆				
Gaétane Cliche Représentante et directrice de Mamie-Lait			★		

		Conseil d'administration	Comités			
			visibilité	RCA	Code	formation
Isabelle Michaud-Létourneau, Ph. D., MPH, Dt.P. Prix Micheline Beaudry 2019 Leadeur de projet, nutrition internationale, Society for Implementation Science in Nutrition Professeure associée, École de santé publique — Département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal Nutritionniste-conseil, MSSS, présidente du comité d'agrément IAB						☆
Isabelle Paquette, B.A.A. Représentante et directrice générale de Nourri-Source Montérégie Vice-présidente de la Fédération Nourri-Source			★	☆	☆	
Isabelle Poulin, B. Serv. soc. Représentante et trésorière du Comité de concertation des groupes d'entraide en allaitement de la région de Québec (COCOGREN) Directrice générale de Chantelait				★		
Jacqueline Wassef, Ph. D., MPH, Dt.P. Chargée de cours, École de santé publique, Université de Montréal						☆
Julie Lauzière, M. Sc., Dt.P. Cofondatrice du MAQ Prix Micheline Beaudry 2021 Candidate au doctorat, département de médecine de famille et de médecine d'urgence, Université de Sherbrooke						☆
Julie Richard Représentante et directrice générale de la Fédération Nourri-Source		★		★	★	
Juliette LeRoy, ostéopathe, MD (France), DO, IBCLC, M. Sc. Représentante et présidente du Comité de concertation des groupes d'entraide en allaitement de la région de Québec (COCOGREN)				★		
Karina Sanchez Coordonnatrice des communications (permanence du MAQ)	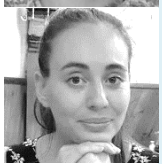		★			

		Conseil d'administration	Comités			
			visibilité	RCA	Code	formation
Karine Bélanger Représentante et coordonnatrice de TrioLait				★		
Karine Veilleux Agente de l'application du Code (permanence du MAQ) *À titre de membre individuelle sur le comité visibilité*			★		★	
Kim Couture Représentante et directrice de MAM autour de la maternité Porte-parole de Mouvement Maisons de naissance Montérégie			★			
Laura Rosa Pascual, MD (Argentine), Ph. D. *À titre de membre individuelle* Prix Micheline Beaudry 2021 Représentante et agente de formation du CIUSSS de l'Estrie – CHUS						☆
Louise Bertrand Représentante et responsable des services aux familles à Nourri-Source Laval				★		
Lysane Grégoire Représentante et directrice générale de Mieux-Naître à Laval				★		
Magali Fournier *À titre de membre individuelle*			★			
Marcelle-Hélène Boudreau Représentante et coordonnatrice de Supportons-Lait				★		
Marie-Ève Desforges, B. Sexologie Agente à la vie associative à la Table de concertation de Laval en condition féminine		★				

		Conseil d'administration	Comités			
			visibilité	RCA	Code	formation
Marie-Lyne Pelletier, IBCLC, C-ALPS Représentante et monitrice (bénévole) de la Ligue La Leche				★	★	
Marie-Pier Parent Représentante et coordonnatrice responsable de la gestion des bénévoles de Soutien Lactéa				★		
Maude Fortin, IBCLC Représentante et coordonnatrice responsable du volet allaitement chez MAM autour de la maternité				★	★	
Mélanie Fontaine Représentante et coordonnatrice de Nourri-Source Lanaudière				★		
Micheline Beaudry, Ph. D., MNS, FDtP Cofondatrice du MAQ Inspiratrice et première récipiendaire du prix Micheline Beaudry Professeure retraitée de nutrition publique, Université Laval						☆
Myriam Henri-Lemens, B. Comm. Coordonnatrice au développement et communications au Centre Marie Eve		★				
Nadia Dallaire Représentante et intervenante responsable en allaitement chez Parensemble				★		
Nathalie Létourneau Représentante et directrice générale de Soutien Lactéa		★		★	★	
Raphaëlle Petitjean Directrice générale (permanence du MAQ) Cofondatrice du MAQ *À titre de membre individuelle sur le comité visibilité*			★	★	★	☆

		Comités				
		Conseil d'administration	visibilité	RCA	Code	formation
Sophie Morel, Diplômée en nutrition (nutritionniste, Dt.P.), IBCLC Représentante et directrice générale de Nourri-Source Montréal				★		
Suzanne Dionne, MD Médecin de famille à la retraite		★			★	
Sylvie Gauthier, IBCLC Représentante et directrice générale de Naissance-Renaissance Outaouais				★		
Thien Sa Hoang Bibliothécaire à l'Université de Montréal			★			
Valérie Daigle, M. Sc. inf. Conseillère clinique en sciences infirmières Tutrice à l'Université de Montréal en sc. inf. Marraine d'allaitement		★				
Véronique Laberge Gaudin, Dt.P., M. Sc. (santé communautaire) Agente de planification, programmation et recherche, allaitement, Direction régionale en santé publique de Montréal					★	

{Photo : Francisco-Ramos}

7.3 Liste des outils édités par le MAQ

Introduction aux environnements favorables à l'allaitement

- *Environnements favorables à l'allaitement* (dépliant, français, 2018)
  https://mouvementallaitement.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1599
  - La version imprimée est distribuée gratuitement
- Je contribue aux environnements favorables à l'allaitement (autocollant, français, 2018)
  - La version imprimée est distribuée gratuitement

Plaidoyer pour un rehaussement de la formation initiale en allaitement des professionnelles de la santé

- Portrait de la formation en matière d'allaitement dans les programmes de formation qualifiant au droit de pratique en santé au Québec (affiche scientifique, français, 2014)
  https://mouvementallaitement.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1598
- *Une meilleure formation initiale en allaitement pour des femmes plus satisfaites de leur expérience de la maternité* (feuillet, français et anglais, 2018)
  https://mouvementallaitement.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1780
- Une meilleure formation des professionnels pour mieux soutenir les femmes dans leur expérience d'allaitement : guide pour les établissements de formation et les ordres professionnels (feuillet, français, 2020)
  https://mouvementallaitement.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1734

Allaitement dans l'espace publique

- *Merci de respecter les familles durant l'allaitement* (affiche version québécoise ou canadienne, français, anglais et bilingue, 2021)
  https://mouvementallaitement.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1863
  - La version imprimée est distribuée gratuitement : version québécoise, 12 po x 18 po, français ou bilingue

Services de garde favorables à l'allaitement

- Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement : ensemble de huit outils (français et anglais, 2022)
  https://mouvementallaitement.org/project/trousse-services-de-garde/
  - La version imprimée est distribuée gratuitement : documents en français pour les services de garde qui s'engagent à respecter la charte du MAQ
  - La version imprimée est distribuée gratuitement : dépliants en français pour les familles

Municipalités favorables à l'allaitement

- *Trousse pour des municipalités favorables à l'allaitement* : ensemble de six outils (français et partiellement en anglais, 2016 – en révision)
  https://mouvementallaitement.org/project/trousse-municipalites/

***Comprendre et se conformer au Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et aux résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé**

- *Les dessous du marketing de l'alimentation des tout-petits : revue de littérature* (2021) https://mouvementallaitement.org/wp-content/uploads/maq-210930-revue-litterature-code.pdf
- *Protégeons l'allaitement : tout le monde a un rôle à jouer* : série de feuillets https://mouvementallaitement.org/project/feuillets-code/
  - Sites web et blogues
  - Cliniques médicales
  - Pharmacies communautaires (de quartier)
  - Banques alimentaires
  - Services d'urgence
  - Organismes communautaires
  - Intervenant(e)s auprès des familles
  - Épiceries
  - Boutiques de maternité
  - Arts visuels (en cours de validation)

7.4 Communiqués de presse

- L'allaitement dans l'espace public : un droit méconnu qui pèse sur les femmes (2 août 2021)
- Un Défi allaitement lors de la SMAM : normaliser le geste pour briser l'isolement (28 septembre 2021)
- Les environnements favorables à l'allaitement : prévenir la dépression postpartum (25 janvier 2022)
- *Une femme se fait exclure de l'espace public parce qu'elle allaite* (21 mars 2022) https://mouvementallaitement.org/allaitement-exclusion-espace-public/
- La sensibilisation du public : un moyen efficace pour combattre l'invisibilisation des femmes allaitantes (27 mars 2022)

7.5 Déclaration de principes du MAQ

Pour devenir membres du MAQ, les individus et les organisations doivent appuyer cette déclaration de principes. Cette déclaration a été adoptée par les membres du MAQ le 3 février 2018.

En devenant membre du MAQ, je déclare que j'adhère aux principes suivants :

a) Je considère que l'allaitement maternel est un droit universel de toutes les femmes, et je m'engage à protéger, soutenir et promouvoir ce droit dans le respect de toutes les femmes et de toutes les familles.

Le droit d'allaiter est protégé par la *Charte canadienne des droits et libertés et par la Charte des droits et libertés de la personne du Québec*. Il s'inscrit dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société.

b) J'appuie la Déclaration Innocenti 2005 sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant et j'agirai de façon à faciliter l'atteinte de ses cibles opérationnelles.

Cette déclaration est un appel à l'action dont l'objectif est de créer un environnement permettant aux femmes, aux familles et aux autres personnes qui s'occupent des enfants de choisir en pleine connaissance de cause une alimentation optimale. Cette alimentation optimale est définie comme un allaitement maternel exclusif jusqu'à l'âge de six mois, suivi par l'introduction d'une alimentation complémentaire appropriée en parallèle avec la continuation de l'allaitement au sein jusqu'à l'âge de deux ans ou au-delà.

c) Je reconnais l'importance du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé qui s'y rapportent ; je participerai à les faire connaitre et à soutenir leur mise en application.

Le but de ce Code est de contribuer à procurer aux nourrissons une nutrition sécuritaire et adéquate en protégeant et en encourageant l'allaitement au sein. Il permet aussi d'assurer une utilisation correcte des substituts du lait maternel – quand ceux-ci sont nécessaires – sur la base d'une information adéquate et au moyen d'une commercialisation et d'une distribution appropriées.

d) J'appuie les lignes directrices en allaitement maternel émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Ces lignes directrices ont pour but d'assurer l'excellence dans l'information transmise à la population et d'optimiser le soutien donné aux parents et aux enfants concernant l'allaitement maternel.

7.6 Bref historique

7 avril 2009 : Création du MAQ, un lieu de concertation indépendant où sont représentés toutes les actrices œuvrant à rendre les environnements plus favorables à l'allaitement au Québec

{Première rencontre – bureaux de l'ASPQ – 7 avril 2009}

27 novembre 2010 : Établissement des **fondements du MAQ,** inscription des premières membres et création des premiers comités

3 mai 2014 : Assemblée de fondation du MAQ, cinq ans après le début de ses activités

16 mai 2015 : Lancement officiel de la *Bibliothèque virtuelle spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement*

29 avril 2016 : Tenue du Colloque de planification stratégique pour la formation des professionnelles de la santé en matière d'allaitement au Québec (Longueuil), organisé par le comité formation

14 mai 2016 : Lancement du **prix Micheline Beaudry**, pour souligner la contribution exceptionnelle d'une bénévole

24 septembre 2016 : Passage du flambeau **d'INFACT Québec** au **MAQ**

1er avril 2017 : Mise en place d'une **cotisation**, entrainant un changement important dans les membres du MAQ

Octobre 2017 : Obtention du **premier financement récurrent à la mission** par le biais du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

Mars 2018 : Adhésion du **premier membre partenaire issu du réseau de la santé et des services sociaux**

Novembre 2019 : Enregistrement du MAQ à titre d'**organisme de bienfaisance**

Mai 2020 : Adoption par les membres de la ***Position féministe du MAQ***

Septembre 2020 : Adoption de la première définition de ***ressource communautaire en allaitement***

7.7 Survol des réalisations de 2021-2022

Septembre 2021	Chute temporaire sur plus de trois semaines du site web du MAQ
	Publication de *Les dessous du marketing de l'alimentation des tout-petits : Revue de littérature*
	AGA du MAQ Dissolution du comité formation et rétrospective de 10 ans de travaux
Octobre	Tenue du Défi allaitement virtuel
	Conférence sur les environnements favorables à l'allaitement dans le cadre de la Journée des professionnels organisée par la Direction générale de santé publique de Montréal
	Publication de deux nouveaux feuillets dans la série Protégeons l'allaitement : pour les épiceries et les boutiques de maternité.
Novembre	MAQ'conférence | Allaitement et féminisme : un regard historique
	Tenue d'une journée thématique sur les environnements favorables à l'allaitement aux JASP
Janvier 2022	Première rencontre provinciale des ressources communautaires en allaitement depuis 2007
	Tenue de groupes de discussion focalisée afin d'échanger des perspectives quant aux enjeux et aux défis entourant un meilleur encadrement règlementaire du marketing de l'alimentation des tout-petits.
	Présentation auprès de la firme de stratégie-conseil et du comité Code : *Plaidoyer entourant l'implantation du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans neuf pays d'Asie du Sud-est et d'Afrique.*
Mars	MAQ'conférence | Introduction à l'approche de l'antioppression et du féminisme intersectionnel
	Tenue d'un atelier de cocréation avec les membres du MAQ pour identifier la contribution des environnements favorables à l'allaitement à la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes
	Obtention d'un fonds d'urgence de 58 000 $ pour permettre aux ressources communautaires en allaitement d'offrir des consultations gratuites par une IBCLC
	Soutien accordé à Isabelle Côté et entrevues multiples sur l'allaitement dans l'espace public
	Production d'un rapport d'activités du comité Code pour INFACT Canada.
Avril	Deuxième rencontre provinciale des RCA
Mai	Soulignement de l'anniversaire du Code par la publication du 10e feuillet sur le Code et la version anglaise des trois derniers feuillets

Juin	Tour d'horizon | L'allaitement dans l'espace public : un enjeu féministe
	MAQ'conférence | Le portage : une pratique qui favorise l'allaitement
	Acceptation de la demande de financement partiel des trois premières années du projet *Règlementation du marketing de l'industrie de l'alimentation des tout-petits : Plan stratégique 2022-2027* par la Fondation Lucie et André Chagnon
	Mention du MAQ comme partenaire du *Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale en prévention en santé*
	Lancement de la version anglaise de la Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement
	Rencontre officielle entre le MAQ et différentes représentantes du MSSS

7.8 Sources citées

Duplessis Brochu, M. (2022). *Bébé et la découverte des aliments* (Fondation Olo). https://fondationolo.ca/wp-content/uploads/2022/03/fondationologuideintroalimentsfrvf.pdf

En partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), dans le cadre du Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale en prévention en santé (PGPS) (Gouvernement du Québec, 2022). (s. d.).

Gouvernement du Québec. (2022). *Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé*. La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux. https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003411/

Grand dictionnaire terminologique—Préparation commerciale pour nourrisson. (s. d.). Consulté 29 juillet 2022, à l'adresse https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=17491442

Haieck, L. N., & Semenic, S. (2016). *Étude sur les besoins en matière de soutien en allaitement*.

Institut national de santé publique. (2021). *Rendre les environnements favorables à l'allaitement, tout le monde y gagne!* Journées annuelles de santé publique 2021. https://www.inspq.qc.ca/jasp/rendre-environnements-favorables-l-allaitement-tout-monde-y-gagne

Le médecin du Québec. (2021). *Le Médecin du Québec*. Le médecin du Québec .org. https://lemedecinduquebec.org/

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. (s. d.). *Plateforme collaborative en périnatalité*. Consulté 25 juillet 2022, à l'adresse https://msss365.sharepoint.com/sites/MSSS-plateforme-collaborative-perinatalite-SPO

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. (2021). *Optimisation des services en allaitement—Outil à l'intention des gestionnaires—Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux*. La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux. https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003192

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. (2022). *Avis de grossesse provincial informatisé : Ma grossesse*. Ministère de la Santé et des Services sociaux. https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/perinatalite/avis-de-grossesse-provincial-informatise-ma-grossesse/

Mouvement allaitement du Québec. (2019). *Position féministe du MAQ*. 1. https://mouvementallaitement.org/wp-content/uploads/maq-position-feministe.pdf

Mouvement allaitement du Québec. (2020). *Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement*. https://mouvementallaitement.org/project/trousse-services-de-garde/

Mouvement allaitement du Québec, M. (2021). *Les dessous du marketing de l'alimentation des tout-petits : Revue de littérature*. https://mouvementallaitement.org/code-revue-de-litterature-2021/

Observatoire des tout-petits. (2019). *Principales raisons données par les mères qui n'allaitent plus leur dernier enfant pour expliquer leur décision d'arrêter l'allaitement*. https://tout-petits.org/donnees/environnement-familial/comportements-a-risque-et-comportements-preventifs/allaitement/allaitement-raison-sevrage/

Observatoire des tout-petits. (2021). *Portrait 2021 : Comment se portent les tout-petits au Québec?* https://tout-petits.org/publications/portraits-annuels/portrait-2021/

Organisation mondiale de la Santé. (2022a). *Marketing of breast-milk substitutes : National implementation of the international code, status report 2022*. https://www.who.int/publications-detail-redirect/9789240048799

Organisation mondiale de la Santé. (2022b). *Trousse d'outils de vérification des compétences : S'assurer de la compétence des professionnels de la santé en matière de mise en œuvre de l'Initiative Hôpitaux amis des bébés*. Organisation mondiale de la Santé, Bureau régional de l'Afrique. https://www.unicef.lu/trousse-doutils-de-verification-des-competences/

Organisation mondiale de la Santé & UNICEF. (2022, février 22). Plus de la moitié des parents et des femmes enceintes sont exposés à un marketing offensif des substituts du lait maternel – OMS, UNICEF [Organisation mondiale de la Santé]. *Communiqué de presse*. https://www.who.int/fr/news/item/22-02-2022-more-than-half-of-parents-and-pregnant-women-exposed-to-aggressive-formula-milk-marketing-who-unicef

Santé Canada, Société canadienne de pédiatrie, Diététiste du Canada, & Comité canadien pour l'allaitement. (2014). *La nutrition du nourrisson né à terme et en santé : Recommandations pour l'enfant âgé de 6 à 24 mois*. https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/guide-alimentaire-canadien/ressources/nutrition-nourrisson/nutrition-nourrisson-terme-sante-recommandations-naissance-six-mois/6-24-mois.html

Table québécoise sur la saine alimentation. (2019). *Charte québécoise pour une saine alimentation*. https://tqsa.ca/charte